TRAITÉ
DE
BANDAGES
ET
APPAREILS.

TRAITÉ
DE
BANDAGES
ET
APPAREILS,

PAR le Cit. THILLAYE,

Professeur et Conservateur des Collections de l'École de Médecine, Membre de la Société libre d'Histoire naturelle, et de celle de Médecine de Paris.

Prix, 3 liv. 12 s. pour Paris, et 4 liv. 10 s. pour les Départemens.

SE VEND A PARIS,

Chez
- L'Auteur, Ecole de Médecine, rue ci-devant des Cordeliers ;
- Le Portier de ladite Ecole ;
- VILLER, Libraire, rue des Mathurins, n.° 396.

AN VI DE LA RÉPUBLIQUE. — 1798.

PRÉFACE.

De toutes les parties de la chirurgie, la plus utile, la plus indispensable, et peut-être la plus négligée, est celle qui apprend à faire les bandages et appareils, qui, simples et faciles à exécuter et à se procurer, diminuent les douleurs des malades, et les préservent souvent d'opérations funestes. Sans cet exercice primordial de l'art, il est impossible de faire régulièrement un pansement, d'arrêter avec certitude une hémorrhagie, de contenir avec sureté les parties molles sorties de leur lieu habituel, de maintenir les os fracturés, et enfin d'assujettir les os déplacés, lorsqu'ils ont été réduits.

La connoissance de cette partie de la chirurgie, est d'autant plus utile, qu'il n'y a point de maladies de son ressort, qui n'exigent un bandage méthodique,

sans lequel l'opération, faite avec la plus grande dextérité, deviendroit insuffisante et même dangereuse. Dans l'amputation, il ne suffit pas de couper avec précision les parties, et de se rendre maître du sang, il faut encore employer un bandage qui s'oppose à la rétraction des muscles, et favorise le rapprochement des parties divisées (1).

Hippocrate avoit senti l'utilité des bandages, puisque dans son traité *de fractis*, il donne les préceptes les plus lumineux sur l'extension et sur l'application des bandes. Galien, Oribaze et Celse en ont aussi donné sur cette partie.

Les progrès que la chirurgie a faits de-

(1) Louis, persuadé de l'importance de cette partie de l'art de guérir, disoit, à l'ouverture des cours des écoles, que l'art s'étoit perfectionné, mais que le métier étoit oublié; que les Chirurgiens négligeoient trop les bandages, dont ils devoient tirer un grand avantage dans les maladies chirurgicales.

puis ces peres de la médecine, sont peu considérables : presque tous les auteurs se sont répétés ; et les traités de bandages, décrits jusqu'à ce jour, ont laissé beaucoup d'incertitude aux éleves, à raison de l'obscurité de leurs descriptions : aussi les connoissances acquises en chirurgie, par l'anatomie, en ont fait renouveler un très-grand nombre, rectifier plusieurs, et inventer d'autres.

DAVID, mon maître, digne successeur de l'immortel Lecat, fut un des premiers, dans l'hôpital de Rouen, à faire des réflexions sur la situation qu'on devoit donner au blessé, avant, pendant et après la réduction : il sentit que la difficulté qu'on éprouvoit dans certaines fractures, comme celle du col du femur, provenoit de ce que les parties respectives n'étoient pas retenues dans un repos parfait. Il fit le premier pas pour obtenir la réunion de cette fracture, en faisant,

pour ainsi dire, une seule piéce du femur et du bassin (1) : il ne parvint qu'imparfaitement au but qu'il se proposoit, puisqu'abandonnant à l'action des muscles l'extrêmité inférieure du membre, après le traitement, il se trouvoit plus court, et le malade boîtoit. *Desault*, méditant les causes qui déterminoient le raccourcissement du membre, tenta l'extension permanente sur l'extrêmité inférieure et le bassin, par un moyen fort ingénieux, simple et facile à se procurer même à l'armée, et qui eut plus de succès que celui de David.

---

(1) Mémoire sur les contre-coups dans les différentes parties du corps. -- Prix de l'Académ. de chir. page 253, Tome XI, in-12.

Ce mémoire est sous le nom de Basile, éleve de l'hôpital de Rouen : il a été fait par David ; et toutes les observations ont été puisées dans cet hôpital. Ce mémoire est un traité complet sur les maladies des os : il seroit à desirer que par la voie de l'impression il fût entre les mains des éleves.

La plupart des praticiens, persuadés que l'extension permanente, dans les fractures du col et du corps du femur, étoit un moyen dangereux et propre à exciter l'irritabilité et la contraction des muscles, l'avoient rejettée ; mais ils n'avoient pas apperçu que les machines que l'on avoit proposées, étoient imparfaites, puisqu'elles n'agissoient que sur le femur, sans borner les mouvemens du bassin, tel que les machines de Coutavos, de Bellocq, de Petit : aussi confioit-on toujours à la nature ces sortes de fractures.

L'art s'étant perfectionné, on est parvenu à réunir la fracture du col du femur et de son corps, par des moyens simples et faciles à exécuter, tant dans les hôpitaux ambulans, que dans ceux qui sont fixes, ce qui est démontré par les observations nombreuses, consignées dans le journal de chirurgie de Desault (1), et

(1) Journal de chirurgie, page 243, Tome I.

par une piéce qui se trouve dans le cabinet des Écoles, rangée sous le numéro

La fracture de la clavicule fut aussi regardée comme ne pouvant être réduite sans difformité, et les bandages décrits dans Lamarque, Verduc, Didier, Sue, Ravaton, Heister, Petit, et presque tous les traités de ce genre, furent des guides infidèles jusqu'à ce jour. Paul d'Egine, et plusieurs autres avoient senti que, pour réussir dans cette fracture, il falloit soutenir l'humerus, relever sa tête et l'omoplate, et maintenir cette extrêmité dans une immobilité parfaite; ils ne firent qu'indiquer le procédé: Desault, en observateur instruit, substitua à ces procédés défectueux, un bandage qui remplit toutes les indications, affronte très-bien les parties, ne gêne pas autant les malades que les précédens, mais exige beaucoup d'habitude pour son application.

D'après les différens faits exposés, il est aisé de voir combien les connoissances

anatomiques ont contribué à l'avancement de cette partie si essentielle de la chirurgie.

Pour étudier cette partie, il est moins utile de savoir que tel bandage est désigné pour la fracture de la clavicule, pour celle du col du femur, de la rotule, pour l'amputation de la cuisse et du bras, que de bien saisir le but que l'on se propose en l'appliquant, l'indication que l'on a à remplir, et de discerner dans plusieurs bandages, recommandés pour la même maladie, celui qui convient le mieux par rapport aux circonstances, aux complications et aux modifications qu'exigent les régles générales : dès que le chirurgien saura les apprécier, s'en servir suivant l'exigence des cas, et faire un bandage avec sûreté, promptitude et précision, il pourra tirer un grand avantage de ces préceptes, ayant toujours égard à la nature de la partie, à sa configuration et aux mouvemens qu'elle peut exercer. En

remplissant exactement ces indications, l'officier de santé réussira toujours ; et son génie suppléera à ce que l'art n'aura pas fait.

Cet ouvrage étant destiné particulièrement aux éleves qui sont employés à l'armée, j'ai cru devoir entrer dans de longs détails sur les préceptes de cette branche de l'art de guérir. Dans ce traité, je décrirai les différens appareils et les bandages qui conviennent à chaque maladie; je déduirai les raisons qui font donner la préférence à tel bandage, afin que les éleves ne soient pas dans l'incertitude sur leur choix ; je déterminerai la longueur et la largeur de la bande, la maniere dont elle doit être roulée, le nombre de ses tours et de ses jets, le chemin que chaque circonvolution doit suivre, l'endroit où ils doivent changer ; j'assignerai les régions sur lesquelles elles passent, en désignant si le jet doit être porté antérieurement ou postérieurement, ou latéralement. En suivant les

plans que j'ai tracés, l'officier de santé, qui n'aura que des connoissances superficielles en ostéologie, et un peu d'habitude à tenir la bande, pourra exercer cette branche de l'art de guérir avec avantage.

Je ne puis trop le répéter : la théorie des bandages deviendroit inutile, si le chirurgien ne s'exerçoit pas continuellement à appliquer les bandages avec solidité, promptitude, dextérité et propreté ; car un simple bandage dans une hémorrhagie, fait solidement et méthodiquement, peut sauver la vie à nombre d'individus.

Pour faciliter l'étude aux éleves, et les mettre à portée de faire le choix des bandages les plus usités, j'ai désigné strictement les plans du corps humain, réuni dans ce traité les bandages les plus utiles, décrit plusieurs qui ne sont pas conuus, ou qui sont insérés dans des ouvrages-pratiques ; enfin une description succinte des moyens employés jusqu'à ce jour,

précede celle des bandages nouvellement usités, pour que les éleves puissent en faire le parallèle.

Je diviserai cet ouvrage en sept parties.

Dans la premiere, je traiterai des bandes et des appareils, en général.

Dans la seconde, j'exposerai les bandages et appareils de la tête.

Dans la troisieme, je décrirai ceux du col et du tronc.

Dans la quatrieme, ceux des extrêmités supérieures.

Dans la cinquieme, ceux des extrêmités inférieures.

Dans la sixieme, je traiterai des moyens propres à arrêter les hémorrhagies.

Enfin, la ſeptieme traitera des Bandages pour les Cauteres & les Veſicatoires.

Je ne parlerai point des machines en usage dans la chirurgie, me reservant de décrire *ex professo*, cette partie de méchanique chirurgicale.



TRAITÉ DES BANDAGES ET APPAREILS.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Bandes & de leur application.

ARTICLE PREMIER.

Des Bandes & de leurs conditions.

LES moyens que la chirurgie employe pour contenir les pieces d'appareil & pour aſſujettir les parties fracturées & déplacées, ſont appellés *Bandages.*

Le *Bandage* est l'application méthodique de plusieurs circonvolutions faites par un lien facile à s'arranger, à la disposition d'une partie, pour la maintenir dans sa situation naturelle, ou y fixer quelques médicaments.

On nomme encore *Bandage* les moyens méchaniques que l'on employe pour contenir les parties molles déplacées, tels que les Brayers, les Péssaires &c.; ou pour les comprimer, comme les Tourniquets, les Compresseurs de l'Urêtre & du Sac lacrymal.

Les substances dont on se sert, sont des bandes de toile de chanvre, ou de lin, de coton, de laine, de draps, ou des lanières de cuir.

On employe le plus ordinairement un morceau de toile plus long que large, qu'on appelle *Bande*; elle conserve ce nom lorsqu'elle n'est pas appliquée, & prend celui de *bandage* lorsqu'elle est employée.

Pour faire usage d'une bande, il faut 1°. que sa longueur & sa largeur soient proportionnées au lieu sur lequel on doit l'appliquer.

2°. Que le linge ne soit ni trop gros, ni trop fin, ni trop usé.

3°. Que la bande soit coupée à droit fil, qu'il n'y ait ni ourlets ni reprises.

4°. Que les ajoutures ſoient couſues à ſurjets rabattus pour éviter les plis.

5°. Que la bande ſoit blanche et bien leſſivée.

6°. Enfin qu'elle ſoit roulée à un globe, ou à deux globes.

On diſtingue dans la bande quatre parties, 1°. le corps qui eſt ſon milieu; 2°. les chefs qui ſont les deux extrêmités; 3°. ſes bords diſtingués en ſupérieurs, & en inférieurs; 4°. enfin ſes faces conſidérées en externes, & internes.

La bande peut être roulée à un globe, ou à deux globes.

Lorſqu'on commence à rouler un des chefs d'une bande juſqu'à ſon extrêmité, c'eſt la bande roulée à un globe; cette bande roulée de cette manière s'emploie dans les fractures, dans les panſemens ſimples, dans les varices, les contuſions des articulations, les engorgemens des extrêmités, &c.

Lorſqu'on roule alternativement les deux chefs, c'eſt une bande roulée en deux globes; le lieu où ils ſe rencontrent ſe nomme *plein*, ou centre de la bande; ces globes ſont roulés également, ou inégalement, comme dans la pluſpart des Capelines, ayant attention que les deux globes ſoient roulés dans le même ſens.

La manière de rouler la bande eſt de prendre le chef que l'on commence à rouler ſolidement entre le pouce & le doigt index ; enſuite on porte la partie roulée entre le pouce & l'index de la main gauche, on tourne entre ſes doigts la bande qui eſt tenue par les deux bords, comme un pivot, entre les doigts du pouce & de l'index ; on fait paſſer entre le pouce & l'index de l'autre main le reſte de la bande que l'on doit rouler, afin de lui donner plus de ſolidité, à meſure qu'on la roule, on la pouſſe & la ſerre ſur l'index, afin que le globe ſoit ferme, & qu'un tour ne déborde pas l'autre ; de cette manière le globe eſt ferme, dur, ſolide & toujours égal.

On prend en général peu d'attention pour rouler une bande, cependant il n'eſt pas indifférent de la rouler artiſtement ; car ſi elle eſt molle, elle ſe déroule, échappe des doigts, & devient plus difficile à appliquer ; en la roulant ferme & en la tenant ſolidement, le chirurgien l'appliquera avec plus de ſûreté, de promptitude & de préciſion.

ARTICLE II.

Diviſion des Bandages.

Les bandages peuvent se ranger sous plusieurs claſſes, par rapport à leur ſimplicité, leur com-

position, leur usage & le lieu où on les applique.

Le *bandage simple* est celui qui n'est formé que par un jet de bande & qui n'a pas besoin d'être roulé; comme le bandage de la saignée du bras.

Le *bandage égal* est celui où les tours sont apposés circulairement les uns sur les autres : on commence toujours à fixer par deux ou trois tours de circulaire le chef d'une bande pour lui donner plus de solidité; le bandage égal commence toujours le bandage, & c'est de la manière dont on fixe le chef que dépend la sûreté de son application.

L'inégal est celui où les tours sont disposés en manière de vis, en recouvrant un quart, un tiers, la moitié, ou les trois quarts d'une bande, ce qui lui a fait donner les noms de Doloire, de Mousse, de Renversé, de Rampant, de Croisé & de Spica.

Lorsque la bande n'est découverte que d'un tiers, on l'appelle *doloire*; tous les Spica ne sont que des doloires.

Lorsqu'on replie la bande sur elle-même, de manière que le bord inférieur devient supérieur, on l'appelle *le pli renversé*. On s'en sert lorsqu'une partie est plus mince en un endroit, comme dans le bandage roulé de l'avant-bras, de la jambe, afin d'éviter les godets. Il se fait encore lorsqu'on change les bandes de direction, comme dans les

Capelines de la tête & des extrêmités. Pour bien faire les renversés, on doit les commencer dans le lieu où la partie est plus mince, afin qu'elle ne forme pas des godets. Il ne faut pas déployer à la fois une trop grande quantité de bande, & pour empêcher que le doloire ne se relâche, on met les quatre doigts de la main sur le jet qui a fait le doloire, en approchant le pouce en devant pour diriger le renversé; pour faire ce renversé, qui doit être déterminé par l'avance du pouce, on renverse le globe de manière que le bord supérieur devienne inférieur, & que la face intérieure devienne extérieure; il ne faut tirer le globe pour serrer le renversé que lorsqu'il est achevé, & ne dérouler la bande, en la tirant doucement, que ce qu'il en faut pour achever le tour qui doit se terminer en prenant de l'autre main la bande, ayant soin, avec la main qui tenoit le globe, de passer légérement avec les doigts sur le renversé que l'on vient de faire, pour l'applanir & l'égaliser; on continue à faire plus ou moins de renversés suivant la nature de la partie & l'espèce de bandage que l'on fait.

Lorsque les deux bords de la bande se touchent par des tours disposés obliquement, on l'appelle *rampant*. Ce bandage est un simple contentif d'un appareil; on s'en sert lorsque la bande est courte, & qu'on a beaucoup d'étendue à parcourir.

Lorſque deux tours de bande paſſent les uns ſur les autres en forme d'X, comme dans l'étoilé ſimple & double, on le nomme *croiſé.*

Lorſque les bandes ſe croiſent en forme de V, & laiſſent la bande découverte d'un tiers, & que les V ſont appliqués les uns ſur les autres, on les appelle *Spica*, ou épi que l'on diſtingue en aſcendant & en deſcendant.

Spica aſcendant, lorſque les doloires ſont dirigés vers la partie ſupérieure du membre, & ouverts du côté inférieur, comme le ſpica de l'humérus & du fémur.

Spica deſcendant, lorſque les doloires regardent la partie inférieure & ſont ouverts du côté de la partie ſupérieure, comme le ſpica de la clavicule & de la cuiſſe.

Le *bandage compoſé* eſt celui qui eſt fait de pluſieurs piéces de linge, tels que le T, le bandage à dix-huit chefs celui de ſcultet & les ſuſpenſoirs.

Le *figuré* eſt celui qui peut être comparé à quelque corps connus, comme l'Épervier, le Triangulaire de l'aine, le Quadrangulaire du dos.

A raiſon de leurs uſages, on les diviſe en contentifs, en uniſſans, en compreſſifs & en expulſifs.

Le bandage *contentif* eſt celui qui eſt deſtiné à retenir une piece d'appareil ſur une partie, comme dans les panſemens, ou à contenir dans ſon lieu naturel les parties déplacées & à maintenir les parties fracturées, comme dans les luxations & les fractures. Ce bandage eſt un des plus uſités en chirurgie, on l'emploie dans tous les panſemens, & dans toutes les opérations pour contenir un appareil; comme il différe ſuivant la nature de l'opération, & le lieu ſur lequel on l'applique, je le décrirai exactement en parlant des appareils.

Le bandage *uniſſant* eſt celui qui, par une preſſion molle & graduée, tend à favoriſer le raprochement des parties récemment diviſées pour procurer leurs réunion; on le diviſe en celui des plaies en long, & des plaies en travers.

Le bandage des playes en long ſe fait avec une bande à l'extrêmité de laquelle on fait deux lanières & deux boutonnières, en laiſſant deux tiers de plein entre les bords de la plaie, & les lanières & les boutonnières.

Le bandage des plaies en travers conſiſte en deux pièces de linge de la longueur du membre, & de la largeur de la plaie, où l'on fait à l'une des boutonnières & à l'autre des lanières, & que l'on fixe avec des bandes, pour les tirer en ſens

opposé, & les fixer supérieurement & inférieurement après avoir pris les précautions réquises.

Le bandage unissant est applicable dans tous les points du corps; c'est à l'adresse & à l'habilité du chirurgien à en juger l'utilité, suivant le lieu où il l'applique; il convient dans le bec de lievre, dans les amputations, les playes de l'abdomen & des extrêmités inférieures. Je décrirai ces bandages dans chaque lieu où ils conviennent; car quoique le méchanisme & l'effet soient les mêmes, il y a toujours des différences suivant la partie où on les applique.

Le *compressif* est celui qui est destiné à maintenir une partie réduite, ou à faire une compression sur une artere, à la suite de sa lésion ou de sa rupture. Ce bandage mérite beaucoup d'attention de la part du chirurgien, vu qu'il est obligé de l'employer fréquemment à l'armée. Il se fait avec des compresses graduées, ou avec un garo, ou un tourniquet; le garo est le moyen que l'on doit préférer, puisqu'il n'y a point de position où le chirurgien ne puisse se procurer ce moyen salutaire; une pelotte, une bande faite avec une portion de son mouchoir, une bande à saigner, un morceau de cuir de son soulier, une clef, ou tout autre instrument suffisent pour constituer le garo. Je traiterai à la fin de cet ouvrage des moyens compressifs relatifs aux hémorrhagies.

Le bandage *expulsif* eſt celui qui eſt employé à comprimer le fond d'un ulcère, ou d'un abcès, afin d'empêcher que le pus ne fuſe dans l'interſtice des muſcles, ou ne décole la peau, comme dans les abcès de l'avant-bras, à la faveur de compreſſes graduées, ou de tentes, dans les abcès de la marge de l'anus &c. Ce bandage eſt d'une grande utilité en chirurgie : c'eſt au génie de l'officier de ſanté à ſavoir l'employer ſuivant l'éxigence des cas.

Le *diviſif* eſt celui qu'on employe pour écarter les parties les unes des autres, pour empêcher qu'elles ſe réuniſſent, comme le diviſif du col.

On diſtingue les bandages par rapport aux parties ſur leſquelles on les applique, ſavoir en bandages & appareils de la tête, du tronc & des extrêmités. Comme cette diviſion a été ſuivie par ceux qui ont écrit ſur cette matière, je la conſerverai comme la plus naturelle à ſuivre.

ARTICLE III.

De l'application de la Bande.

Comme l'application de la bande & ſa ſolidité dépendent ſouvent de la poſition du chirurgien,

de la ſituation du malade, & de la manière dont le chef de la bande eſt fixé, je vais donner des préceptes généraux pour éviter aux éléves les inconvéniens qu'ils éprouveroient, s'ils ne prenoient pas les précautions néceſſaires pour appliquer méthodiquement un bandage, & le défaire avec précaution.

1°. L'appareil diſpoſé, le chirurgien doit ſe placer devant le malade, comme dans la fracture de la clavicule, dans les amputations, ou à côté du malade, comme dans la fracture de la jambe & de la cuiſſe, il ne doit jamais ſe déranger pour tourner autour du malade, il doit ſe mettre en poſture commode & nullement génante, pour avoir plus de facilité à faire ſon bandage, & plus de dextérité.

2°. Le malade doit être placé dans la ſituation la plus convenable pour éviter les douleurs; cette ſituation n'eſt pas la même dans toutes les maladies; dans les fractures & luxations des extrêmités ſupérieures, il eſt aſſis ſur ſon lit, ou ſur un tabouret; tandis que dans celles des extrêmités inférieures, il eſt toujours couché; dans l'anévriſme de l'artére brachiale, il eſt couché ſur le dos, le bras étendu ſur le bord du lit; tandis que dans l'anévriſme de l'artere poplité, il eſt

couché ſur le ventre, pendant le temps de l'opération & l'application de l'appareil.

3°. Lorſque la bande eſt roulée à un globe, il faut tenir le globe entre le pouce & les deux doigts, afin qu'elle ſe déroule, comme ſi elle étoit ſur un pivot; on peut auſſi le tenir dans ſa main; mais il eſt plus aiſé de laiſſer échapper le globe: quand elle eſt roulée à deux globes, on tient les globes dans chaque main.

Lorſque le bandage ſe fait à un ſeul globe, il faut commencer à aſſujetir le chef par un ou deux tours de circulaires, que l'on portera tantôt sur la partie malade, comme dans la plupart des fractures, tantôt au-deſſus de la maladie, comme après l'opération de l'anevriſme, tantôt du côté oppoſé, comme dans les ſpica, les cheveſtres, l'œil ſimple.

Les chirurgiens font fort ſouvent peu d'attention à la manière d'appliquer le chef de la bande; il n'eſt pas indifférent pourtant de porter dans pluſieurs maladies le chef de la bande à droite, ou à gauche, en avant ou en arrière. C'eſt de la poſition du chef de la bande que dépend la ſolidité & l'effet du bandage. Dans la fracture du radius, où le premier devoir du chirurgien eſt de mettre l'avant-bras dans l'état mitoyen entre la

pronation & la ſupination , il faut que le bandage favoriſe cette poſition. Dans cette maladie, on doit appliquer le chef à la partie poſtérieure & inférieure del'avant-bras pour revenir à ſon bord interne, à ſa partie antérieure & ſupérieure, pour fixer le chef & continuer tous les doloires dans la même direction pour ramener le radius dans le ſens de la ſupination. Si on plaçoit le chef à la partie poſtérieure pour venir ſur la partie ſupérieure de l'avant-bras, on rameneroit le radius dans le ſens de la pronation, & on s'oppoſeroit au rapprochement des parties fracturées.

Lorſqu'on employe la bande roulée à deux globes, on applique le plein de la bande, tantôt ſur l'appareil, tantôt dans un autre lieu, pour aller au côté oppoſé changer les globes de main ; ce changement doit ſe faire ſur le champ, de manière que chaque main remette et reçoive preſque à l'inſtant l'autre globe. Lorſque les globes ſe rencontrent et ſe croiſent, il faut appliquer l'une des bandes d'abord & l'autre par-deſſus en les croiſant, afin de ne pas faire de plis, d'inégalités et de godets, comme dans la capéline de la tête, des extrêmités & de la clavicule.

4°. *Il faut* toujours tenir le globe un peu élevé, & ne dérouler jamais la bande en traînant ſur la

partie, on doit la dérouler à meſure qu'elle en a beſoin, de l'étendue de la ſurface de la partie que l'on doit couvrir, ayant ſoin de tendre toujours le globe en l'élevant, pour appliquer le jet de la bande dans la ſituation qu'il doit avoir, ſans être obligé de la relever et de l'arranger à chaque circonvolution. En ſuivant attentivement ces préceptes, le bandage ſe fait plus ſolidement, plus promptement & avec propreté.

5°. Changer à propos le globe de main, ayant ſoin que l'une le reçoive quand l'autre le quitte.

6°. S'habituer à faire avec beaucoup de régularité les doloires, les ſpica; le bandage a plus de ſolidité & de propreté. Quoique le chirurgien ſoit libre d'augmenter, ou de diminuer les circonvolutions, il ne doit pas trop déroger à la deſcription faite ſur chaque bandage, car ſouvent il manquerait le but qu'il ſe propoſe.

7°. Eviter avec ſoin tout ce qui peut produire une compreſſion inégale, comme les godets, les replis de la bande. Rien ne nuit tant aux plaies & aux ulcères.

8°. Dans les fractures, les luxations & les plaies, il faut toujours humecter de quelques liqueurs convenables les compreſſes & les bandes afin que les tours de bande s'appliquent exactement

les uns ſur les autres, & qu'en ſe gonflant, ils ſerrent davantage le bandage.

9°. Il faut éviter d'occaſionner des ſecouſſes à la partie bleſſée, dans le temps qu'on appliquera la bande.

10°. Prendre garde de laiſſer gliſſer le globe; lorſque cet accident arrive, cela donne de l'embarras, produit des ſecouſſes à la partie, et occaſionne du retard dans l'application du bandage.

11°. Ne pas trop ſerrer le bandage, ni le faire trop lâche, mais le ſerrer dans une tenſion modérée et proportionnée à l'uſage qu'il doit remplir.

Lorſqu'il ſurvient au-deſſous du bandage roulé une petite tumeur d'une tenſion médiocre & d'une chaleur modérée, de ſorte que l'impreſſion du doigt y reſte avec facilité & ſans douleur, on ſera aſſuré que le bandage eſt bien fait.

Lorſque le bandage eſt trop ſerré, il ſe forme une tumeur dure, froide, douloureuſe, accompagnée de phlictaines & quelquefois de gangréne, ſi on ne déſerre pas promptement le bandage.

Lorſqu'il eſt trop lâche, il n'y a point de gonflement, & on paſſe aiſément les doigts deſſous; il faut pour lors le réappliquer. Enfin l'uſage & l'expérience apprendront aiſément, à l'officier de

ſanté, les dégrés de compreſſion qu'il doit exrecer à chaque bandage.

12°. Il faut toujours terminer la bande du côté oppoſé à la maladie, ne jamais l'arrêter ſur la plaie ni y faire des nœuds, & y attacher des épingles.

13°. Il faut donner au malade & au membre une ſituation convenable & commode ; mais cette ſituation n'eſt pas la même pour toutes les parties: dans la léſion des extrêmités ſupérieures, lorſque la nature des plaies exige que le malade garde le lit, on placera toute la partie ſur un oreiller, & s'il peut ſe lever, ou lui mettra le bras dans une écharpe. Dans les maladies des extrêmités inférieures, & ſur-tout dans les fractures du col & du corps de fémur, dans celles de la rotule & de la jambe, le malade gardera le lit, le repos le plus parfait, & la partie ſera fixée par un appareil convenable, &c.

Régles pour la levée des appareils.

1°. Auparavant de lever un appareil, il faut avoir ſoin de préparer tout ce qui eſt néceſſaire pour le réappliquer afin de ne pas laiſſer trop long-temps la maladie à découvert. Il eſt très-prudent, comme nous le pratiquions dans l'hôpital de Rouen

Rouen de tenir prêt un appareil de crainte d'accident.

2°. Il faut toujours humecter les bandes, de peur qu'elles ne soient collées par le pus ou les médicamens, & qu'elles ne tiennent aux poils.

3°. Il faut toujours lever les premiers appareils avec toute l'attention possible, pour éviter les secousses & le dérangement des parties, sur-tout dans les fractures & les luxations; à la suite des hémorragies il ne faut jamais arracher ce qu'on a appliqué sur le vaisseau, soit de l'agaric, soit du nid de fourmi d'Amérique, ou de la charpie; il vaut mieux les laisser tomber d'eux mêmes pour ne pas renouveller l'hémorrhagie.

4°. Il faut que le chirurgien se mette dans la même position où il était lorsqu'il a appliqué le premier appareil, & qu'il place des aides pour s'opposer aux mouvemens involontaires du malade, comme dans les fractures.

5°. En défaisant la bande, il ne doit pas laisser traîner ce qui est déroulé; mais à mesure qu'on la déroule, il faut en faire un paquet qu'on fait passer successivement d'une main dans une autre jusqu'à la terminaison du bandage.

6°. Enfin il ne faut pas déranger un appareil important comme dans les anévrismes, les hé-

morrhagies, ſans que celui qui l'a appliqué primitivement ne ſoit préſent, de peur de n'avoir pas aſſez d'habitude pour le réappliquer & de produire des accidens graves dont le malade ſerait la victime.

CHAPITRE II.

Des Appareils.

On nomme *Appareil* l'arrangement méthodique des pièces néceſſaires, avant, pendant & après l'opération.

Dans l'amputation, les pièces néceſſaires ſont un tourniquet, un garo, des bandelettes, un couteau droit, un couteau interoſſeux, une compreſſe fendue, une ſcie, une pince, du fil & des aiguilles, de la charpie, des compreſſes longuettes, de linges ou des emplâtres agglutinatives & une bande.

Les différentes pièces qui compoſent l'appareil ſont connues ſous le nom de charpie, plumaçeau, bourdonnet, de tente, meche, ſeton, ſindon, tampons, pelottes, d'emplâtres, de croix de malthe, de compreſſes, de longuettes, de lacs, de liens, de rempliſſage, couſſinets,

d'atelles, cartons, palettes, talonnières, de semelles, tibiales, fanons, faux fanons, &c.

La *Charpie* eſt un amas de pluſieurs filamens qu'on a tiré de petits morceaux de linge à demi uſé, & qui ne doit être ni trop gros, ni trop fin. Elle ſe diſtingue en charpie brute & en charpie rapée.

La charpie brute eſt celle qui eſt employée telle qu'elle eſt après avoir éffilé le linge.

La rapée eſt celle qui ſe fait en ratiſſant le linge avec le couteau; le duvet amaſſé, conſtitue la charpie rapée, qui eſt un puiſſant deſſicatif.

L'arrangement méthodique de ces filamens eſt appelé *Plumaceau* : les plumaceaux ſe diviſent par rapport à leur figures en ovales, en ronds, en parallelelogrames, en grands, moyens & petits.

Pour qu'un plumaceau ſoit bien fait, il faut qu'il ſoit plus large qu'épais, que ſes extrêmités ne forment aucuns bourrelets, ni duretés, & les replier avec le dos de la main pour les égaliſer, afin qu'appliqués ſur la plaie, ils ne produiſent pas d'irritation & de contuſions.

Le *Bourdonnet* eſt un petit rouleau de charpie de figure oblongue, plus épais que large, deſtiné à abſorber le pus & à empêcher le recollement des parties.

La *Tente* eſt la réunion de pluſieurs brins de charpie très-longs, diſpoſés en cylindre ou en pyramide, fixés par un fil pour qu'ils ne ſe dérangent pas, ou d'un morceau de linge éffilé par ſes deux extrêmités.

On ſe ſert de la tente dans les maladies de l'anus, dans les retreciſſemens du rectum, ou de quelques ouvertures, dans la retroverſion des inteſtins, à la ſuite d'anus contre nature, & comme moyen de compreſſion à la ſuite de l'opération de la fiſtule à l'anus. [1]

On appelle *Meche* pluſieurs filamens de charpie, ou de coton ou de ſoie écrue d'une certaine longueur. [2]

On l'employe à la ſuite de l'opération de la fiſtule lacrymale, dans la cure radicale de l'hydrocèle, & dans les plaies profondes.

Le *Seton* eſt une bandelette de linge éffilé des deux côtés que l'on enduit de médicamens, comme dans l'opération du seton, de l'empième et autres maladies pour empêcher qu'une plaie ne ſe ferme & faciliter l'écoulement du pus.

---

[1] *Petit*, œuvres poſth. Page 171, Tome 2.

[2] David ſe ſervoit de ſoye écrue dans l'opération de la fiſtule lacrymale.

Le *Sindon* eſt une petite pièce de linge, ou pluſieurs brins de charpie liés par le milieu, diſpoſés en rond de la grandeur de la pièce de l'os ſcié par la couronne du trépan.

Les *Tampons* ſont des petits plumaceaux que l'on roule dans les mains, deſtinés à remplir le fond d'un abcès ou à abſorber le pus.

La *Pelotte* eſt une eſpèce de tampon de charpie couvert par un morceau de linge qui eſt lié par ſes extrêmités, deſtiné à contenir les parties déplacées, comme dans les hernies exomphale & bubonocèle, & à ſervir de moyen compreſſif dans les hémorrhagies.

Les *Emplâtres* ſe font avec des morceaux de linge, de taffetas ou de peau couverts de quelque onguent agglutinatif; on s'en ſert pour couvrir un léger appareil, & comme moyen de réunion, la forme & la figure diffèrent ſuivant le lieu où on les applique.

Les *Compreſſes* ſont des morceaux de linge pliés, en pluſieurs doubles, deſtinés à être placés ſur quelques parties bleſſées, ſoit pour la garantir de l'impreſſion de l'air, y contenir quelque médicament, remplir certains vuides, pour que les bandes ne godent pas, & enfin pour comprimer quelques parties molles.

Il faut que le linge ne ſoit pas neuf, qu'il ſoit à demi-uſé, qu'il n'y ait ni ourlets, ni liſières, qu'il ſoit blanc de leſſive, qu'il ne ſoit ni trop grand, ni trop petit, mais ſuffiſamment grand pour entourer la partie, & qu'il ſoit plié en pluſieurs doubles.

La figure des compreſſes eſt toujours relative à la partie, tantôt elles ſont quadrangulaires, triangulaires, tantôt oblongues, rondes, &c.

On les diviſe en ſimples & en compoſés.

Les compreſſes *ſimples* ſont celles qui ne ſont compoſées que d'un lé de linge. Telles ſont les compreſſes dont on ſe ſert pour les fractures ſimples de la jambe & du bras.

Les *compoſées* ſont celles qui ont plus d'un lé.

Les compreſſes graduées unies, ſont celles dont les lés ſont tous égaux & qui n'ont pas plus d'épaiſſeur d'un côté que de l'autre.

Les compreſſes graduées ſe font avec une pièce de linge que l'on diſpoſe en pyramide, & que l'on plie de manière que le ſommet ſoit plus étroit & la baſe plus large, ayant ſoin de les diſpoſer par étage & de laiſſer un intervalle de trois lignes à chaque pli. On ſe ſert de ces compreſſes pour comprimer à la ſuite d'une hémor-

rhagie, ou pour remplir les vuides, afin que la bande ſerre également & ne gode pas.

Leurs dimenſions varient ſuivant la grandeur de la partie, le lieu que l'on doit comprimer & la nature de la maladie.

Les compreſſes graduées inégales ſont celles que l'on plie inégalement pour les rendre plus épaiſſes d'un côté; on s'en ſert comme moyen propre à chaſſer le pus & à rapprocher les parties.

La *croix de malthe* eſt un morceau de linge plié en quarré, dont on coupe les quatre angles à certaines diſtances; cette compreſſe eſt ainſi taillée pour empêcher les plis; elle étoit en d'uſage dans les amputations.

La *demie croix de malthe* eſt une compreſſe quarrée, pliée en pluſieurs doubles que l'on ne coupe qu'à deux angles; on s'en ſert pour entourer l'épaule.

La compreſſe *longuette* eſt celle qui eſt plus longue que large.

La compreſſe *en fronde* eſt celle qui eſt taillée aux deux extrêmités & dont on ne laiſſe qu'un plein de quatre travers de doigt; on s'en ſert pour entourer les articulations, afin d'éviter les compreſſions inégales.

En général, on doit faire des inciſions aux

compresses lorsqu'elles forment des plis pour qu'elles ne godent pas.

Les *Lacs* sont des bandes plus ou moins longues, faites de fil de laine ou de soie, destinées à fixer quelques parties comme dans certaines fractures, ou pour multiplier les forces pour faire les extensions, comme dans les luxations.

Pour appliquer un lacs on commence par relever la peau, on entoure la partie qui reçoit le lacs, de compresses suffisamment épaisses pour diminuer la pression; on les place près des condyles ou des éminences capables de les retenir, parce qu'ils glisseroient & ne rempliroient pas leur effet s'il n'y avoit pas de point d'appui, ayant soin de les serrer davantage chez les gens gras.

Pour faire le lacs, on prend une bande de fil que l'on plie deux fois dans son centre pour faire deux anses, on applique la partie de la bande ainsi disposée sur le remplissage, on engage les extrémités dans chaque anse, on les tire en sens opposé pour serrer le lacs, & sur les deux chefs on multiplie plus ou moins les forces.

On les divise en égaux & inégaux.

Les premiers servent à tirer également une partie, pour en fixer deux à la fois.

Les inégaux sont plus longs d'un côté que de l'autre.

Les *Lacs* ont reçu différens noms ſuivant leurs inventeurs, ou relativement à leurs uſages; comme l'herculien, le chiaſtre, le nautonnier, le loup, *&c.*

On les trouvera décrits dans Oribaſe.

Les *Liens* ſont des bandelettes de rubans ou de toile qui ſont deſtinées à lier & aſſujettir quelques appareils de fractures comme les fanons. Le nombre des liens ſont toujours relatifs à l'étendue de la partie; il faut toujours les nouer en dehors.

On appelle encore *lien* ou *ligature* pluſieurs fils raſſemblés & cirés pour en faire une eſpèce de ruban; cette ligature eſt d'une grande utilité pour lier les vaiſſeaux après l'amputation, l'opération de l'anevriſme & après les plaies de l'artère (1).

On appelle *Tourniquet* une machine, ou une eſpèce de ligature dont on ſe ſert pour faire une forte compreſſion autour d'une partie, ſoit

[1] On a voulu, dans différentes opèrations de l'Anévriſme, ſubſtituer au fil ciré, des petits rubans de fils; on a abandonné ce moyen, vu qu'ils ne ſerroient pas avec autant d'exactitude que le ruban de fil ciré.

pour diminuer la vélocité du ſang, ou pour l'intercepter entièrement. On en compte de deux ſortes, le premier eſt appellé garo [1], le ſecond tourniquet proprement dit [2].

On appelle *longuettes* des compreſſes de linges, un peu épaiſſes, longues de huit à dix pouces, & larges de trois ou quatre doigts; elles ſont en uſage pour les fractures des extrêmités.

Les *Atelles* ſont des pièces de bois très-minces, larges de deux ou trois doigts, de la longueur d'un demi-pied, recourbées dans quelques occaſions pour s'accommoder plus aiſément à la partie & recouvertes par du linge; on ſe ſert quelquefois de cartons, on a abandonné ces atelles parce qu'elles ſont ſuſceptibles de ſe ramollir [3].

Quelquefois on fait des gouttières de carton pour recevoir les parties.

---

[1] Conſulter la ſixième partie de cet ouvrage.

[2] Mémoires de l'Académie des ſciences, année 1718.

[3] Les Anglais ſe ſervent d'atelles qu'ils appellent *Spintg*, on les trouve dans le Cabinet des Écoles rangées ſous le N°. 14.

Les *Fanons* ſont des lattes de bois de la longueur de la partie, entourées d'une ſerviette. Le fanon interne doit être plus court que l'externe, afin de ne point bleſſer les parties génitales ; le fanon externe doit être plus long pour les fractures du corps & du col du femur ; ils ſont particulièrement deſtinés à maintenir les fractures des extrêmités inférieures dans leur poſition. [1]

Les faux fanons ſe font avec une pièce de linge pliée en pluſieurs doubles, roulée à plat par ſes deux extrêmités ; on ne s'en ſert que lorſqu'on veut comprimer une partie ; ils ſervent encore de rempliſſage.

Les *rempliſſages* ou *couſſins* ſe font tantôt avec des compreſſes fort épaiſſes de gros linge ; ou avec des couſſinets de paille d'avoine ou de ſon, de même longueur que le membre, que l'on place entre le fanon & la partie affectée pour que les

---

[1] On trouve dans tous les ouvrages ſur les fractures, la deſcription de petits cylindres faits de paille, au milieu deſquels on met une baguette de bois flêxible que l'on appelle fanon ; on a abandonné ce moyen, & on préfere les lattes, ou des moyens analogues ; parcequ'ils touchent par plus de ſurface ſur la partie, & qu'ils ſont moins ſuſceptibles de gliſſer.

parties saillantes ne soient pas comprimées par les fanons.

La *palette* est un morceau de bois ou de carton destiné à maintenir les doigts dans une situation convenable & empêcher les mouvemens du poignet, soit à la suite de luxation ou de maladies particulières.

La *semelle* est un morceau de bois ou de cuir destiné à borner les mouvemens du pied & à lui servir de point d'appui.

La *talonnière* est une compresse roulée de manière à faire un creux dans le milieu pour recevoir le talon, afin d'éviter la compression sur les matelats; on peut encore se servir d'une bande roulée à deux globes, ou de remplissage.

La *tibiale* est une compresse large de deux pouces & longue d'une demi-aune, destinée à être placée à la partie antérieure du tibia.

Enfin l'*archet* est un demi-cerceau de bois, large d'un pied ou environ, qui sert à élever & soutenir la couverture & le drap pour qu'ils ne portent pas sur la partie malade, particulièrement dans les maladies des extrêmités inférieures.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Bandages & Appareils de la Tête & des Tempes.

ARTICLE PREMIER.

Grand Couvre-Chef.

Pour faire le grand Couvre-chef, on prend une ſerviette plus longue que large, ou un morceau de linge de trois quarts d'aune. La grandeur du linge & de la ſerviette peut pourtant varier ſuivant le volume de la tête; on la plie en travers, laiſſant excéder d'un pouce & demi le pli inférieur; on la met enſuite en quatre pour en marquer le milieu, on applique l'appareil qui conſiſte pour le trépan en un ſindon, de la charpie, pluſieurs compreſſes quarrées trempées dans un défenſif convenable; on ouvre la ſerviette, on porte enſuite les quatre doigts de l'une & l'autre main

ſous le pli inférieur, & les deux pouces ſur le pli ſupérieur à quatre travers de doigt du milieu. On place le milieu du bandage ſur la ſuture ſagittale, de manière que le bord inférieur tombe ſur l'extrêmité du nez & le bord ſupérieur ſur la racine, ayant la précaution de ne pas promener la ſerviette en arrière ou en devant pour ne pas déranger les pièces d'appareil. De cette diſpoſition il en réſulte quatre angles, dont deux antérieurs qui ſont doubles & qui ſont ſur les joues, & deux poſtérieurs ſimples qui tombent ſur les épaules. On prend les deux angles du pli ſupérieur que l'on fait tenir par un aide ſous le menton ou que l'on y lie: on tire de bas en haut le chef inférieur, ou celui qui eſt ſur le front, on le renverſe ſur le ſupérieur, ayant ſoin de diminuer lès plis, on porte les deux angles à la nuque, en ramaſſant exactement les plis & en les effaçant en paſſant les doigts en-dedans, & on les entre-croiſe pour lès attacher avec des épingles, on relève les bouts de la ſerviette qui pendent ſur les côtés & qu'on appelle patte d'oye, on replie ſur le côté le bord pour qu'il n'excède pas la partie antérieure du bandage, & on vient les aſſujettir ſur le côté de la tête; on prend les parties latérales qui pendent ſur les épaules, on les relève ſur les oreilles, ayant ſoin d'élargir la partie poſtérieure qui forme une eſpèce

de godet & d'en faire un quarré que l'on fixe avec des épingles ſur les parties latérales de la tête, pour que le bandage ne ſe dérange pas, on met un bonnet par-deſſus.

Ce bandage eſt un des plus ſolides que l'on emploie dans les maladies de la tête; on en fait uſage pour maintenir un appareil après l'opération du trépan & dans toutes les plaies conſidérables de la tête. Il faut que le chirurgien s'exerce à le faire, car il eſt difficile & long à appliquer.

ART. II.

Bandeau.

Le bandeau ſe fait avec une pièce de linge, d'une demie-aune de long & d'un quart de large; on plie cette pièce en quatre, ayant ſoin que les bords ſoient en-dedans, on l'applique ſur le milieu du front, on dirige les extrêmités à la nuque pour les y croiſer & les fixer avec des épingles.

Ce bandage très-ſimple eſt employé fréquemment pour les tempes, la nuque & les maladies des yeux.

Art. III.

Mouchoir en triangle.

Pour faire ce bandage, on prend un mouchoir que l'on plie en triangle, on marque le milieu par un pli, on paſſe les doigts par-deſſous, comme dans le bandage appellé grand couvre-chef; on le place ſur la tête, on conduit les deux extrêmités au-deſſus des oreilles, des ſourcils juſqu'à la nuque, où on les croiſe, en engageant ſous le croiſé l'angle libre ou poſtérieur, on les ramène ſur le front, ou on les fixe avec des épingles, on relève l'angle poſtérieur ſur le croiſé où on l'attache.

Ce bandage eſt très-ſimple & d'un grand uſage dans les plaies de la tête; il peut être appliqué ſur tous les points de la tête en changeant ſa direction.

Art. IV.

Des T.

Pour faire les T, on prend une bande de trois-quarts d'aune de long ſur trois travers de doigts de large

large, on coud deux ou trois bandelettes d'une demi-aune de long ſur la bande qui doit entourer la tête, on porte alternativement les bandelettes ſur la tête, on les attache au circulaire, on les renverſe & on couvre avec plus ou moins de régularité cette partie avec ce ſimple bandage. Le nombre des bandelettes la fait appeller T ſimple, double, triple ou quadruple.

Ce bandage eſt très-propre à contenir un ſimple appareil ſur la tête.

ART. V.

Bandage de Galien ou des pauvres, ou à ſix chefs.

Pour faire ce bandage, on prend un morceau de linge d'une demi aune de long ſur un quart de large ; on plie en trois cette pièce, on en marque le milieu, on fend les deux plis de l'un & l'autre côté, en laiſſant dans le centre un plein de quatre travers de doigts, ce qui forme une fronde à ſix chefs.

Pour appliquer ce bandage, on prend le chef poſtérieur que l'on plie en deux ſur le chef du

milieu, on prend enſuite le chef antérieur que l'on renverſe de même ſur le poſtérieur, le chef du milieu eſt pendant de l'un & l'autre côté. On paſſe les doigts de l'une & l'autre main ſous le chef du milieu & les pouces en-deſſus pour retenir les deux autres chefs, on place le chef du milieu ſur le ſommet de la tête, on le dirige ſur les oreilles, ſous le menton pour nouer les extrêmités du chef avec un bout de bande; on déplie le chef antérieur, on paſſe les doigts ſous ce chef de manière que le bord ſe trouve entr'eux & le pouce; on le dirige de la partie antérieure à la poſtérieure en le portant au-deſſus des ſourcils, des oreilles & derrière la tête, où on les entrecroiſe pour les fixer avec des épingles, on déplie les chefs poſtérieurs & on les ramène ſur le front pour les entrecroiſer & les attacher de même. Le chef du milieu ſe noue ſous le menton, ou ſe renverſe ſur les autres, comme les coîffures des femmes.

Ce bandage eſt ſimple, commode & retient très-bien les pieces d'appareil; il eſt plus facile à appliquer que le grand couvre-chef, moins chaud & plus aiſé à ſe procurer dans les armées, vu qu'on a toujours du linge à ſa diſpoſition, & qu'avec la moitié d'un mouchoir on peut le faire.

Art. VI.

Capeline de la Tête, ou Bonnet à deux globes.

Pour faire ce bandage, il faut avoir une bande de dix aunes de long, sur deux travers de doigts de large, roulée en deux globes inégaux, dont le plus petit servira à faire les renversés ; on tient un globe dans chaque main, on applique le plein de la bande sur la partie antérieure du front ; on dirige les globes au-dessus des sourcils & des oreilles, en descendant obliquement à la nuque, où on change de main les bandes en les entre-croisant, de façon que le plus gros globe fasse les circulaires, & le plus petit, les renversés ; on fait passer le plus gros sur le croisé ; on renverse le petit globe en le dirigeant de l'occiput au front, en suivant le trajet de la suture sagittale ; on continue le circulaire pour fixer antérieurement le premier renversé ; on porte le petit globe sur le circulaire pour faire un second renversé que l'on dirige de la partie antérieure à la postérieure, en laissant le premier renversé découvert d'un tiers ; on fixe postérieurement ce second renversé par un tour de circulaire ; on porte le troisième renversé de droite à gauche, &

de la partie poſtérieure à la partie antérieure, & on le fixe par un tour circulaire. On continue ſucceſſivement de faire les doloires de la partie antérieure du front à la partie poſtérieure de l'occiput de droite à gauche, *& vice verſâ*, avec le petit globe, en deſcendant de chaque coté & diſpoſant les doloires en forme de côte de melon que l'on aſſujettit avec le grand globe par des circulaires. On continue ainſi juſqu'à ce que la tête ſoit entièrement recouverte de l'un & de l'autre coté, & on affermit les renverſés par deux ou trois tours de circulaires.

Ce bandage eſt aſſez ſolide, il peut ſervir à contenir les pieces d'appareil; mais on préfére les précédens à cauſe de la difficulté de ſon application: on l'a propoſé dans l'écartement des ſutures, lorſqu'on l'employe dans ce cas, il faut que les renverſés ſoient dirigés d'une tempe à l'autre: mais il eſt démontré qu'il eſt inutile.

Art VII.

De la Fronde de la Tête.

Ce bandage ſe fait avec une piéce de linge d'une demie aune de long ſur ſix travers de doigts

de large; on la plie en deux, & on la fend de l'un & l'autre coté, laiſſant dans le milieu un plein de quatre à cinq travers de doigts; après avoir placé l'appareil, on applique le plein du bandage ſur les piéces d'appareil, ou ſur les véſicatoires; on conduit les chefs ſupérieurs de la partie poſté-rieure de la tête au front, pour les fixer par une épingle; les chefs inférieurs ſe portent ſur le contour du col, où on les fixe.

Ce bandage peut s'appliquer ſur les côtés de la tête, ſur ſon ſommet, il peut convenir pour le col, ſa ſimplicité aſſure ſon uſage.

ART. VIII.

Nœud d'emballeur ou ſolaire, ou Cheveſtre oblique.

Lorſqu'on fait la ſaignée de la Temporale, on met ſur l'artère ouverte de l'agaric que l'on ſoutient par des compreſſes graduées, maintenues par le nœud d'emballeur. Pour le faire on prend une bande longue de cinq aunes & large de deux travers de doigts, on roule la bande à deux globes inégaux; on applique le plein de la bande ſur les compreſſes graduées, on les dirige

obliquement, antérieurement & poſtérieurement juſqu'à la tempe oppoſée, où on entre-croiſe les bandes en changeant de main pour revenir ſur l'endroit où on a appliqué l'appareil; on change de main les globes pour faire un demi tour qui, par ce moyen, fait un nœud, ou une anſe comme les embaleurs, en changeant de direction les globes, on en conduit un ſur le ſommet de la tête, & l'autre ſous le menton; lequel globe monte à ſon tour ſur la tête en changeant de direction, & l'on revient ſur l'endroit où l'on a commencé; on change de rechef les globes, on fait un nœud en dirigeant les bandes antérieurement & poſtérieurement, pour les entre-croiſer ſur la tempe oppoſée; on change de main les globes pour les porter dans la même direction ſur le ſecond nœud, où on change de nouveau les globes, en faiſant un troiſième nœud, en dirigeant les globes ſur la tête & ſous le menton. On fixe les nœuds par deux ou trois tours de circulaires.

Ce bandage, quoique très-embarraſſant, eſt d'une grande utilité pour arrêter l'hémorrhagie de l'artere temporale, à raiſon de la compreſſion exacte qu'il fait. Les chirurgiens ne doivent pas le négliger.

Art IX.

Noué.

Le *Noué*, ainſi nommé à cauſe de ſes nœuds multipliés, ſe fait avec une bande de ſix à ſept aunes de long ſur deux travers de doigts de large, roulée à deux globes. Après avoir garni la plaie avec de la charpie, & appliqué les compreſſes convenables, on porte le plein de la bande à la tempe oppoſée du lieu malade, en dirigeant un globe ſur le ſommet de la tête & l'autre deſſous le menton, pour venir ſur l'appareil, où on les croiſe pour changer de main les globes & faire pluſieurs circonvolutions dans le même ſens; à la troiſième circonvolution, on change de main les globes, pour faire un demi tour, ce qui forme un nœud, ou une anſe, & change la direction des globes, de manière que le ſupérieur devient inférieur, & l'inférieur devient ſupérieur. Le ſupérieur eſt porté au ſommet de la tête, ſous le menton, & l'inférieur deſſous la machoire inférieure pour revenir ſur la tempe oppoſée à la plaie, ſur le ſommet de la tête & ſur la tempe; arrivé vis-à-vis de la plaie, on change de nouveau de main les globes, on fait un ſecond nœud au-deſſous du premier,

on continue à faire plusieurs nœuds de la même manière & on termine par plusieurs circulaires autour de la tête pour lui donner plus de solidité.

Ce bandage diffère du précédent en ce que les nœuds sont au-dessous les uns des autres, & sous l'oreille du lieu malade, on l'employe après l'extirpation des parotides pour faire une compression exacte à la suite d'une hémorrhagie.

ART X.

Scapha.

La *Scapha* se fait avec une bande longue de trois aunes & large de deux travers de doigts; on laisse pendre un jet de bande que l'on assujettit sous le menton; on place la bande sur les compresses qui sont sur l'endroit de la saignée, on la dirige obliquement sur le pariétal droit jusqu'à la nuque, & on vient par un demi circulaire passer au-dessus de l'oreille & des sourcils. Pour fixer le jet, on le renverse en dirigeant obliquement sur le pariétal du coté opposé, on le fixe par un circulaire, & on ramène l'extrêmité du jet de la partie postérieure, à la partie antérieure le long de la suture sagittale, & on termine par deux circulaires.

Art. XI.

Discrimen.

Le *Discrimen*, qui signifie division ou séparation, se fait avec une bande de trois aunes de long sur deux travers de doigts de large; on laisse pendre sur le nez un jet de bande d'une demie aune de long, on assujettit le chef libre avec le pouce, on tourne la bande en dedans, on la dirige le long de la suture sagittale jusqu'à la nuque, où on la renverse; alors elle se trouve dans sa situation naturelle, & ne gode pas; on revient sur le front par une circulaire pour assujettir l'appareil, & l'on relève le jet pour le conduire le long de la suture sagittale jusqu'à la nuque; on le fixe par une circulaire & on continue les renversés & les circulaires jusq'àu ce que le jet soit employé.

Art. XII.

Discrimen en X.

Ce bandage se fait avec une bande de cinq aunes de long sur deux travers de doigts de large,

on porte le chef de la bande de l'occipital au front pour assujettir l'appareil par deux circulaires; on la dirige ensuite sous l'oreille, on monte sur l'angle externe de l'œil, sur le milieu du front & le pariétal opposé, en croisant les circulaires; on conduit ensuite la bande à la partie supérieure de l'occipital pour revenir sur le pariétal & sur le front croiser en manière d'X le premier jet sur la veine ouverte, on descend à l'angle externe sous l'oreille de la même manière que l'on a fait de l'autre côté; on retourne à l'occipital, d'où l'on revient au front pour former trois ou quatre X. On termine par trois circulaires pour affermir le bandage.

Il est préférable aux précédens & peut-être employé dans les plaies du front; on l'appelle ainsi parce qu'il forme en devant & en arrière un X.

Art. XIII.

Du Figuré.

Le *Figuré* décrit par les auteurs sous le nom de royal se fait avec une bande de quatre aune, de long, sur deux travers de doigts de large, on laisse pendre un jet d'un quart-d'aune sur le nez,

on dirige la bande du front à la nuque, on revient sous le menton, on retourne derrière l'occiput pour passer au-dessus des oreilles & faire un circulaire que l'on réitère deux fois, de l'autre main on relève le jet qui est sur la face & on en fait une compresse pyramidale que l'on fixe à chaque pli par une circulaire, & on assujettit le tout par deux ou trois circulaires.

Ce bandage convient de même que les précédens pour la saignée de la préparate.

Art. XIV.

Bandages Unissans.

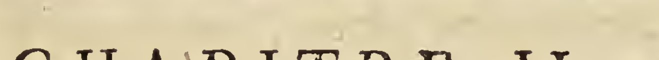
Les diverses directions des plaies à la tête, ont nécessité la différence des bandages pour les plaies en long & en travers. Dans les plaies en long, sur les tempes, sur le front ou l'occiput, on prend une bande de trois aunes de long sur trois travers de doigts de large; on fait à l'extrêmité de la bande deux lanières, ensuite on mesure la distance qu'il y a d'un bord de la plaie à l'autre, en faisant décrire à la bande la circonférence de la tête, on fait au lieu marqué deux boutonnières, on rase & on nettoye la plaie, ensuite on porte le

plein de la bande à la partie diamétralement oppoſée à la plaie, on place deux compreſſes graduées ſur les bords, on paſſe les lanières dans les boutonnières, on les tire en ſens oppoſé, enſuite on les porte autour de la tête pour les engager ſous les circulaires que l'on fait pour les fixer.

Dans les plaies en travers, on prend deux pièces de linge d'un tiers d'aune de long, de la largeur de la plaie, on fait à l'une des pièces des lanières & à l'autre des boutonnières; on prend une bande longue de cinq aunes ſur deux travers de doigts de large, on fixe le chef de la bande par deux tours de circulaires, on engage ſous les circulaires une bandelette qui fait l'office de mentonnière pour qu'elles ne ſe dérangent pas, enſuite on place antérieurement & poſtérieurement les pièces de linge que l'on fixe par pluſieurs circulaires, après avoir renverſé pluſieurs fois l'extrêmité de chaque pièce entre les circulaires pour donner plus de ſolidité au bandage; on couvre la plaie d'un plumaceau, on met des compreſſes graduées à peu de diſtance de ſes bords, on engage les lanières dans les boutonnières, on les tire en ſens oppoſés & on vient les fixer antérieurement & poſtérieurement, en renverſant les extrêmités ſous les circulaires; enſuite on renverſe les deux extrê-

mités de la mentonniére sur les circulaires que l'on fixe avec une épingle.

Ce bandage est applicable dans tous les points de la tête, excepté sur les parties latérales ; c'est au sçavoir du chirurgien à lui donner plus ou moins d'obliquité, suivant la direction de la plaie & le lieu où elle se trouve ; il est préférable à la fronde proposée par quelques auteurs & au bandage roulé à deux globes.



CHAPITRE II.

Bandages & Appareils pour les yeux.

Dans les plaies des paupieres & leurs maladies on applique des plumaceaux ou des emplâtres maintenus par des compresses plus longues que larges trempées dans un défensif convenable, soutenues par un des bandages qui vont être décrits.

Le bandeau est le même que celui que j'ai décrit page 31.

Le mouchoir en triangle s'employe aussi pour les maladies des yeux, lorsqu'il ne couvre qu'un

œil, on le porte obliquement, & lorſque les deux yeux ſont malades, on le porte horiſontalement, voyez page 31.

Art. XV.

De l'Œil Simple.

L'*œil ſimple* ſe fait avec une bande de cinq à ſix aunes de long, ſur deux travers de doigts de large, roulée à un globe; on porte le chef à la nuque pour venir paſſer au-deſſus des ſourcils & des oreilles & revenir à la nuque pour le fixer, on fait une ſeconde circulaire pour retenir l'appareil, on revient à la nuque pour paſſer ſous l'oreille & venir vers l'angle de la mâchoire inférieure, d'où l'on monte obliquement ſur la joue du côté malade ſur l'angle interne de l'orbite, la racine du nez, & de-là ſur le pariétal du côté oppoſé pour redeſcendre à la nuque & revenir à l'angle de la mâchoire, pour monter obliquement ſur la joue, paſſer ſur la racine du nez & de-là ſur le pariétal oppoſé, ayant ſoin de faire des doloires ouverts du côté de la bouche & du côté de la ſuture ſagittale; on redeſcend à la nuque, on vient ſur l'angle de la mâchoire en faiſant deux tours de la

même manière, ce qui forme quatre doloires en bas & en haut, & on termine par des circulaires autour de la tête pour affermir le bandage.

Ce bandage convient lorſqu'il n'y a qu'un œil affecté, il eſt propre à retenir un appareil, vu que le point de compreſſion n'agit que ſur l'angle interne.

ART. XVI.

De l'Œil double à un ſeul globe.

L'*œil double* ſe fait avec une bande de ſix à huit aunes de long ſur deux travers de doigts de large; on porte le chef à la nuque pour le fixer par un tour de circulaire, on en fait un ſecond pour lui donner plus de ſolidité, on vient enſuite à l'angle de la mâchoire pour paſſer obliquement ſur la joue, la racine du nez & le pariétal oppoſé; au lieu de deſcendre à la nuque, on fait un demi-tour de circulaire à la partie ſupérieure & moyenne de l'occipital, & on revient parallelement ſur l'autre pariétal paſſer ſur le front à la racine du nez en formant un X ſur le premier tour, on couvre l'autre œil, on deſcend ſur la joue l'angle inférieur de la mâchoire pour ſe rendre à la nuque,

on revient à l'angle inférieur de la mâchoire du côté opposé, on monte sur la joue, la racine du nez, le front & le pariétal opposé, on fait un demi tour sur la partie supérieure de l'occipital, on revient sur le pariétal opposé pour descendre sur le front passer sur la racine du nez pour former un second croisé, on continue deux fois ces circonvolutions ayant soin de faire des doloires ouverts du côté de la bouche & de la suture sagittale; on termine par deux ou trois circulaires pour les affermir.

Il est d'une grande utilité pour les inflammations des yeux, pour maintenir les topiques, & après l'opération de la cataracte.

Art. XVII.
De l'Œil double à deux globes.

L'œil double se fait avec une bande de six à huit aunes de long sur deux travers de doigts de large roulée à deux globes inégaux; on applique le plein de la bande à la partie antérieure & moyenne du front, au-dessus des sourcils, on dirige les deux globes au-dessus des oreilles, en descendant à la nuque où l'on change de main les globes pour les entre-croiser & les ramener sur

l'angle

l'angle des mâchoires en montant enſuite obliquement ſur les joues, la racine du nez, où on entre-croiſe en manière d'X les globes en les changeant de main, on les dirige obliquement ſur les pariétaux pour redeſcendre à la partie poſtérieure de l'occipital, où on les entre-croiſe de nouveau en les changeant de main, on les ramène ſur l'angle des mâchoires en dirigeant la bande quatre fois de la même manière, & on termine par pluſieurs circulaires autour de la tête pour affermir les doloires qui doivent être ouverts en bas & du côté de la ſuture ſagittale.

Ce bandage eſt plus ſolide que l'œil double à un ſeul globe, il mérite dans tous les cas la préférence.

A R T. XVIII.

Appareil pour l'opération de la Cataracte.

Après cette opération, on met ſur l'œil opéré, un plumaceau fait de charpie très-fine ou du coton bien cardé que l'on trempe dans l'eau où on a mélangé un peu d'eſprit de vin; on applique par-deſſus deux compreſſes oblongues qui doivent couvrir les deux yeux, ſans exercer aucune compreſſion, maintenues par le bandeau ou le mouchoir en triangle, rarement avec le monocle.

ART. XIX.

Du Monoclus, ou Monocle.

Le *Monocle* se fait avec une bande roulée à un seul globe de six aunes de long sur deux travers de doigt de large, les compresses placées sur l'endroit opéré, on laisse pendre un jet de bànde de trois quarts d'aunes de long, on assujettit sur la mâchoire le jet que l'on porte obliquement sur la joue pour monter vers le grand angle de l'œil du côté malade, la racine du nez, le front, sur le pariétal opposé pour descendre à la nuque, revenir sous le menton, fixer le jet pendant; on se rend ensuite, en tournant autour du col, à la nuque, d'où l'on monte sur le front pour assujettir la bande qui y passe, & l'on revient ensuite sous le menton; on renverse le jet pendant que l'on conduit obliquement sur l'angle interne, le front, le pariétal opposé & sur la nuque, ayant soin de faire un doloire ouvert en bas du côté de la bouche, & en haut du côté de la suture sagittale; on vient fixer le second jet en tournant autour du col pour se rendre à la nuque, remonter sur le front assujettir le second jet, on revient sous le menton, on renverse pour la troisième fois le jet, on le fixe comme les précédens, &

on revient ſur l'angle de la mâchoire inférieure pour faire deux tours comme dans l'œil ſimple, & on termine par des circulaires autour de la tête, pour donner plus de ſolidité au bandage.

Ce bandage eſt employé pour maintenir la charpie & les compreſſes placées au grand angle de l'œil; ces compreſſes doivent être pliées en triangle & les emplâtres échancrées du côté de l'œil. On s'en ſert encore pour maintenir des tentes ou des canules, ou des ſetons après l'opération de la fiſtule lacrymale.

Moreau, chirurgien en chef de l'hoſpice d'Humanité, employait preſque toujours ce bandage, & David, à Rouen, ne ſe ſervait que d'un ſimple T.

CHAPITRE III.

Des Bandages & Appareils pour le Nez.

Art. XX.

T Double.

Ce bandage eſt ſemblable au T que j'ai décrit pour la tête; on prend une bande de la lar-

geur de l'intervalle interposé entre le nez & le bord de la levre supérieure ; (cette bande doit être d'une aune de long sur un demi travers de doigt de distance,) & deux bandelettes d'un quart d'aune de long ; on applique le milieu de la bande sur la levre supérieure, on la conduit au-dessous des oreilles, on porte les chefs à la nuque, on les entre-croise pour revenir au-dessus des oreilles, on relève les deux bandelettes sur les côtés du nez, on les entre-croise sur sa racine, on les porte sur le front, le sommet de la tête, à la nuque, où on les engage sous la circulaire qui, du front, va à la nuque pour les fixer avec une épingle.

Ce bandage convient lorsqu'il faut tenir un simple appareil sur le nez.

Art. XXI.

L'Epervier ou Drapeau.

L'*Épervier* ou le *Drapeau* se fait avec un lambeau de linge de figure triangulaire pour loger le nez, on fait deux ouvertures près les angles inférieurs pour répondre à celles des narines, on lève une portion de toile en forme de pyramide dont le sommet sera en bas & la base en haut, ce qui

divise l'angle supérieur en deux ; on fronce cette échancrure, on coud ensemble les deux bords, ce qui forme une bourse plus large en bas & plus étroite en haut afin qu'elle s'accommode exactement au nez, on coud à l'angle supérieur de la pyramide une bandelette d'un quart d'aune de long & d'un demi travers de doigts de large, & à la base le milieu d'une bande de trois aunes de long sur un demi travers de doigt de large ; on enveloppe le nez dans cette bourse, après avoir nettoyé la plaie, réuni avec du taffetas gommé & placé une petite compresse ; on conduit à la nuque le long de la suture sagittale la bandelette qui est cousue au sommet de la pyramide ; ensuite on porte la bandelette cousue à la base du bandage, sous le nez, sur la levre supérieure, sous les oreilles & à la nuque, où on les entre-croise pour revenir sous les oreilles, aux angles de la mâchoire inférieure pour monter le long des joues sur la racine du nez, où on les entre-croise en forme d'X, en changeant de main les chefs, ensuire on les conduit sur les pariétaux, l'occiput, où on les croisera de nouveau pour venir terminer par une circulaire autour de la tête.

Ce bandage est employé pour maintenir un appareil sur le nez ; il m'a servi avec succès dans une plaie transversale du nez, comme bandage unis-

ſant ; il eſt d'une grande utilité dans le rétréciſſement des narines ou leur imperforation pour contenir dans les narines des cannules de gomme élaſtique que l'on fixe avec des fils, afin d'obtenir une dilatation ſuffiſante pour les rétablir dans leur état primitif.

Art. XXII.

De la Fronde du Nez.

La *Fronde* du nez ne différe de celle de la tête que parce qu'on fait un trou dans le milieu pour recevoir le bout du nez, & que la bande a un travers & demi de doigt de large ſur trois aunes de long ; on fend la bande & on laiſſe dans le milieu trois travers de doigt de plein, on applique le trou ſur le bout du nez, on conduit les deux chefs inférieurs au-deſſus des oreilles à la partie ſupérieure de l'os occipital, où on les entre-croiſe pour les diriger ſur le front pour les attacher avec une épingle. On conduit les deux chefs ſupérieurs au-deſſous des oreilles de l'un & l'autre côté, on les dirige à la nuque, pour les croiſer & les ramener ſur le front, où on les attache.

Ce bandage convient dans les plaies des aîles du nez ; car en donnant un degré de tenſion aux

chefs, on les relève, ou on les rapproche; il convient encore comme contentif dans les plaies ſimples.

Art. XXIII.

Du Diſcrimen ou Réleveur du Nez.

Le diſcrimen ſe fait avec une bande de cinq aunes de long ſur un travers de doigt de large, on laiſſe pendre ſur un côté de nez, un jet de bande d'un quart d'aune de long, on l'aſſujettit avec le pouce ſur la levre ſupérieure au-deſſous du nez, avec l'autre main, on conduit obliquement le globe ſur le pariétal oppoſé juſqu'à la nuque, on vient enſuite au-deſſous de l'oreille pour paſſer ſur la joue & la levre ſupérieure, afin d'aſſujettir le chef pendant ſous le nez, que l'on relève en lui faiſant décrire la même direction que le premier tour de bande; on conduit le globe ſur la joue au-deſſus de l'oreille pour venir à la nuque fixer le renverſé, d'où l'on revient ſous l'oreille, ſur l'angle de la mâchoire, pour monter obliquement ſur la joue, la racine du nez, le pariétal oppoſé pour faire à la partie ſupérieure de l'os occipital une demie circulaire & revenir ſur l'autre

pariétal, ſur le front & ſur la racine du nez croiſer en manière d'X pour deſcendre obliquement ſur la joue, l'angle de la mâchoire, paſſer ſous l'oreille, aller à la nuque, remonter obliquement ſur le front, & terminer par des circulaires.

Ce bandage peut ſervir dans le cas où le bout du nez auroit été coupé.

ART. XXIV.

Du Nez tortu.

Le *Nez tortu* ſe fait avec une bande longue de ſix aunes ſur un travers de doigt de large, roulée en un globe, on porte le jet à la partie poſtérieure de la tête que l'on fixe par deux circulaires; on dirige la bande de la nuque ſous l'oreille, la joue, la lèvre ſuperieure, ſous le nez; on relève la bande du côté où le nez ſe déjette pour faire un renverſé qui embraſſe le lobe; on paſſe ſur les os propres du nez, ſur le front, le pariétal oppoſé près la ſuture lambdoide pour faire à la partie ſupérieure de l'occipital un demi tour de circulaire & revenir ſur le pariétal oppoſé, ſur le front, la racine du nez, croiſer le premier renverſé & paſſer enſuite de l'autre côté du nez en ſerrant foible-

ment, on passe sous le nez, sous l'oreille, la nuque, on revient sous l'oreille opposée, sur la levre & sous le nez, où on fait un second renversé comme la première fois, on passe sur le pariétal opposé, pour gagner la nuque, revenir en passant au-dessus de l'oreille, pour descendre obliquement sur la joue & porter la bande sur les cartilages du nez, après avoir mis des compresses graduées qui doivent excéder la hauteur du nez, d'où l'on va sur la levre, sous l'oreille & à la nuque pour terminer par des circulaires.

Ce bandage est proposé pour remédier au déplacement du lobe du nez, & à l'occasion d'une plaie faite auprès du nez, dont la cicatrice détermine le lobe à se porter du côté de la plaie. Il est mal combiné.

Art. XXV.

La Fosse d'Amintas. (1)

Ce bandage se fait avec une bande d'un travers de doigt de large, sur quatre à cinq aunes de long; on porte le chef à la nuque pour venir au-

(1) Galien.

deſſus des oreilles & des ſourcils, & revenir à la nuque pour le fixer; on fait une ſeconde circulaire, & on dirige la bande de la nuque au-deſſus de l'oreille pour paſſer ſur les os propres du nez, leurs cartilages; on deſcend ſur l'angle de la mâchoire, on revient à la nuque ſur l'angle de la mâchoire du côté oppoſé, pour remonter obliquement ſur la joue & paſſer entre l'angle interne de l'œil & la racine du nez, en appliquant la bande contre les os propres du nez pour monter ſur le front, le pariétal pour gagner la ſuture lambdoide; on fait enſuite une circulaire ſur la partie ſupérieure de l'occipital pour revenir par la ſuture lambdoide du côté oppoſé pour croiſer le premier oblique à la racine du nez en formant un X ſur le viſage, en appliquant le plein de la bande ſur les os propres du nez. On conduit la bande ſur l'angle de la mâchoire pour la diriger ſous l'oreille, la nuque & remonter au front en terminant par des circulaires obliques.

Ce bandage eſt deſtiné à tenir en ſituation les os propres du nez qui ſont enfoncés ou fracturés, le tour de la bande qui paſſe ſur le nez tend, en appuyant ſur ſon bout, à relever les os qui ſont au-deſſus, en leur faiſant faire une baſcule; il faut avoir l'attention de ſoutenir les os replacés avec des bourdonnets introduits dans les narines.

CHAPITRE IV.

Bandages & Appareils pour les Levres & pour la Langue.

Les anciens ne connoiſſoient pas les bandages uniſſans propres à réunir les parties inciſées, après l'opération du bec de lievre; il étoit réſervé à la chirurgie moderne de faire des corrections à cette opération, & d'employer dans pluſieurs cas un bandage méthodiquement fait pour aider la ſuture, ou pour y ſuppléer.

ART. XXVI.

Bandage Uniſſant à deux globes.

Pour faire ce bandage, on prend une bande large d'un travers de doigt & longue de trois aunes, roulée en deux globes, on applique le plein de la bande à la partie moyenne du front, on la dirige au-deſſus des ſourcils, des oreilles, derrière la nuque, où on les entre-croiſe pour changer de main les globes, on les porte enſuite au-

dessous des oreilles & sur les joues; arrivé aux angles des lèvres, on fait une boutonnière d'un côté, on passe dedans l'autre globe, en les changeant de main, on les porte au-dessous des oreilles, à la nuque, où on les entre-croise de nouveau pour les changer de main & les diriger vers le front, où on les fixe.

Ce bandage malgré que l'on ait porté les joues en devant, & que l'on ait mis des pelottes pour s'opposer à la rétraction des muscles, est plus nuisible qu'utile, puisqu'il confond la plaie par les plis qu'il forme & qu'il n'en rapproche pas exactement les bords.

Art. XXVII.

Bandage Unissant de Louis. (1)

La resection des parties faite, les aiguilles placées, ou après avoir fait un seul point de suture, on prend une bande de trois aunes de long sur un travers de doigt de large, roulée en deux globes inégaux, deux pelottes ou compresses, deux ban-

---

(1) Mémo. de l'Académie de Chirurgie. Tom. 4, pag. 409.

delettes, on marque le milieu de la bande, enſuite on meſure la diſtance qu'il y a entre le front & les angles des levres, on marque l'un & l'autre côté, & on fait deux boutonnières d'un côté, & deux lanières de l'autre qui doivent commencer de l'extrêmité de la bande juſqu'à la commiſſure. La bande étant roulée en deux globes inégaux, on applique le plein de la bande ſur la partie moyenne du front, on conduit au-deſſus des oreilles les deux globes juſqu'à la nuque, où on les entre-croiſe en les changeant de main pour les diriger en devant ſous les oreilles & ſur les pelottes qui ſont placées entre les bords inférieurs de l'arcade zigomatique & le bord de la mâchoire & ſubſtituées aux doigts de l'aide qui pouſſe les joues en avant & que la bande couvre & tire de derrière en devant. Parvenu aux angles des levres, on paſſe chaque lanière dans les boutonnières, on met deux petites compreſſes aux parties latérales de la diviſion, & on ſerre modérément les chefs entre-croiſés, pour obtenir la réunion de la plaie, on porte l'un & l'autre chef ſous les oreilles à la nuque, où on les entre-croiſe, on revient au-deſſus des oreilles ſur le front où le chef déroulé & fendu ſe trouve employé & maintenu avec l'autre globe par des circulaires autour de la tête; pour aſſujettir les lanières, on met une bandelette qui

du front paſſe ſur la ſuture ſagittale à la nuque ; & eſt attachée aux circonvolutions de la bande par ſes deux extrêmités avec des épingles ; une ſeconde bandelette croiſe celle du ſommet, & par ſes deux bouts eſt attachée à la bandelette uniſſante & aux compreſſes placées au-deſſous de l'arcade zigomatique.

Ce bandage eſt fort vanté par ſon auteur, il aſſure qu'il maintient parfaitement les parties diviſées ; j'ai appliqué pluſieurs fois ce bandage, ainſi que pluſieurs de mes confrères à l'hôpital des écoles, nous avons été obligés d'en ſubſtituer un autre, à cauſe de ſon peu de ſolidité ; le bandage ſuivant eſt préférable dans tous les cas.

ART. XXVIII.

Bandage Uniſſant à Pelotte.

Pour faire ce bandage, on prend quatre rubans de fil d'un travers de doigt de large, & de trois quarts d'aune de long, (la largeur des rubans eſt toujours relative à l'étendue de la levre,) on fait aux extrêmités des deux chefs que j'appelle poſtérieurs, deux pelottes médiocrement ſerrées, d'un travers de doigt de large, & de la hauteur

de la levre, qui ſeront appliquées, immédiatement ſur la levre, & ſuppléeront aux compreſſes graduées que l'on place ſur le bord de la diviſion. On plie les deux extrêmités des rubans antérieurs pour leur donner plus de ſolidité. On noue à un des chefs antérieurs, quatre petits rubans étroits de fil plat de trois pouces & demi de long, que l'on fixe à une des pelottes, de manière à ne laiſſer que quatre lignes d'intervalle du côté de ſon bord libre; on en coud enſuite cinq autres à l'extrêmités du chef antérieur du côté oppoſé, que l'on fait paſſer dans l'intervalle des quatre premiers en forme de grille pour les fixer avec les mêmes précautions à la pelotte oppoſée; par cette diſpoſition, les rubans attachés au chef antérieur, ſe trouvent fixés à la pelotte de la partie diamétralement oppoſée, & *vice verſâ.*

On roule chaque bande que l'on attache avec une épingle, on place à un demi pouce de la partie inciſée, ce qui doit varier ſuivant le lieu de la maladie, les deux pelottes qu'on fait fixer par un aide, on dirige les deux bandes poſtérieures où ſont les pelottes, ſur deux couſſinets que l'on place entre l'arcade zigomatique & le bord inférieur de la mâchoire inférieure; on les porte au-deſſous des oreilles, à la nuque, où on

les entre-croise pour les changer de main & revenir au-dessus des oreilles & sur le front, où on les attache avec une épingle; on prend ensuite les bandes antérieures, on les tire en sens opposé; par cette traction on rapproche à la faveur des pelottes, les parties divisées; on place les chefs antérieurs sur les pelottes, où on les fixe; on les dirige sur les coussinets, sous les oreilles, à la nuque où on les entre-croise pour revenir au-dessus des oreilles pour les attacher sur le front; on assujettit ce bandage avec une bandelette, qui du front passe sur la suture sagittale pour être fixée par des épingles aux circonvolutions; une seconde entre-croise la première & s'attache aux coussinets, enfin une troisième est attachée aux bandelettes unissantes & au bord inferieur du coussinet, pour être ensuite portée sous le menton & fixée sur le coussinet du côté opposé. Tout l'appareil est maintenu par la fronde.

Ce bandage est préférable aux précédens, en ce qu'il est moins embarrassant, plus facile à appliquer, qu'il réunit exactement les parties divisées, aide l'effet de la suture simple, & soutient la suture entortillée. Je l'ai employé avec succès dans plusieurs opérations de bec de lievre.

Bandage

Art. XXIX.

Bandage & Appareil de Desault pour le Bec de Lievre double.

Lorsqu'une portion de l'os maxillaire, est saillante, Desault conseille, pour la déprimer & mettre au niveau de la levre le bouton, d'appliquer préliminairement une bandelette dont le plein sera porté sur la levre supérieure, dirigée vers la nuque, où on les entre-croise pour revenir sur les oreilles les fixer sur le front. On peut employer ce moyen pendant l'espace de quinze jours pour élargir le bouton, ce qui a parfaitement réussi au citoyen Desault (1); les parties reséquées avec des ciseaux bien évidés, ou avec le bistouri, on place des aiguilles d'or, ou d'argent, ou d'acier, convenablement; ensuite on met sur les joues deux compresses épaisses d'un pouce qui doivent s'étendre du bord antérieur du Masseter à la commissure des levres, & de l'éminence maalire au bord de la mâchoire inférieure en les poussant en-devant & les faisant soutenir dans cette posi-

[1] Journal de Chirurgie, page 99, Tome I.

tion par un aide. On met de petites compresses entre les extrêmités des aiguilles & la peau, on couvre la levre d'un plumaceau & d'une petite compresse trempée dans un défensif convenable, on prend une bande de trois aunes de long, sur un travers de doigt de large, on porte le chef de la bande à la nuque pour revenir au-dessous de l'oreille sur la compresse, où on la fixe avec une épingle, on la conduit sous le nez, sur la compresse opposée en la faisant pousser vers la levre; ensuite on la conduit sous l'oreille, où elle est fixée par une épingle. Le reste de la bande est employé à faire des circulaires autour de la tête pour empêcher les compresses & la bande de se déranger, on les soutient avec une bandelette placée de chaque côté dont le milieu passe obliquement sous le menton, sur les compresses où on les fixe avec des épingles, ainsi qu'à la bande unissante, on borne les mouvemens de la mâchoire, en embrassant le menton avec le milieu d'une fronde, les chefs supérieurs sont fixés derrière l'occiput, & les inférieurs au sommet de la tête, & on achève d'assujettir toutes les pieces d'appareil par plusieurs tours de bande qui passent sur le front & la nuque.

Ce bandage est simple, facile à faire, il faut pourtant avoir l'attention de bien le fixer avec des épingles pour qu'il ne se dérange pas.

ART. XXX.

Fronde pour les deux Levres.

La fronde des levres se fait avec une piece de linge de trois quarts de long, sur six travers de doigt de large ; on fait une ouverture en forme de boutonnière pour la bouche au milieu du bord supérieur, & dans le milieu de ce bord une échancrure en forme de croissant pour recevoir les lobes du nez. On conduit les chefs supérieurs à l'occiput pour revenir sur le front, & le chef inférieur sur les oreilles & sur le sommet de la tête.

On l'emploie dans les maladies des levres, & pour celles qui attaquent la circonférence de la bouche.

ART. XXXI.

Bandage unissant pour la Langue. (1)

Ce bandage consiste à faire avec un petit morceau de linge fin, une petite poche en forme de

[1] Mémoires de l'Académie de Chirurgie, pag. 420, Tom III, in 4°.

Cabinet des Écoles de Santé, rangé sous le n°. 448.

bourse proportionnée à la langue ; on attache à l'extrêmité d'un fil d'archal la bourse ; on reploie le fil sous le menton, sur lequel on coud un ruban ; on met la langue dans la petite bourse qui est soutenue par les deux extrêmités du fil d'archal qui entre dans la bouche, la portion reployée se trouve sous le menton pour former un point d'appui ; le ruban qui est cousu aux branches qui sont placées sur la levre inférieure, est dirigé sous les oreilles, à la nuque, & on les entre-croise pour les ramener sur le front, où on les noue.

Ce bandage est très-génant & incommode pour le malade.

CHAPITRE V.

Bandages & Appareils pour la Mâchoire inférieure.

ART. XXXII.

Du Chévestre Simple.

Pour faire ce bandage, on prend une bande de cinq aunes de long, sur trois travers de doigt

de large, & deux compresses taillées en fronde que l'on trempe dans un défensif convenable; on les applique sur la mâchoire, ensuite on porte le chef de la bande à la nuque du côté opposé à la maladie, on l'assujettit par deux tours de circulaires autour de la tête; on vient ensuite passer sous l'oreille du côté opposé à la maladie sous le menton, d'où l'on monte du côté malade le long de la joue, en passant sur l'angle de la mâchoire, dirigeant le jet de la bande en droite ligne, entre la partie antérieure de l'oreille & l'angle externe de l'orbite; on porte obliquement la bande sur le vertex, la partie supérieure de l'os occipital du côté opposé pour descendre sous l'oreille, le menton pour revenir sur l'angle externe de la mâchoire entre l'oreille & l'angle externe de l'orbite, & sur le pariétal opposé; on fait trois tours semblables ayant soin de faire des doloires ouverts du côté de la bouche & de la suture sagittale; au troisième tour, on vient faire un tour de circulaire autour du col pour embrasser la levre inférieure, & commencer ce qu'on appelle la mentonnière, on continue le circulaire autour du col en revenant sous le menton pour ramasser les plis; on vient ensuite passer sur l'angle de la mâchoire pour faire un quatrième doloire, on revient sur l'occipital,

sous le menton, pour remonter à la nuque, finir par des circulaires autour de la tête.

Ce bandage est proposé pour la luxation & la fracture d'un seul côté de la mâchoire, & pour maintenir un appareil.

Art. XXXIII.

Du Chévestre double à un seul globe.

Pour faire ce bandage, on prend une bande de huit à dix aunes de long, sur trois travers de doigt de large; on porte le chef à la nuque que l'on fixe par deux circulaires autour de la tête; au second tour, on conduit obliquement la bande à la partie moyenne de l'os occipital pour venir sous l'oreille, le menton, jusqu'à l'angle de la mâchoire inférieure où l'on vient monter en droite ligne entre l'angle externe de l'œil & la partie antérieure de l'oreille pour passer obliquement sur le front, le pariétal pour faire un demi tour de circulaire à la partie supérieure & moyenne de l'os occipital pour revenir parallelement sur le pariétal opposé, entrecroiser le premier chef pour redescendre entre l'angle externe de l'œil & l'oreille du côté opposé pour se rendre à l'angle de la mâchoire, sous le

menton à l'angle de la mâchoire du côté opposé, remonter ensuite au-devant de l'oreille, sur le sommet de la tête, revenir par un tour de circulaire à la partie moyenne & supérieure de l'os occipital pour remonter sur le pariétal opposé & redescendre de même du côté opposé en faisant des doloires ouverts du côté de la bouche & de la suture sagittale. On fait quatre doloires de chaque côté, & au cinquième on vient embrasser le menton pour faire la mentonniere; on fait une circulaire autour du col pour ramasser les plis; on remonte au sommet de la tête & on revient à la nuque pour terminer par des circulaires autour de la tête pour affermir les doloires.

Ce bandage est un des plus solides pour maintenir l'articulation de la mâchoire inférieure en situation; aussi l'employe-t-on dans la luxation complette & les fractures de cette partie.

Art. XXXIV.

Du Chévestre à deux globes.

Ce bandage se fait avec une bande de même longueur & largeur que la précédente, roulée en deux globes. On applique le plein de la bande

sur le milieu du front, on dirige les globes obliquement au-dessus des oreilles pour descendre à la nuque où on entre-croise les globes en les changeant de main, pour venir au-dessous des oreilles & du menton, où on les change de nouveau, pour monter de chaque côté sur les angles de la mâchoire, entre l'angle externe de l'œil & l'oreille, pour aller sur la partie supérieure du front où on les croise pour redescendre à la nuque, où l'on change les globes de main pour venir sous le menton changer de nouveau les globes, monter sur les côtés de la face, les entre-croiser sur le front, pour redescendre à la nuque. Ce que l'on réitere trois ou quatre fois, ayant l'attention au quatrième tour, en changeant de main les globes, d'embrasser le menton pour faire la mentonnière avec un globe & avec l'autre, assujettir le bord inférieur de la bande sous le menton pour éviter les plis; on revient à la nuque pour les changer de main, & terminer par des circulaires autour de la tête pour donner plus de solidité aux circonvolutions.

Ce bandage est plus embarrassant que le précédent, & plus susceptible de se déranger; il faut préférer dans tous les cas, les bandages à un seul globe.

ART. XXXV.

De la Fronde pour le Menton.

Pour les maladies de la mâchoire, on applique des compreſſes plus longues que larges fendues en manière de fronde & maintenues par le bandage connu ſous ce nom; pour faire ce bandage, on prend une piece de linge de trois quarts d'aune de long, ſur ſix pouces de large; on plie le linge, on le coupe ſuivant ſa longueur en quatre chefs, laiſſant dans le milieu un plein de ſix travers de doigt; on applique le milieu du plein ſur le menton, ayant ſoin que le bord où la piece eſt pliée, ſe trouve à peu de diſtance de la levre; on conduit enſuite les chefs ſupérieurs ſous les oreilles, à la nuque, où on les entre-croiſe pour les ramener ſur les tempes & ſur le front, où on les attache avec une épingle. Les chefs inférieurs ſont portés en droite ligne ſur les oreilles, le ſommet de la tête, où on les croiſe & on les fixe ſur l'une & l'autre tempe.

Ce bandage convient dans les maladies des levres & du menton, dans la fracture & la luxation de la mâchoire; pour quelques maladies de la face & enfin après l'opération du bec-de-lievre, pour modérer les mouvemens de la mâchoire & affermir l'appareil.

CHAPITRE VI.

Bandages & Appareils pour la Face & les Oreilles.

ART. XXXVI.

Du Masque pour le Visage.

Pour faire ce bandage, on prend un morceau de linge de la largeur du visage, auquel on fait deux ouvertures pour les yeux, une autre de la grandeur de la bouche, & deux ouvertures qui doivent répondre aux narines; on arrondit les quatres angles, & on coud quatre bandelettes, deux aux angles supérieurs, & deux aux angles inférieurs; les deux supérieurs se conduisent à la nuque pour les entre-croiser & revenir sur le front; les deux inférieurs sont dirigés à la nuque, où on les attache.

Ce bandage sert dans les brûlures, dans les érésipeles & les phlémon du visage pour y contenir les médicamens convenables.

Art. XXXVII.

De l'Écuſſon pour les Oreilles.

On prend une pièce de linge taillée en ovale aux deux extrêmités, on coud en haut & en bas une bandelette, & une en arrière ; on conduit la bandelette ſupérieure ſur le ſommet de la tête, l'inférieure ſous le menton, & on vient la fixer ſur la tempe oppoſée, la bandelette poſtérieure eſt portée à l'occiput & attachée ſur la bandelette qui eſt ſur la tempe.

Ce bandage eſt utile pour contenir un veſicatoire & des compreſſes dans les excoriations & exudations des oreilles.

On peut encore ſe ſervir du T & du mouchoir en triangle.

Art. XXXVIII.

De la Fronde à quatre Chefs.

On prend une piece de linge d'une demi aune de long ſur quatre ou ſix travers de doigt de large ; on la fend en deux, en laiſſant dans le

milieu un plein de quatre travers de doigt ; on applique le plein ſur l'appareil, on conduit enſuite les deux chefs inférieurs circulairement de côte & d'autre ſur le front & l'occipital pour les réunir ſur la tempe oppoſée ; s'ils ſont aſſez longs, on les croiſe & on les ramene ſur l'appareil pour les attacher, les deux chefs ſupérieurs ſont conduits à la tempe oppoſée, l'un par le ſommet de la tête, & l'autre deſſous le menton ; ſi le bandage eſt aſſez long, on vient le ramener ſur l'appareil pour les attacher un peu au-deſſus.

Ce bandage eſt très-ſolide & très-propre à contenir un appareil derrière les oreilles.

Art. XXIX.

De l'Oblique de l'Oreille.

Pour faire ce bandage, on prend une bande de cinq aunes de long, ſur deux travers de doigt de large, on porte le chef à l'occiput, on monte obliquement ſur l'appareil au-deſſus de l'oreille, ſur le front, on continue la circulaire pour fixer le chef, & on en fait un ſecond pour l'affermir ; on conduit le jet de bande de l'occiput ſous l'oreille, le menton pour monter ſur l'oreille oppoſée, ſur

le ſommet de la tête, pour redeſcendre obliquement de la partie ſupérieure de l'occipital ſur les premieres circulaires ; on dirige enſuite la bande à l'occipital pour venir ſous le menton & enſuite monter derriere l'oreille ſur l'appareil, on fait un circulaire pour l'aſſujettir, on réitere deux fois ces circulaires obliques, & on termine par des circulaires autour de la tête pour donner de la ſolidité à ce bandage.

Ce bandage convient pour maintenir un appareil derriere l'oreille, ſoit à la ſuite de carie de l'apophyſe maſtoïde, ſoit pour faire une compreſſion ſur la glande parotide.

Art. XXX.

Du T.

Le T ſe fait avec deux bandelettes de trois travers de doigt de large ; on conduit la circulaire autour de la tête en la dirigeant obliquement ſur le front & l'occipital, on fait paſſer la perpendiculaire ſous le menton, & on la conduit du côté oppoſé à la maladie pour l'attacher à la circulaire.

Ce bandage eſt très-propre à contenir un bandage derriere les oreilles.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Bandages & Appareils pour le Col.

ARTICLE PREMIER.

Bandage unissant du Col.

Pour procéder à la réunion d'une plaie transversale du col, on commence par fixer le bonnet du malade, on place sur la poitrine un bandage de corps que l'on fixe d'une manière invariable avec le scapulaire & deux sous-cuisses, on porte la tête en devant; on rapproche les levres de la plaie, on la panse suivant les régles de l'art; on attache ensuite une bandelette à la partie postérieure du bonnet, pour la conduire sur le sommet de la tête, où elle est cousue, on la divise en deux chefs pour l'attacher au bandage de corps.

Ce bandage est simple & facile à faire; je m'en suis servi dans plusieurs cas de préférence au divisif.

Art. II.

Divsif du Col.

Le *Divisif* se fait avec une bande longue de six aunes sur trois travers de doigt de large, roulée à deux globes, on met sur la tête une bandelette longue d'une aune environ que l'on fera pendre sur le nez & sur le col; on prend ensuite un globe de chaque main, on porte le plein de la bande sur le milieu du front, dessus la bandelette pendante, on dirige obliquement les globes au-dessus des oreilles jusqu'à la nuque, où on les entre-croise en les changeant de main, pour engager le chef pendant à la nuque. On porte ensuite chaque globe au-dessus de l'épaule, devant les aisselles, sous les aisselles, après les avoir garnies de l'un & de l'autre côté, de compresses épaisses, on vient derrière le dos entre-croiser les globes de nouveau, les changer de main & revenir sur le front, où on les entre-croise, on les change de main pour revenir à la nuque, devant les épaules, sous

l'aiſelle, on réitère deux fois ces tours; on ramene le chef pendant de la partie antérieure à la poſtérieure, pour fixer la tête en arrière, & on termine ce bandage par des circulaires autour de la tête pour lui donner plus de ſolidité.

Ce bandage peut ſervir dans les plaies tranſverſales du col, en ramenant la tête en devant; il ſert auſſi à éloigner la tête de la poitrine. Le précédent eſt préférable.

Art. III.

Bandage pour la Contorſion de la Tête.

Lorſque la tête eſt panchée ſur l'épaule, parce que l'action d'un des muſcles ſterno-cleido-maſtoïdien a perdu ſon reſſort, l'autre doit néceſſairement & naturellement faire contourner la tête, vers le côté malade; c'eſt ce que j'ai eu occaſion d'obſerver chez un jeune homme qui avait la tête ainſi penchée & la colonne cervitale arcquée depuis près d'un an, je lui fis le bandage ſuivant, qui lui ramena la tête dans ſa poſition naturelle. Je diſpoſai un bourlet qui lui entouroit la tête, maintenu par une mentonnière pour empêcher

qu'il

qu'il ne ſe dérange ; j'attachai en devant deux lanières qui ſe croiſoient ſur la tête & qui étoient fixées avec des boucles ſur un corſelet de *Brasdor*, qui étoit maintenu par deux autres lanières à la ceinture de la culotte pendant le jour, & pendant la nuit à une ceinture fixée par deux ſous-cuiſſes, afin que le bandage fût ſolide, & que la tête ramenée dans ſa rectitude ordinaire, ne changea pas de poſition ; une troiſième lanière étoit attachée obliquement à la partie antérieure du bourrelet, & étoit dirigée au-deſſus de l'oreille du côté ſain & alloit paſſer dans une boucle attachée obliquement ſur le corſelet du côté de la maladie. D'après la ſtructure de ce bandage, il eſt aiſé de voir que le corſelet fixé d'une manière invariable, devenoit le point d'appui ; que les deux lanières croiſées étoient deſtinées à tenir la tête droite, & la lanière attachée du côté ſain avoit pour fonction de ramener la tête dans ſa ſituation naturelle.

Ce bandage a parfaitement réuſſi, & le malade a été guéri dans l'eſpace de ſix mois.

Art. IV.

Bandage de Winſlow.

On prend une bande & un ruban large de deux

travers de doigt, & long d'une aune, on applique l'extrêmité en travers sur la partie moyenne du front, de manière que cette extrêmité est dirigée du côté malade, on l'arrête avec une main, pendant qu'avec l'autre, on conduit le ruban derriere l'oreille du côté sain, derriere la tête; ensuite on remonte derriere l'oreille malade jusqu'au front, où ayant passé par-dessus l'extrêmité du ruban, on a soin de bien arrêter cette extrêmité par plusieurs tours, afin que le ruban ne glisse pas, on conduit le ruban derriere l'épaule du même côté, on le fait passer sous le creux de l'aisselle, vers le devant de la poitrine, on le tire peu à peu, & par le moyen de l'obliquité de ce passage, depuis le front jusques derriere l'épaule, on remplit trois indications, savoir: de relever la tête penchée, la tourner en devant, & la maintenir dans cette attitude contre l'effort continuel du sterno-mastoidien du côté sain.

Ce bandage par sa simplicité est préférable à celui qui précéde. [1]

---

[1] Mém. de l'Académie des Sciences, année 1735, pag. 304.

Art. V.

Contentif du Col.

On met deux compresses sur l'ouverture de la jugulaire que l'on maintient par plusieurs circulaires appliquées les unes sur les autres avec une bande d'une aune de long sur trois travers de doigt de large.

Ce bandage convient dans plusieurs maladies du col.

Art. VI.

Bandage pour la saignée de la Jugulaire.

On prend une bande de trois aunes de long & de deux travers de doigt de large, on commence par deux circulaires autour de la tête, on descend obliquement à la nuque pour venir assujettir la compresse sur la saignée; on fait une circulaire autour du col, on revient à la nuque pour faire une circulaire autour de la tête, revenir au col pour faire une seconde circulaire, on réitere trois fois ces circonvolutions, & on termine par des circulaires autour de la tête.

F 3

Ce bandage est très-solide & n'est pas susceptible de se déranger, comme le bandage circulaire du col. Je m'en sers toujours après cette saignée.

Art. VII.

Compressif du Col.

Pour faire ce bandage, on prend une bande de quatre aunes de long, sur trois travers de doigt de large, une piece de linge d'une demi aune de long & de quatre travers de doigt de large pliée en quatre ou six doubles. On porte le plein de la compresse sur le sommet de la tête, & on laisse sur les parties latérales du col, les deux chefs pendans; on met des compresses sur l'endroit ouvert que l'on couvre par un des chefs pendans, & que l'on fixe par deux ou trois circulaires autour du col; on relève les extrêmités de la piece de l'un & l'autre côté que l'on fixe par un tour de circulaire; on l'abaisse pour les fixer de même, & on continue jusqu'à ce que les chefs soient entiérement employés, on attache avec une épingle, du côté opposé, l'extrêmité de la bande.

Ce bandage est très-propre à faire une compres-

ſion exacte ſur la veine jugulaire, lorſqu'on a de la peine à arrêter le ſang avec la compreſſe ordinaire, & on fait une pyramide graduée qui ne varie pas.

Foubert a propoſé un bandage compreſſif qui eſt dans le cabinet des écoles rangé ſous le N°. 200 bis, Armoire I.

Art. VIII.

Appareil pour la Bronchotomie.

Pour procéder à ce panſement, il faut des compreſſes fenêtrées, une canule, une bande de trois aunes de long, ſur trois travers de doigt de large, & un morceau de gaze. L'opération faite, on place les compreſſes & la canule dont les anſes ſont poſées ſur les compreſſes & maintenues par une petite bandelette, on fixe le chef de la bande par deux tours de circulaire autour de la tête, on deſcend ſur le col, arrivé vis-à-vis la canule, on fait une ouverture, on place enſuite un morceau de gaze ſur l'ouverture de la canule que l'on fixe par une circulaire autour du col qui eſt fenêtré comme le premier, on porte enſuite la bande à la

nuque pour faire deux circulaires autour de la tête ; & terminer le bandage.



CHAPITRE II.

Bandage du Tronc.

ARTICLE PREMIER.

Du Scapulaire.

Le *Scapulaire* eſt un bandage qui ſe fait avec une piece de linge longue d'une demie aune, & large de ſix travers de doigt. On fend cette piece dans le milieu pour y laiſſer paſſer la tête du malade, on laiſſe pendre une des extrêmités, tant antérieurement que poſtérieurement, pour y fixer le bandage de corps, on en relève les deux extrêmités ſur la ſerviette pour donner plus de ſolidité à ce bandage, quelquefois on ne laiſſe qu'un plein à la partie poſtérieure du Scapulaire, & on le fend dans le reſte de ſon étendue ; pour lors après avoir fixé la partie poſtérieure, on entrecroiſe les chefs libres ſur la partie antérieure de la

poitrine, & on les attache avec des épingles. On donne plus de longueur à ce bandage lorſqu'il doit maintenir une ſerviette ſur l'abdomen.

Art. II.

Bandage du Corps.

Le *Bandage de Corps* ſe fait avec une ſerviette pliée en trois & roulée comme les fanons; on porte le milieu de ce bandage ſur la partie moyenne du dos, on déroule les deux extrêmités pour les ramener en devant ſur l'appareil; on porte les deux chefs les uns ſur les autres; & on attache le chef qui eſt deſſus avec une épingle, un peu au-delà de l'appareil, ce qui donne de la facilité de le ſerrer davantage; on le maintient avec le ſcapulaire.

Lorſqu'on n'a pas de ſerviette, on peut y ſubſtituer une piece de linge de trois quarts d'aune de long & d'un quart de large.

Ce bandage eſt très-ſimple & convient dans toutes les maladies du tronc & du bas-ventre; après l'opération du cancer, de l'empiéme, de la paracenteſe, enfin pour la fracture des côtes & du ſternum.

Art. III.

Quadriga des Côtes à un ſeul globe.

Le *Quadriga* des côtes ſe fait avec une bande de dix aunes de long, ſur ſix travers de doigt de large ; lorſque la fracture eſt en dehors de la côte, on applique des compreſſes ſur les bords de la fracture, & lorſqu'elle eſt en-dedans, ſur les extrêmités de la côte fracturée. On couvre l'endroit fracturé avec une compreſſe, & on ſoutient le tout avec le Quadriga qui eſt préférable au bandage de corps. On commence par faire quatre croiſés ou *Ki* comme dans l'étoilé double pour donner plus de ſolidité au bandage, enſuite on continue par des circulaires autour du corps en formant des doloires, & lorſqu'on eſt parvenu vers le lieu fracturé, on les ſerre davantage. On continue ainſi juſqu'à la partie inférieure de la poitrine, & on termine par des circulaires.

Ce bandage convient pour les fractures des côtes, leur déſunion avec leur ſubſtance cartilagineuſe, pour la luxation de la première piece du

ſternum, [1] ſa fracture, & pour les luxations des côtes & des vertébres.

Art. IV.

Quadriga des Côtes à deux globes.

On prend une bande de dix aunes de long, ſur ſix travers de doigt de large, roulée à deux globes inégaux. On porte le plein de la bande ſous l'aiſſelle du côté malade après l'avoir garnie, pour remonter ſur l'épaule du même côté & deſcendre obliquement, antérieurement & poſtérieurement ſur la poitrine, pour venir ſous l'aiſſelle du côté oppoſé entre-croiſer les globes, les changer de main pour les conduire ſur l'épaule, où on les entre-croiſe de nouveau en les changeant de main, pour deſcendre obliquement, antérieurement & poſtérieurement & revenir au lieu où on a commencé le bandage. On réitére pluſieurs fois ces croiſés, on applique l'appareil ſuivant la nature & le lieu de la fracture, & on fait des circulaires autour du corps formant des doloires qui deſcen-

---

[1] Mém. ſur les contre-coups en diverſes parties du corps. Prix de l'Académie de Chirurgie, pag. 299, Tome XI in 12.

dent aussi bas qu'on le croit nécessaire. On termine par plusieurs circulaires.

Ce bandage est plus solide que le précédent, & est employé pour les mêmes maladies.

ART. V.

Appareil pour la Luxation des Côtes.

Presque tous les auteurs ont douté de la possibilité de la luxation des côtes ; l'observation de Buttet [1] prouve que cette luxation peut avoir lieu ; lorsqu'elle a été reconnue, on applique sur l'endroit contus des compresses trempées dans un défensif convenable, on met ensuite une compresse très-épaisse, longue de huit travers de doigt & large de quatre, sur l'extrémité antérieure de la côte luxée & sur l'extrémité de celles qui sont au-dessus & au-dessous, & une autre de même longueur & épaisseur sera placée sur les apophyses transverses, dorsales, opposées à la luxation & au niveau de la maladie, le tout soutenu par le quadriga des côtes décrit ci-dessus, qui sera médiocrement serré & descendra fort bas.

---

[1] Mêm. de l'Académie de Chirurgie, page 590, Tome IV. in 4°.

ART. VI.

Bandage pour la Luxation & Fracture des Vertèbres.

Après la réduction faite, on met sur la partie plusieurs compresses trempées dans une dissolution de sel ammoniac animée d'eau de vie, que l'on maintient par le quadriga, que l'on fixe par quelques tours, comme dans l'étoilé double, quelquefois on soutient l'appareil avec une bandage de corps fixé par un scapulaire. On place le malade horizontalement dans son lit, on le laisse long-tems dans cette position; car le repos est un des moyens puissans dans les divulsions & fractures des vertebres; il faut consulter à ce sujet le mémoire de David sur les *contre-coups.*

ART. VII.

Bandage pour la Fracture & la Desunion de la première & seconde pieces du Sternum.

Le *Sternum* peut-être fracturé à sa partie supérieure ou à sa partie moyenne, ou la première

piece peut-être simplement séparée ; lorsqu'il y a fracture, les parties réduites, on couvre l'endroit fracturé avec des compresses trempées dans un défensif convenable, que l'on maintient par un bandage de corps, ou le quadriga des côtes.

Ce bandage n'est toujours pas suffisant, lorsqu'il y a désunion des deux premières pieces du Sternum, ou fracture de la seconde piece [1], il faut encore mettre la partie dans une situation convenable en ramenant la tête en devant, pour favoriser le rapprochement des parties. On commence par appliquer sur le lieu désuni ou fracturé plusieurs compresses graduées, maintenues par le quadriga, on place ensuite des alaisses épaisses, ou des coussins sous les fesses pour élever le bassin, & des oreillers sous les épaules & la colonne cervicale pour ramener le col & la tête sur la poitrine.

---

[1] *David*, mémoire sur les contre-coups en diverses parties du corps ; prix de l'Académie de Chirurgie, page 299, Tome XI, in 12°.

Cabinet des Écoles, rangé sous le n°. 123.

Duverney, maladies des Os, observation II, page 235, Tome I.

Je ne parlerai pas de la gibbosité dans ce traité ; me réservant de traîter cette matiére dans la partie de la méchanique chirurgicale.

On la ſoutient dans cette poſition par le moyen d'une bandelette, large de quatre travers de doigt, longue d'une aune & demi, que l'on place ſur le ſommet de la tête, dont un des chefs répond au col & l'autre ſur le viſage; on fixe cette bandelette par le moyen de circulaires autour de la tête; on engage une petite bande en forme de mentonnière ſous les circulaires pour qu'elles ne varient pas, on renverſe ſur les circulaires pluſieurs fois le chef poſtérieur pour qu'il ne gliſſe pas; on fend en deux le chef antérieur juſques ſur le front, on ramène les deux chefs ſur la poitrine pour les attacher ſur le quadriga; la tête ainſi fléchie eſt maintenue dans cette poſition par les deux bandelettes attachées ſur le quadriga & ſur les parties latérales de la poitrine.

Art. VIII.

Suſpenſoire commun des Mamelles.

Le *Suſpenſoire* commun des mamelles eſt un bandage compoſé & fait avec une piece de linge de dix pouces en quarré que l'on pliera en deux, & ſur le pli, on levera une piece triangulaire dont le ſommet ſera en bas & la baſe qui doit avoir

trois travers de doigt de large en haut ; on passe sur chaque bord un fil pour ensuite coudre cette échancrure qui formera une poche plus grande en bas qu'en haut ; à la partie supérieure qui est la partie la plus étroite, on coudra deux bandelettes destinées à passer sur les épaules, le bord inférieur sera garni d'une bande de trois travers de doigt de large sur deux aunes de long, destinée à faire deux circulaires autour du corps. Après avoir appliqué l'appareil, on le maintient par ce bandage que l'on dirige de la manière suivante. On porte sur l'appareil cette espèce de poche, on la fixe au-dessous de la mamelle par la bande qui est cousue au bord inférieur & qui doit faire deux circulaires autour du corps, on dirige les deux bandelettes attachées à l'extrêmité supérieure sur les épaules, on les croise derriere le col, & on les conduit sous les aisselles pour venir les fixer au-dessus ou au-dessous de la mamelle.

Ce bandage est simple & facile à faire, il convient pour soutenir la mamelle lorsque son poids produit de la douleur ; il est d'autant plus utile pour contenir quelque médicament qu'il ne produit aucune compression & que la malade peut se panser elle-même, n'ayant qu'à dénouer les deux bandelettes supérieures pour laisser tomber au-

dessous de la mamelle la piece quarrée qui est retenue par la bande circulaire. Ce bandage est préférable aux T. T. & aux frondes que l'on trouve décrits dans beaucoup d'auteurs anciens.

Le bandage de corps maintenu par le scapulaire est employé dans les maladies du sein & après l'opération du cancer; pour éviter qu'il ne comprime la mamelle saine, on fend en maniere de fronde l'extrêmité qui doit passer sur la mamelle saine, en prenant cette précaution ce bandage est plus solide & ne produit aucun inconvénient.

ART. IX.

Suspensoire d'une Mamelle avec une bande à un seul globe.

Pour faire ce bandage, on prend une bande de huit aunes de long, sur quatre travers de doigt de large, on porte le chef de la bande entre les deux mamelles pour venir au-dessous de la mamelle malade, monter sous l'aisselle du côté malade derriere le dos, pour embrasser le col & revenir descendre entre les deux mamelles, passer sous la mamelle malade, sous l'aisselle, derriere le dos, autour du col, redescendre entre les deux

mamelles pour suivre la direction du premier tour de bande en formant des doloires qui doivent couvrir presqu'entiérement le sein, & on termine par des circulaires autour du corps au-dessus & au-dessous du sein.

Ce bandage est plus embarrassant que le premier & moins solide.

Art X.

Suspensoire à bande roulée en deux globes pour les Mamelles.

Pour faire ce bandage, on prend une bande de la même largeur que la précédente, & de dix aunes de long roulée à un globe; on porte le premier jet de la bande entre les deux mamelles pour passer au-dessous monter obliquement sous l'aisselle du même côté, derrière l'épaule, sur l'épaule, pour descendre entre les deux mamelles, assujettir le chef; on passe ensuite sous l'autre mamelle pour remonter sous l'aisselle, derriere l'épaule, sur l'épaule, & redescendre entr'elles pour passer sous la premiere mamelle, sous l'aisselle, remonter sur l'épaule, redescendre entr'elles pour revenir sous la seconde, sous l'aisselle, sur l'épaule & redescendre

redefcendre entre les deux mamelles, ce qui forme un huit de chiffre en devant, dont les doloires fe font en montant; on continue enfuite par des circulaires au-deffus & au-deffous des mamelles pour affujettir les doloires.

Ce bandage eft très-embarraffant, difficile à faire & fufceptible de fe déranger, ce qui me fait donner la préférence au bandage de corps, & au premier fufpenfoire.

ART. XI.

Bandage compreffif après l'extirpation de la Mamelle.

L'appareil confifte en charpie, agaric, de la colophone en poudre, une pince & du fil, des compreffes quarrées & une bande de dix aunes de long fur quatre travers de doigt de large roulée à deux globes. On applique le plein de la bande fous l'aiffelle du côté oppofé à la maladie, on les dirige obliquement en devant & en arrière de la poitrine pour venir les changer de main & croifer les bandes fur l'appareil, pour les diriger devant & derrière la poitrine fur l'épaule oppofée, pour y croifer les bandes & changer les globes de main;

on redescend en devant & en arrière en faisant un second doloire sur l'appareil, on entre-croise de nouveau les bandes en les serrant, pour, avec un des globes, faire une circulaire autour du corps & avec l'autre faire des doloires qui passent successivement sur l'épaule; on continue ces circulaires & ces obliques disposés en doloires, les circulaires en montant & les obliques en descendant, & on termine par des circulaires pour lui donner plus de solidité.

Ce bandage empêche par la compression qu'il exerce, l'hémorrhagie, il serre d'autant plus que les croisés sont sur les pieces d'appareil & qu'étant roulé à deux globes, son point d'appui ne peut changer.

Le quadriga des côtes, l'étoilé double, & le bandage de corps peuvent dans bien des circonstances remplacer ce moyen compressif.

Art. XII.

Appareil pour l'opération de l'Empiéme.

Cet appareil consiste en une mèche effilée que l'on introduit à la faveur d'une sonde dans la poitrine, une compresse quarrée sur laquelle on ren-

verſe la mêche, une ou deux autres compreſſes de même grandeur maintenues par un bandage de corps, ſoutenu par un ſcapulaire.

CHAPITRE III.

Bandages & Appareils pour le bas-Ventre.

ARTICLE PREMIER.

Bandages de Corps.

On met un ſcapulaire qui doit être plus long que la poitrine, on place la ſerviette ſur la région des lombes, & on l'attache ſur le côté de l'abdomen. Pour que le bandage ſoit ſolide, il faut le fixer par deux ſous-cuiſſes.

ART. II.

Bandage roulé pour le bas-Ventre.

On prend une bande de ſept à huit aunes de long ſur quatre travers de doigt de large, on fait

deux circulaires autour du tronc ; & on descend par des doloires, jusqu'au bassin.

Ce bandage est utile, après la parachentese, à la suite des grandes extensions des muscles du bas ventre ; il peut convenir encore dans les éventrations, pour contenir les parties sorties.

Art. III.

Bandage & Appareil pour la Gastrographie.

Les pieces d'appareil sont des aiguilles concaves, du fil, deux petites chevilles, ou des rouleaux d'emplâtre, de la charpie, des plumaceaux, deux compresses de deux à trois travers de doigt de large, de huit pouces de long, d'un doigt d'épaisseur pour soutenir la suture, une compresse quarrée, une seconde beaucoup plus grande que la première qu'on appelle ventrière, maintenue par un bandage de corps & soutenue par un scapulaire.

Art. IV.

Bandage unissant des plaies en long du bas Ventre.

La suture enchevillée, produisant des accidens

considérables, & ne remplissant pas toujours l'indication de chirurgien, on peut y substituer le bandage aidé de la situation. Pour y procéder, on prend une piece de linge de trois quarts de long, sur une demie aune de large, on coupe en forme de fronde à quatre ou six chefs la piece de linge, laissant un plein de huit pouces dans le milieu, à six travers de doigt de la plaie, le nombre des chefs est toujours relatif à la grandeur de la plaie; on coud de l'un & l'autre côté une bande de la largeur du chef, on fait d'un côté deux lanières & de l'autre deux boutonnières, on dispose des compresses graduées, un scapulaire & deux sous-cuisses; la plaie lavée & bien nettoyée, les parties réduites, & le malade couché à plat & maintenu dans cette situation, on porte le plein de ce bandage à la partie postérieure du dos, on le fixe sur le scapulaire, on ramène les deux chefs supérieurs sur la poitrine, pour les fixer avec la partie antérieure du scapulaire, les deux chefs inférieurs sont portés autour du bassin attachés avec une épingle & maintenus par deux sous-cuisses, on porte les compresses graduées le long du bord de la plaie, après l'avoir couverte d'un plumaceau, on passe les deux lanières dans les deux boutonnières, on les tire en sens opposé, on les porte à la partie postérieure du dos pour revenir

ſur le bas-ventre ; ces bandes doivent faire un tour & demi du bas-ventre ; on procède de même pour la ſeconde & la troiſième , car on multiplie les bandelettes ſelon l'étendue de la plaie ; on maintient le malade dans la poſition déterminée , & on le ſurveille continuellement , afin de réappliquer le bandage s'il vient à ſe déranger. Pibrac [1] avait conſeillé ce bandage & la ſituation, pour éviter la ſuture qui produit des accidens graves & qui ſe déchire.

Art. V.

Bandage uniſſant pour les plaies tranſverſales du bas-Ventre.

Pour procéder à l'application de ce bandage ; on diſpoſe un ſcapulaire dont le chef antérieur ſera fendu , à deux bandes , l'une de ſept à huit aunes de long ſur quatre travers de doigts de large , & la ſeconde de cinq aunes de long & de même largeur que la précédente ; deux pieces de linge un peu plus large que la plaie , d'une demi

[1] Mémoires de l'Académie de Chirurgie , pag. 409 , Tom III , in 4°.

aune de long ; on fait trois ou quatre lanières à une des pieces, & trois ou quatre boutonnières à l'autre. On dispose deux compresses graduées, un plumaceau & deux bandelettes pour servir de sous-cuisses.

La plaie bien nettoyée, on mettra sous le bassin des oreillers ou des alaises pour l'élever ; on fera pancher la poitrine sur le bas-ventre, ayant soin de la maintenir dans cette position par des oreillers rangés pour cet effet. On place le scapulaire, on fait un tour d'étoilé double & on descend par des doloires jusqu'à la partie inférieure de la poitrine, ayant soin d'engager sous les doloires les chefs du scapulaire. On place la piece de linge où se trouvent les lanières, on fixe le chef par une circulaire autour de la poitrine, on renverse le chef pour le fixer alternativement par une circulaire, on place l'autre piece, on en fixe le chef par plusieurs tours de circulaires sur le bassin en renversant le chef avec la même précaution. On met sur la plaie un plumaceau trempé dans un défensif convenable, on place les compresses graduées sur les bords de la plaie, ensuite on passe les lanières dans les boutonnières, en les tirant en sens opposé ; on fixe par des circulaires les extrêmités, ensuite on fait des doloires avec la bande inférieure que l'on conduit sur la poitrine, on fait des doloires avec

la bande supérieure que l'on dirige vers le bassin ; on maintient le malade dans la même position tout le tems de la cure, on renouvelle le bandage plusieurs fois, vu qu'il est suceptible de se déranger.

Ce bandage est préférable dans bien des cas à la suture, & exige de la part du chirurgien d'être surveillé, vu qu'il est susceptible de se déranger.

ART. VI.

Appareil pour l'Exomphale.

On fait une pelotte médiocrement dure que l'on coud à une circulaire qui doit avoir une aune de long, la longueur de la circulaire est toujours relative à l'individu ; on met sur l'anneau ombilical quelques compresses graduées, on place la pelotte dessus les compresses, & on porte les deux chefs de la circulaire à la partie postérieure du dos, où on les croise pour les diriger vers la pelotte, les croiser pour la déprimer, afin qu'elle exerce une compression plus exacte, pour qu'elle ne varie pas, on fixe la circulaire par le moyen du scapulaire & deux sous-cuisses attachées au bord

inférieur de la circulaire que l'on conduit ſur la pelotte.

Ce bandage convient chez les enfans qui ſont ſujets à avoir une prédiſpoſition à la hernie ombilicale, après la chûte du cordon ombilical, il convient auſſi chez les adultes, lorſqu'on ne peut pas ſe procurer un brayer convenable.

ART. VII.

Bandage pour la Paracenteſe.

Quoique la paracentèſe n'exige qu'un léger appareil, & que le bandage dont on ſe ſert ne ſoit que celui de corps, il eſt néceſſaire de prévenir les jeunes élèves que quelques praticiens, tels que Monro & Bell, ont propoſé des ceintures pour ramener l'eau du côté du lieu où l'on doit faire la ponction, & de terminer à l'endroit où elle doit être faite.

Les pieces d'appareils néceſſaires ſont un plumaceau, pluſieurs compreſſes quarrées de huit pouces de large, trempées dans du vin que l'on ſoutiendra par un bandage de corps fixé par un ſcapulaire & deux ſous-cuiſſes.

CHAPITRE IV.

Bandages & Appareils pour les maladies de la Verge, des Bourſes, de l'Anus & des Aines.

ARTICLE PREMIER.

Appareil pour les maladies de la Verge.

Lorſque cette partie eſt affectée d'inflammation, ou qu'il ſurvient des chancres, on eſt obligé d'appliquer quelques topiques, s'il y a plaie on y met des plumaceaux, des compreſſes proportionnées à la partie, qui doivent être taillées en croix de Malthe & percées au milieu pour le paſſage de l'urine. On ſoutient cet appareil avec une petite bande d'un doigt de large, & environ d'une demi aune de long avec laquelle on fait des circulaires, & enſuite des doloires ſur la partie que l'on fixera vers la racine de la verge avec l'extrêmité de la bande que l'on aura fendue dans l'étendue de trois ou quatre travers de doigt; on ſe ſert encore de fil

ou de petit ruban pour la fixer. On fait uſage quelquefois d'une eſpece de fourreau plus ou moins large, ſuivant la nature de la maladie, que l'on aſſujettit à une ceinture.

Art. II.

Appareil pour l'amputation de la Verge.

Les pieces d'appareil néceſſaires pour cette opération ſont, un biſtouri, des aiguilles, des ſtiptiques, une ſpatule d'acier pour ſervir de cautère, & une algalie.

L'opération faite, le médecin opérateur introduit dans le canal de l'urêtre une ſonde pour donner iſſue aux urines & ſervir de point d'appui à l'appareil; lorſqu'il y a hémorrhagie, on ſaſit le vaiſſeau avec la pince à diſſéquer & on en fait la ligature, ſi le ſang ſuinte des corps caverneux on trempe des plumaceaux dans quelques liqueurs ſtiptiques, que l'on ſoutient par pluſieurs plumaceaux & les doigts, le tout eſt ſoutenu par une Croix de malthe ayant une ouverture dans ſon milieu pour laiſſer paſſer l'algalie, que l'on aſſujettit par le bandage en double T. Enfin on ſoutient l'appareil avec un trouſſe-bourſe.

Art. III.

Suspensoire des Bourses & des Testicules.

Le suspensoire des bourses consiste en une bourse de linge propre à recevoir les bourses, & qui doit en avoir à peu près la conformation. Elle doit être plus étroite en haut qu'en bas, & avoir assez d'étendue pour contenir les bourses avec les appareils, les cataplasmes & autres médicamens que l'on veut contenir autour d'elles : pour faire cette bourse, on prend deux morceaux de linge un peu forts, larges d'un demi pied, c'est-à-dire de l'espace qui se trouve depuis le pubis jusqu'au périné, ayant soin de les proportionner à la grosseur des bourses, au volume des médicamens & des pieces d'appareil. On plie ces morceaux en deux parties égales, en disposant les plis réunis vers le pubis, on lève ensuite sur les quatre bords non-réunis un morceau triangulaire dont le sommet sera à la partie inférieure de la bourse, & la base vers sa partie moyenne, afin que ce bandage soit plus étroit en bas qu'en haut, & que sa partie la plus large soit sur la partie moyenne des bourses. On coud alternativement les bords libres, &

lorsque la couture est terminée, on coupe une portion des deux pièces de huit à dix lignes de diamètre pour laisser passer la verge; on fait ensuite une ceinture qui doit faire un tour & demi du bassin, faite d'un morceau de toile de deux travers de doigt de large, & plié en deux, dans la duplicature de laquelle on coudra, vers la partie correspondante à la verge, les deux parties supérieures du sac pour faire l'ouverture par où elle doit passer; à une des extrêmités de cette ceinture, on fera des boutonnières, & à l'autre on y mettra des boutons. Au fond du sac, on coudra deux bandelettes ou *sous-cuisses* qui seront terminées par des boutonnières, on les fera passer sur le periné pour les faire monter de l'un & l'autre côté sur les fesses & les porter ensuite en-devant pour les fixer à deux boutons qui seront cousus sur le côté de la ceinture.

Ce bandage est très-commode pour retenir sur les bourses des cataplasmes & autres médicamens. Il convient dans les inflammations & engorgemens du testicule, dans l'hydrocèle, dans les hernies complettes qui ne peuvent pas être réduites; dans cette maladie, il faut faire porter un suspensoire taillé suivant la nature de la maladie, pour s'opposer à son accroissement.

Art. IV.

Appareil ponr les maladies des Testicules.

Lorſqu'on ſe diſpoſe à faire l'opération de la caſtration, on prépare l'appareil qui conſiſte en un biſtouri, une ſonde cannelée, une pince à diſſéquer armée d'une anſe de fil, de la charpie, des compreſſes longuettes, un large ſuſpenſoire ou un bandage inguinal.

L'opération faite, on entoure le cordon de charpie, on iſole la ligature, on remplit la plaie de charpie que l'on ſoutient par deux compreſſes plus étroite inférieurement que ſupérieurement, que l'on plie en quatre & que l'on place ſur les bourſes pour faire revenir leurs extrêmités deſſous elles, une autre compreſſe longuette fendue ou non fendue eſt portée ſous les bourſes pour ramener les chefs ſur les côtés de cette partie, on appelle cette compreſſe trouſſe-bourſe; l'appareil eſt enſuite ſoutenu par un large ſuſpenſoire ou le bandage inguinal que l'on trouvera décrit article VIII du même chapitre.

Art. V.

Double T, & Appareil pour les maladies de l'Anus & du Périné.

Le T étant un bandage qu'il faut appliquer avant les autres pieces d'appareil, il est nécessaire de le décrire avant de l'indiquer.

Ce bandage se fait avec une bande de trois doigts de large, & assez longue pour entourer le bassin. On en coud une autre au milieu de cette bande, large de quatre travers de doigt & de trois quarts d'aune de long que l'on fend depuis son extrêmité jusqu'à cinq pouces de la ceinture. On place sur le ventre une compresse pliée en quatre doubles; on entoure le bassin & l'on vient nouer sur la ventrière les deux extrêmités du circulaire. On applique les pièces d'appareil qui doivent être des compresses longuettes dans les maladies du periné & de l'anus, des compresses quarrées dans celle du sacrum & du coccix; on prend l'extrêmité des chefs les uns après les autres, pour les conduire de derrière en devant en les portant entre les cuisses, & en les faisant croiser l'un sur l'autre vis-à-vis le periné, pour les atta-

cher en devant à la ceinture. Pour donner plus de ſolidité à ce bandage, on attache la bande circulaire à un ſcapulaire.

Ce bandage convient pour contenir les pieces d'appareil, & les médicamens dans les maladies du ſcrotum, du periné, de l'anus, dans les luxations du coccix, les ulcérations de la peau qui couvre le ſacrum, & pour aſſujettir un peſſaire lorſqu'il y a relaxation du vagin & de la matrice.

ART. VI.

Appareil pour la Fiſtule à l'Anus.

Après l'ouverture des abcès à la marge de l'anus, & l'opération de la fiſtule par inciſion & exciſion, on introduit une tente dans l'anus, le reſte de la plaie eſt garni de charpie par-deſſus laquelle on applique des compreſſes longuettes ſoutenues par le bandage en T.

ART. VII.

Appareil pour la Taille.

De toutes les opérations de la médecine opératoire, il n'y en a point dont les méthodes ont été plus variées que dans l'opération de la taille. Cette

Cette multiplicité de méthodes a apporté des changemens relativement aux inſtrumens & aux pieces d'appareil.

Dans toutes les méthodes, il faut toujours aſſujettir le malade avec des liens ou lacs. Dans le grand appareil & pluſieurs méthodes on ſe ſert de liens faits de deux larges cordon de fil, de laine, ou de ſoie, longs de deux aunes & demie chacun, & couſus enſemble par le milieu.

Le malade aſſis au bout d'une table, renverſé ſur un doſſier; on lui applique le milieu des liens à la partie poſtérieure & inférieure du col, de ſorte que les chefs qu'ils préſentent de chaque côté pendent ſur les épaules, l'un en devant & l'autre en arrière. Les chefs ſont croiſés pluſieurs fois, & comme cordelés ſous les aiſſelles: on fait fléchir les cuiſſes du malade pour cordeler de même les liens au-deſſous; enſuite on fait rapprocher les talons des feſſes & allonger les bras; on recommande au malade de ſaiſir ſes talons avec ſes mains, & les aides qui ſont chargés de le lier, fixent la main au pied en les entourant pluſieurs fois avec ce qui reſte des liens que l'on arréte par une roſette. Cette deſcription eſt tirée de l'ouvrage du citoyen Sabatier. [1].

(1) Opérat. de Chirurgie, pag. 89, Tom. 2.

Ledran se servait de deux liens faits en forme de tresse, de fil fort, large de deux pouces, longs de deux pieds ou environ, dont les deux bouts étoient réunis par une couture; de manière qu'on pouvait lui faire décrire un cercle (au défaut de tresse, on peut se servir de bonnes lisières de drap) la tresse étant pliée en deux, le lien n'a plus qu'un pied de long. Un nœud coulant fait d'une pareille tresse ou lisière, rapproche & embrasse ensemble les deux côtés du lien, qui alors fait un espèce de huit de chiffre. Ce nœud n'est pas fixe, on peut le faire couler librement vers l'un ou l'autre bout du lien, chacun des deux aides passe une des mains du malade dans l'un des bouts du lien & ils l'assujettissent avec le nœud coulant à l'articulation du poignet; ensuite il fait passer l'autre bout du lien dans le pied en forme d'étrier, il passe une de ses mains entre le bras & le jarret du malade pour le lui soutenir, & de l'autre main il lui soutient le pied. Le frere Côme faisoit usage du lien de le Dran; & comme le malade tend à rapprocher les cuisses, il se servoit d'un lien pour lui fixer le poignet sur la cuisse.

Les anciens se servoient pour les pansemens de plumaceaux & de compresses pliées triangulairement, le tout étoit soutenu par le bandage en T: & on maintenoit les cuisses rapprochées à la fa-

veur d'une bande que l'on croiſoit entre elles, & qu'on lioit ſur le côté externe de cette partie. Cette bande ainſi diſpoſée s'appelle *jarretière.*

Art. VIII.

Bandage Inguinal ou Triangulaire des Aines.

Les Aines étant ſujettes à des tumeurs, des plaies, des ulceres, le médecin opérateur a du diſpoſer un bandage convenable pour y maintenir les médicamens & les pieces d'appareil, ce bandage conſiſte en une piece de linge que l'on coupe en triangle en arrondiſſant le bord du côté interne de la cuiſſe; on attache ſur la baſe du triangle un ruban de deux travers de doigts de large & d'un aune & demi de long pour faire deux fois le tour du baſſin, on coud un autre ruban à l'angle inférieur qui doit paſſer comme les ſous-cuiſſes pour le fixer au circulaire. On met ſur le ventre une compreſſe pliée en quatre, on place deſſus la baſe du bandage, on porte les rubans de l'un & l'autre côté du baſſin pour les porter à la partie poſtérieure & les entre-croiſer ſur le ſacrum pour revenir au-deſſus du

pubis faire une rosette ; on releve le bandage sur le ventre, on applique les médicamens & les pieces d'appareil que l'on couvre avec le bandage triangulaire par sa partie la plus large ; on porte la bande qui est attachée à l'extrêmité du triangle, à la partie interne de la cuisse, pour venir au-dessous de cette partie remonter sur sa partie latérale & externe, venir croiser la piece triangulaire pour l'attacher aux circulaires, on fait trois doloires de la même manière pour donner plus de solidité au bandage.

Ce bandage est simple, facile à construire & peut être employé pour contenir un appareil sur la fesse & le grand trochanter, en le changeant de direction.

Art. IX.

Bandage & Appareil pour le Bubonocele.

Une des opérations la plus délicate & la plus minutieuse de la chirurgie, est le Bubonocele, cette opération étant douteuse, il faut que tout soit disposé & arrangé de manière que l'opérateur ne perde pas un seul instant.

Les pieces d'appareil nécessaires pour cette opération sont un bistouri droit, une sonde cannelée légérement pointue, des pinces, des ciseaux droits bien tranchans, un bistouri droit boutonné, un

bistouri caché, des aiguilles & du fil, de la charpie, des compresses triangulaires, une ventrière, un morceau de flanelle & le bandage inguinal.

L'opération faite suivant les préceptes de l'art, les uns se servent pour le pansement d'une tente de charpie ou d'une pelotte fixée par un fil ou d'un bourdonnet lié, les autres rapprochent les levres de la plaie, ce qui est préférable, & les couvrent de charpie & mettent par-dessus des compresses triangulaires graduées, soutenues par le triangulaire de l'aine, que l'on doit préférer au spica, dont l'application est fatigante pour le malade & pénible pour le chirurgien; dans les hommes on soutiendra les bourses avec une compresse longuette que l'on attachera au bandage.

Art. X.

Spica simple Inguinal.

Le *Spica simple* est un bandage qui se fait sur le haut de la cuisse & sur l'aine d'un côté seulement. Il se fait avec uue bande de huit aune de long & de trois travers de doigt de large; on porte le chef sur la hanche du côté sain, on l'assujettit par deux tours de circulaires autour du corps; après la deuxième circulaire, on passe sur la hanche,

ſur l'aine du côté malade pour aſſujettir l'appareil, on porte obliquement le premier jet à la partie interne de la cuiſſe, à ſa partie poſtérieure pour remonter de derriere en devant, & former un X ſut le haut de la cuiſſe, en croiſant le premier tour de bande; on porte enſuite le globe autour du corps, pour revenir faire un deuxième oblique ſur la cuiſſe que l'on diſpoſe en doloire & en *ſpica* ſur la partie extérieure & antérieure de cette partie. On dirige la bande quatre fois de même pour augmenter le nombre des ſpica & des doloires, & on termine par des circulaires autour du baſſin.

Ce bandage convient pour tenir une pelotte, après la réduction de la hernie bubonocele, dans la luxation du fémur, pour contenir les compreſſes longuettes qui entourent l'articulation, ayant la précaution de faire deux tours de circulaires à la baſe du ſpica. On a diſtingué ce bandage en ſpica deſcendant & aſcendant, lorſque les doloires ſont ouverts du côté de la cuiſſe, on l'appelle ſpica aſcendant, & lorſqu'ils ſont vers l'abdomen, on le nomme ſpica deſcendant.

Art. XI.

Spica double.

Le *Spica double* eſt le même que le précédent,

il n'en différe que parce qu'il ſe fait ſur les deux cuiſſes. Pour faire ce bandage, on prend une bande de quatorze à ſeize aunes de long, & de trois travers de doigt de large, roulée à un globe. On commence par deux tours de circulaire autour du baſſin, on vient enſuite paſſer ſur les lombes pour gagner le côté du baſſin, l'on deſcend le long de l'aine, de la partie interne de la cuiſſe, ſa partie poſtérieure pour remonter ſur la partie externe de la cuiſſe, croiſer en maniere d'X le premier jet, on vient paſſer ſur la partie antérieure du baſſin ſur l'autre cuiſſe, à la partie poſtérieure du baſſin, on revient ſur la partie antérieure de l'abdomen pour deſcendre devant l'aine, le long de la partie latérale externe de la cuiſſe, ſa partie poſtérieure, ſa face interne pour entre-croiſer ſur ſa face antérieure le jet en maniere d'X, on revient au côté oppoſé faire un ſecond doloire; on continue ſucceſſivement les doloires de l'un & de l'autre côté & on termine par des circulaires autour du baſſin.

Ce bandage a le même uſage que le précédent; il exige plus de précaution dans ſon application.

Le ſpica double ſe fait encore avec une bande roulée à deux globes.

QUATRIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Bandage de l'Épaule.

De toutes les fractures de l'extrêmité supérieure, aucune n'est plus difficile à maintenir que celle de la clavicule ; les auteurs connoissant les difficultés qu'on éprouvoit pour obtenir une coaptation parfaite, ont imaginé des corsets, comme *Ravaton* [1] & *Brasdor* [2], d'autres des croix de fer, tel que *Heister* [3], des huit de chiffres [4] à brassieres comme *Petit*, pour arriver au même but & obtenir une difformité plus ou moins grande.

Desault, persuadé que l'extension permanente étoit le seul moyen d'obtenir une réunion complette,

[1] Traité d'Opérations.

[2] Mém. de l'Académie de Chirurgie, page 585, Tome V. in 4°.

[3] Institutions de Chirurgie.

[4] Maladie des os de *Petit*.

a imaginé & employé avec ſuccès un bandage propre à maintenir les parties fracturées ; malgré que la pluſpart de ces bandages ſoient abandonnés, j'en décrirai quelques uns qui ſont conſignés dans pluſieurs ouvrages, pour qu'on les mette en parallele avec celui que je préfére.

ARTICLE PREMIER.

Du Huit de Chiffre.

Pour faire ce bandage on prend une bande de cinq aunes de long, ſur quatre travers de doigt de large roulée à un globe, on place ſur les bords du creux de l'aiſſelle deux compresses quarrées, maintenues par une longuette qui ſe croiſe ſur le ſommet de l'épaule ; un aide ſaiſit les épaules, les porte en arrière en faiſant un contre-appui à la faveur d'un genou appuyé ſur la colonne vertébrale ; on porte le chef de la bande ſous la partie poſtérieure de l'aisselle du côté ſain pour monter obliquement à la partie poſtérieure du dos ſur l'épaule du côté malade, revenir ſous l'aisselle, monter obliquement ſur l'épaule oppoſée, passer ſous l'aisselle pour fixer le chef ; on fait quatre doloires qui doivent former au milieu du dos des croiſés très-ſerrés.

Ce bandage doit avoir pour usage de retirer les épaules en arriere, de relever les extrêmités des clavicules fracturées ou luxées; mais il ne remplit pas l'indication qu'on se propose; on ne peut y réussir qu'imparfaitement en plaçant une compresse longuette derriere le dos qui doit s'étendre d'une épaule à l'autre; on commence par faire deux tours de huit de chiffres, ensuite on fait sur l'une & l'autre épaule deux circonvolutions qui les embrassent en forme de brassiere; on renverse les deux extrêmités de la longuette, & on les tire à contre-sens, afin de rapprocher les deux épaules l'une de l'autre en arriere.

Ce bandage est susceptible de se relacher, de comprimer la partie antérieure du creux de l'aisselle & de l'excorier.

Le huit de chiffre peut être de quelque utilité pour maintenir entre les deux épaules un vésicatoire, en le terminant par plusieurs circulaires autour du corps.

ART. II.

Spica simple de la Clavicule.

Après avoir appliqué le huit de chiffre, il faut maintenir les pieces d'appareil qui consistent en

charpie & en compresses longuettes ſoutenues par le *Spica* deſcendant. Pour faire ce bandage, on prend une bande de ſix à ſept aunes de long, ſur trois travers de doigt de large, roulée en globe; on porte le chef de la bande ſous l'aisselle oppoſée à la maladie, enſuite on monte obliquement devant la poitrine malade, on deſcend ſous l'aisselle, on remonte ſous l'épaule pour entre-croiſer en maniere d'X le premier jet, on deſcend obliquement à la partie poſtérieure de la poitrine pour revenir ſous l'aisselle fixer le chef, on remonte ſur la poitrine, ſur la partie fracturée ou luxée, ſur l'épaule, on deſcend ſous l'aisselle, on remonte ſur l'épaule pour entre-croiſer le ſecond jet, & redeſcendre obliquement en arrière ſous l'aisselle oppoſée; on recommence ces circonvolutions juſqu'à quatre fois, ayant l'attention de faire des ſpica ouverts du côté du col, & des doloires ſur le dos & la poitrine en forme de bandouillere, les croiſés qui forment le ſpica doivent être appliqués ſur l'endroit fracturé ou luxé, quelquefois on fait un tour de circulaire à la partie ſupérieure du bras pour éviter ſes mouvemens, & on termine par des circulaires autour du corps, on ſoutient le bras avec une écharpe, afin que ſon poids & ſes mouvemens ne dérangent pas les parties fracturées.

Ce bandage convient pour tenir les pieces d'appareil ſur la clavicule & la ſommité de l'épaule.

Art. III.

Capeline de la Clavicule.

Pour faire ce bandage, on prend une bande de quatorze aunes de long, ſur trois travers de doigt de large, roulée à deux globes inégaux, le globe qui ſera deſtiné à faire les circulaires, ſera plus gros que celui qu'on employera à faire les renverſés qui doivent garnir la partie antérieure & poſtérieure de la poitrine. Le chirurgien ſitué du côté malade appliquera le plein de la bande ſur la partie latérale externe de la poitrine du côté oppoſé à la maladie, il dirigera un des globes en devant & ſous la mamelle, & l'autre en arrière ſous l'angle inférieur de l'omoplate, il entre-croiſera les bandes de manière que le globe qui doit faire les renverſés ſera inférieur, & celui qui fera les circulaires, ſupérieur; il confiera à un aide le globe qui doit faire les circulaires, il conduira le renverſé ſur la partie antérieure de la poitrine, la clavicule fracturée & la partie poſtérieure de la poitrine; l'aide fixera le renverſé par un tour de circulaire, l'opérateur renverſera enſuite la bande de derrière en devant, en paſſant ſur l'épaule, fixant en devant par une ſeconde circulaire le ſecond renverſé, il continuera

à faire des renversés alternativement de derrière en devant, & de devant en arrière, en disposant les doloires de manière qu'ils approchent du côté du col, & lorsqu'on y sera parvenu, on pourra s'en éloigner en formant des doloires qui iront du col vers l'aisselle, pour donner plus de solidité au bandage, on peut faire quelques circulaires.

Ce bandage est un peu difficile à faire, il exige de l'attention de la part de l'aide & du chirurgien pour que son application soit régulière. Il convient dans la fracture de l'apophise acromiale, de l'épine de l'omoplate & de la clavicule.

ART. IV.

Corset de Brasdor. (1)

Ce corset est composé de deux pieces destinées à être appliquées sur les omoplates, terminées supérieurement par deux épaulettes : chacune de ces pieces est faite d'un double morceau de toile grosse et forte, ou de lisieres de drap, revêtues de peau de mouton; elles ont six pouces de hauteur, &

---

(1) Mém. de l'Academie de Chirurgie pag. 585, Tom. 4.

quatre de largeur ; enfin elles sont matelassées. (Ces mesures sont toujours relatives à la stature de l'individu). Le bord par lequel elles se rencontrent, est percé de plusieurs œillets destinés à recevoir un lacet ; les épaulettes sont faites d'une double bande de peau de mouton, ou de chamois garni de sa duplicature ; elles sont fortifiées en dessus et vers l'angle supérieur et externe, par une courroie, dont une extrémité est comprise dans le bord extérieur des pieces ; l'autre bout est libre & percé de plusieurs rangées de trous : on coud obliquement vers l'angle inférieur & externe, une boucle dans laquelle s'engage une courroie ; par ce moyen, on peut augmenter ou diminuer, suivant les différentes grosseurs, l'aire de l'épaulette, pour rendre son action plus exacte et d'une utilité plus étendue. On y ajoutera des manches capables d'embrasser la moitié de la longueur du bras, faites chacune d'un morceau de cuir passé, cousues aux épaulettes, depuis l'angle antérieur, jusqu'à celui qui touche le postérieur. Leurs bords se rencontrent à la partie antérieure et un peu interne du bras ; le bord antérieur est percé d'un rang d'œillets, et le postérieur de deux : il faut les lacer d'une maniere lâche. On porte les deux pieces maintenues par le lacet, qui doit être très-lâche, à la partie postérieure de la poitrine ; on conduit les épaulettes sur

les épaules ; on les fait passer sous l'aisselle, pour les porter dans les boucles ; on les tire plus ou moins, pour diriger les épaules en arriere, en serrant le lacet.

Comme ce bandage est susceptible de se déranger, et de remonter vers la nuque, on coud deux boucles à la partie inférieure des pieces ; on attache ensuite deux courroies à la ceinture du caleçon, ou à une ceinture de chamois, fixée par deux sous-cuisses ; on passe les deux courroies dans les boucles ; on les tire vers la ceinture, et on les arrête ensuite. Avec cette précaution, le bandage ne varie pas. On emploie ensuite la capeline décrite plus haut, pour maintenir les pieces d'appareil.

On a préconisé ce bandage comme un des moyens le plus propre à favoriser le rapprochement des parties fracturées, et pour maintenir réduites les parties déplacées. Il est vrai que, de tous les bandages décrits jusqu'à présent, il est le seul qui offre le moins d'inconvéniens : il étoit réservé à Desault, praticien consommé, de rectifier les erreurs qui ont été consignées dans les ouvrages qui sont entre les mains des éleves, et de décrire un bandage propre à remplir, avec succès, les indications qu'on se propose, et c'est ce qui m'a déterminé à le décrire tel qu'il est consigné dans son journal.

ART. V.

Bandage de Desault *pour la Clavicule* (1).

Pour faire ce bandage, il faut un coussinet fait de linge usé, plus long que large, disposé en forme de coin, large de quatre pouces, et epais de trois travers de doigt; plus large supérieurement, et plus étroit inférieurement; une bande de quatre ou cinq aunes de long, et de trois travers de doigt de large, pour fixer le coussin : une seconde, de sept à huit aunes de long, sur quatre travers de doigt de large, de la charpie, des compresses longuettes, pliées en plusieurs doubles de sept à huit pouces de long, sur trois travers de doigt de large : une troisieme bande de huit aunes de long, large de trois travers de doigt, et un bandage de corps.

Le malade, assis sur un tabouret ou sur son lit, déshabillé jusqu'à la ceinture, on place, sous le creux de l'aisselle, un coussinet de linge, en forme de coin, fait de morceaux de linge usé, assez long

[1] Journal de Chirurgie, page 99, Tome I.

pour

pour descendre jusqu'au coude, plus épais supérieurement, et diminuant par degrés, jusqu'à sa partie inférieure, fixé par un aide qui le tire en haut par les deux angles, pour que l'épaule du malade soit élevée au niveau de l'autre ; on porte le chef de la bande sur le milieu du coussin, qu'on fixe par deux circulaires autour de la poitrine ; on conduit ensuite obliquement la bande sur le sternum, sur l'épaule saine, ensuite derriere, et après sous l'aisselle saine ; on la ramene horizontalement par-devant la poitrine, sur le coussin, d'où on la conduit obliquement par derriere la poitrine, sur l'épaule saine, ensuite en devant et au dessous de l'épaule saine, en la ramenant horizontalement par derriere la poitrine, sur le coussin, en continuant de semblables tours, jusqu'à ce qu'on ait employé entierement la bande.

Après avoir fixé le coussin, on le soutient élevé avec une main, pendant que de l'autre on embrasse le coude, et on le relève pour mettre le fragment scapulaire de niveau avec le sternal ; on l'applique fortement contre le côté de la poitrine, pour faire du bras un levier de la premiere espece, avec lequel on éloigne du tronc l'épaule, et on tient la clavicule dans l'extension. Un aide est chargé de fixer d'une main le bras dans cette situation, tandis que de l'autre, il soutient l'avant-bras fléchi dans

sa position horizontale, la paume de la main appliquée sur la partie antérieure de la poitrine : par ce moyen, les pieces sont ramenées dans leur situation naturelle; et la conformation est si exacte, qu'il ne reste presque pas de difformité.

On fixe le bras dans cette position, avec une bande longue de sept à huit aunes, sur quatre travers de doigt de large; on porte le chef de la bande sous l'aisselle opposée à la maladie, on la ramene horizontalement par-devant la poitrine, sur la partie supérieure du bras, derriere la poitrine, sous l'aisselle; on couvre le premier tour par deux autres circulaires, en fait ensuite sur le reste du bras et sur la poitrine, des tours de bande, en forme de doloires, dans lesquels on ne laisse qu'un quart de la largeur de la bande à découvert, et qui doivent d'autant plus serrer qu'on approche de la partie inférieure du bras; le reste de la bande est employé en circulaires sur le coude et la partie voisine de l'avant-bras, et on attache son extrémité par une épingle.

On fixe avec des épingles, aux tours supérieurs de la bande, les angles du coussin; on soutient la main avec le milieu d'une compresse, dont les deux bouts sont attachés avec des épingles à la partie antérieure des tours de bande. Le chirurgien remplit de charpie tous les vides qui sont au dessus

et au dessous de la clavicule ; on couvre les parties fracturées de deux compresses pliées en plusieurs doubles, longues de sept à huit travers de doigt, et large de trois, imbibées d'eau végéto-minérale. On porte ensuite sous l'aisselle saine, le chef d'une bande de sept à huit aunes de long, sur trois travers de doigt de large ; on la conduit obliquement par-devant la poitrine, sur les compresses qui couvrent les parties fracturées, on passe derriere l'épaule et le bras, sous le coude que l'aide continue de tenir élevé, d'où on la fait remonter obliquement par-devanr la poitrine, jusque sous l'aisselle saine, ensuite on remonte derriere la poitrine, sur les compresses qui couvrent la clavicule, d'où on descend devant l'épaule et le bras, jusque sous le coude ; delà on remonte obliquement par derriere la poitrine, sous l'aisselle du côté opposé à la maladie, où on couvre le chef de la bande, ensuite on la porte obliquement par-devant la poitrine, sur les pieces fracturées, derriere l'épaule, le bras, sous le coude, delà on remonte obliquement devant la poitrine, sous l'aisselle saine, derriere la poitrine, sur les parties fracturées ; on descend devant l'épaule, le bras, jusque dessous le coude, ensuite on monte obliquement derriere la poitrine, sous l'aisselle du côté opposé, sur les parties fracturées, et on forme deux tours sem-

blables, dans lefquels chaque jet de bande doit laiffer à découvert un quart de la largeur de la bande précédente; le refte de la bande eft ramené de derriere en devant, fous l'aiffelle, du côté fain & employé en circulaires conduits en devant de la poitrine fur le bras, derriere la poitrine, afin d'affujettir les doloires, et de porter en arriere le bras correfpondant à la fracture. Pour affurer de plus en plus au bandage la folidité néceffaire, on affujettit les tours de bande avec des épingles, ou des points d'aiguille dans les différents endroits où ils fe croifent, et l'on couvre le tout d'un bandage de corps, attaché avec des épingles.

L'appareil de Default, quoique fimple en apparence, exige beaucoup d'attention pour en faire l'application : & fa maniere d'agir demande à être mife en parallele avec les autres bandages, pour démontrer qu'il mérite la préférence. Le huit de chiffre fimple, le huit de chiffre à braffiere, la braffiere de Ravaton, celle de Brafdor tirent les épaules en arriere; s'ils agiffent, ils coupent le bord antérieur de l'aiffelle, excitent de la douleur, produifent du gonflement dans toute l'étendue de la partie, et les parties fe déplacent, malgré qu'on les foutienne avec l'écharpe, pour empêcher qu'elles foient abandonnées à leur propre poids.

L'extenſion permanente étant le seul moyen de conſerver aux fragmens l'immobilité néceſſaire pour obtenir une prompte guériſon ſans difformité, détermina Deſault à mettre en uſage les moyens combinés, que je viens de décrire. Le couſſin, ſur lequel s'appuie toute la face interne du bras, eſt figuré de maniere que le coude eſt rapproché de la poitrine, tandis que la partie ſupérieure du bras en eſt éloignée. Le bras porté en dehors entraîne l'épaule, et avec elle le fragment ſcapulaire, que les muſcles pectoraux et ſous-claviers rameneroient en dedans, ſi l'épaiſſeur de la partie ſupérieure du couſſin n'oppoſoit à leur action une réſiſtance invincible. Les tours de circulaires de la bande qui fixe le bras et le couſſin ſur la poitrine, ont le double avantage de continuer l'extenſion, d'empêcher les mouvemens du bras et de l'épaule, & par conſéquent celui de retenir les portions de l'os immobiles et toujours affrontées. L'élévation du bras met le fragment ſcapulaire au niveau du fragment ſternal, qui eſt ſoutenu dans ſa ſituation par le couſſin et les tours de bande qui paſſent ſous le coude et l'avant-bras, d'une part, et de l'autre, ſur le fragment, abaiſſant la portion ſternale, et relevant le fragment ſcapulaire, rendent plus exacte l'application de leurs extrémités, et

s'opposent aux légers mouvemens du trapeze et du sterno-mastoïdien.

Les observations insérées dans le journal de chirurgie de Desault, la these du cit. Dubois (1), l'usage habituel qu'ils en ont fait dans l'Hospice d'Humanité, démontrent que ce bandage produit rarement de la difformité : il n'a d'autres inconvéniens que de se relâcher, ce qui oblige le chirurgien de surveiller le malade, et de le réappliquer fréquemment.

ART. VI.

De l'Étoilé simple.

L'*Étoilé* simple est un bandage qui se fait avec une bande longue de sept à huit aunes, et de trois travers de doigt de large. On commence à faire deux circulaires autour de la partie supérieure du bras, du côté de la maladie, on porte ensuite obliquement devant la poitrine le jet de la bande, pour monter sur l'épaule du côté opposé à la maladie, revenir sous l'aisselle du même côté, re-

[1] Journal de Chirurgie, page 137, Tome 1. Recueil des Theses de Chir.

monter obliquement devant la poitrine, en croisant le premier jet de bande, pour paſſer ſur l'épaule du côté de la maladie, derriere l'épaule, ſous l'aiſſelle, devant l'épaule, pour venir entre-croiſer le premier jet en forme d'*X*. et former un *Ki*; on deſcend obliquement à la partie poſtérieure de la poitrine, pour paſſer ſous l'aiſſelle du côté oppoſé, monter de rechef obliquement devant la poitrine ſur l'épaule, derriere l'épaule, ſous l'aiſſelle, ſur l'épaule, en faiſant un ſecond *Ki*; on deſcend derriere la poitrine, et ſous l'aiſſelle du côté oppoſé, on continue juſqu'à ce qu'il y ait quatre croiſés, et on termine par des circulaires autour du corps.

Ce bandage eſt employé pour contenir un appareil ſous l'aiſſelle, et dans les maladies de l'articulation de l'humérus.

ART. VII.

De l'Étoilé double à un globe.

Pour faire l'*Étoilé* double, il faut une bande de douze aunes de long, ſur trois travers de doigt de large; avec laquelle on fera quatre *Ki*, savoir : un en devant, un en arriere de la poitrine, et un

ſur chaque épaule; on les répétera quatre fois, faiſant des doloires en deſcendant, ce qui formera quatre ſpica, au milieu deſquels ſe trouvera placé le col.

On porte d'abord le premier jet de bande ſous une des aiſſelles, en devant; on monte obliquement devant la poitrine, ſur l'épaule oppoſée, derriere l'épaule, ſous l'aiſſelle; on remonte ſur l'épaule, où on entre-croiſe le premier jet en forme d'*X*, pour former le premier *Ki*; on deſcend obliquement à la partie poſtérieure du dos, on paſſe ſous l'aiſſelle pour fixer le chef, on revient ſur le devant de l'épaule, ſur l'épaule, derriere elle, et on deſcend obliquement derriere la poitrine, pour revenir ſous l'aiſſelle, et monter obliquement ſur la poitrine; on remonte ſur l'épaule, pour entre-croiſer la bande en maniere d'*X*, pour faire un ſecond *Ki*; ou redeſcend derriere l'épaule, on vient ſous l'aiſſelle, on monte enſuite obliquement devant la poitrine, ſur l'épaule, derriere elle, ſous l'aiſſelle, ſur l'épaule, derriere le dos, ſous l'aiſſelle oppoſée, on remonte ſur l'épaule, on deſcend derriere elle, pour revenir ſous l'aiſſelle, devant la poitrine, où on remonte obliquement ſur l'épaule, pour faire un ſecond croiſé; on deſcend derriere l'épaule, on vient ſous l'aiſſelle, et on continue de la même maniere, juſqu'à ce

qu'il y ait quatre ſpica réguliers; car, pour que le bandage ſoit régulier, il faut que les tours de bande, qui forment les *Ki*, s'entre-croiſent.

Ce bandage eſt d'une grande utilité dans les maladies des articulations de l'humerus, dans celle des aiſſelles; dans la fracture de l'épine de l'omoplate, de la portion humérale de la clavicule, dans la fracture de la premiere piece du ſternum; enfin il peut ſervir pour contenir un appareil ſur les omoplates et la partie antérieure de la poitrine.

Art. VIII.

Étoilé double à deux globes.

L'*Étoilé à deux Globes* ſe fait avec une bande de douze à quatorze aunes de long, et de trois travers de doigt de large. On roule la bande en deux globes que l'on tient de chaque main, on porte le plein de la bande ſous une des aiſſelles, on monte ſur l'épaule du même côté, pour faire un *Ki*, en entre-croiſant les bandes, et en changeant de main les globes; on les conduit obliquement, en deſcendant l'un en devant, et l'autre en arriere de la poitrine, juſqu'au creux de l'aiſſelle du côté oppoſé. On entre-croiſe les bandes, et on les change de main pour monter ſur l'épaule,

ou on les entre-croiſe de nouveau, pour faire un ſecond *Ki* ou un *X*; enſuite on deſcend obliquement à la partie antérieure & poſtérieure de la poitrine, juſque ſous l'aiſſelle où l'on a commencé; on entre-croiſe les globes, on les porte ſur l'épaule, où on fait un ſecond *Ki*, en les diſpoſant en manière d'*X*; on les conduit enſuite ſous l'aiſſelle oppoſée, en deſcendant obliquement; on les entre-croiſe de nouveau pour les porter ſur l'épaule, & faire un ſecond *Ki*, en deſcendant ſous l'aiſſelle où on a commencé. On continue à faire deux autres croiſés, et on termine par des circulaires autour du corps.

Ce bandage, quoique embarraſſant, eſt plus ſolide que les précédens; il peut ſervir dans les mêmes cas.

CHAPITRE II.

Bandages pour l'articulation du Bras.

ARTICLE PREMIER,

Spica aſcendant propoſé pour la luxation de l'Humérus.

On place une compreſſe épaiſſe, qui s'étend d'un

bord à l'autre du creux de l'aiſſelle, que l'on maintient par une compreſſe longuette, pliée en pluſieurs doubles, d'un quart d'aune de long, & de quatre travers de doigt de large, trempés dans un défenſif convenable : on porte le plein de la compreſſe ſous l'aiſſelle, en dirigeant les bouts ſur l'acromion, où ils doivent ſe croiſer; on applique ſur le moignon de l'épaule une compreſſe pliée en quatre ou ſix doubles, taillée en demi-croix de Malthe, trempée dans un défenſif, & ſoutenu par le ſpica aſcendant, que l'on fait avec une bande de huit aunes de long, ſur trois travers de doigt de large, roulée en un chef. On porte le chef de la bande ſous l'aiſſelle oppoſée à la maladie, pour monter obliquement devant la poitrine, et embraſſer l'humerus, au deſſous de ſon articulation avec l'omoplate. On paſſe ſous l'aiſſelle, pour remonter ſur l'épaule, entre-croiſer le premier jet; on conduit le globe à la partie poſtérieure de la poitrine, ſous l'aiſſelle, pour fixer le chef de la bande; on revient enſuite devant la poitrine, pour faire trois doloires ſemblables, ouverts du côté du col, afin de former un ſpica régulier; on revient ſous l'aiſſelle du côté oppoſé; on remonte ſur l'épaule du même côté, pour deſcendre poſtérieurement, en croiſant les autres doloires, afin de venir ſous l'aiſſelle du côté malade, faire

deux circulaires autour du bras, lesquels forment, avec la base du spica, un triangle équilatéral, que l'on appelle *Geranium*; on revient sous l'aisselle du côté opposé, pour terminer par plusieurs circulaires autour du corps.

Ce bandage est proposé pour maintenir la tête de l'humerus dans la cavité glénoïde, après la réduction. Je puis assurer, d'après la luxation que j'ai eue, que ce bandage ne contient que les pieces d'appareil, et que si on ne soutient pas le coude après la réduction, et pendant que l'on leve l'appareil, le malade souffrira des douleurs vives, & le membre tendra à se déplacer. Il est donc utile dans tous les cas, de soutenir le bras avec une écharpe ou une pelotte placée entre l'humerus & la poitrine, pour que le poids du membre n'occasionne pas de déplacement.

Le spica double et les étoilés peuvent suppléer à ce bandage.

ART. II.

Capeline pour l'Amputation de l'Article.

Lorsqu'on fait l'amputation dans l'article, soit pour l'anévrisme, soit pour une fracture avec fra-

ças, ou toute autre maladie, il faut diſpoſer l'appareil, qui conſiſte en une pelotte pour comprimer l'artere, un couteau droit, des aiguilles et du fil, ou une pince, de la charpie, des compreſſes longuettes, et une bande roulée à deux globes inégaux. L'amputation faite, on rapproche exactement les lambeaux ſur la cavité cotyloïde; on met ſur la plaie de la charpie brute, ayant ſoin de mettre dans un linge la ligature, pour la diſtinguer des autres pieces, ſoutenue par deux compreſſes longuettes, placées ſur l'épaule, & ſous l'aiſſelle, maintenues par la *Capeline.*

Pour faire ce bandage, on prend une bande de huit aunes de long, et de trois travers de doigt de large, roulée en deux globes inégaux, dont le plus petit n'aura qu'une aune et demie, & ſera deſtiné à faire des renverſés, et l'autre des circulaires; on porte le petit globe ſur le milieu de l'épaule malade, on deſcend avec l'autre globe obliquement ſur la poitrine, on paſſe ſous l'aiſſelle oppoſée, on dirige obliquement la bande à la partie poſtérieure de la poitrine, pour monter ſur l'épaule malade, paſſer ſur le petit globe, & le fixer : on le dirige ſous l'aiſſelle, pour y être maintenu par le gros globe; on renverſe le petit globe de la partie poſterieure à l'antérieure, & on vient le fixer avec le

gros globe que l'on porte derriere l'épaule, ſur l'épaule, ſur la poitrine, ſous l'aiſſelle, derriere le dos, ſur l'épaule : on fait un troiſieme renverſé, que l'on fixe de même. On continuera de cette maniere à faire des circulaires autour de la partie ſupérieure du tronc, et des renverſés qui formeront des doloires de la partie poſtérieure et antérieure du moignon, et de l'antérieure à la poſtérieure, juſqu'à ce que l'appareil ſoit exactement ſoutenu.

Ce bandage eſt d'une grande utilité après cette opération, et le ſeul qu'on puiſſe employer : malgré ſa ſimplicité, les jeunes élèves ont beſoin de s'exercer pour l'appliquer.

CHAPITRE III.

Bandages & Appareils du Bras.

Bandage pour la Fracture du Col de l'Humérus & de ſa partie ſupérieure.

Les auteurs qui ont écrit ſur les *Bandages*, n'ont donné aucune deſcription des appareils conve-

nables pour cette fracture. Ledran (1), David (2), Moſcati (3) et Deſault (4), ayant ſenti la difficulté d'entourer circulairement le lieu de la fracture, et la néceſſité de mettre le membre dans une immobilité complette, ont décrit pluſieurs bandages qui rempliſſent les indications qu'ils ſe propoſent.

ARTICLE PREMIER.

Bandage de Ledran.

On entoure la partie à l'endroit fracturé, avec une compreſſe longue d'un pied et demi, et large de quatre pouces, trempée d'un défenſif fait avec le blanc d'œuf, le bol d'Arménie, le vinaigre.

---

[1] Mém. de l'Académie de Chirurgie, page 623, Tome IV, in 4°.

[2] Mém. ſur les contre-coups en diverſes parties du corps. Prix de l'Académie de Chirurgie, pag. 308, Tome XI in 12.

(3) Mém. de l'Académie de Chi-, p. 614, T. IV, in 4°.

(4) Journal de Chi. pag. 143, Tom 2.

Après avoir paſſé la compreſſe entre le bras et les côtes, très près de l'aiſſelle, on ramène les deux bouts par deſſus la fracture, où ils ſont croiſés, de manière qu'ils enveloppent la tête de l'os ; on met enſuite entre les côtes et le bras un petit matelas de linge épais d'un travers de doigt, et avec une bande large de quatre pouces, on emmaillotte pour ainsi dire le corps avec le bras, enſuite quelques circonvolutions rampantes de cette bande portée ſur l'avant-bras et la main, ſervent à les maintenir comme dans une écharpe, par le jet du reſte de la bande, porté perpendiculairement en haut ; par ce moyen, le bras ne peut être ſuſceptible d'aucun mouvement que de concert avec le corps : tous les tours de ce maillot ſont aſſujettis les uns aux autres, par le moyen d'une aiguille avec du fil, pour la plus grande ſûreté. Ledran s'en eſt ſervi avec ſuccès.

Art. II.

Bandage de David.

Après avoir fait la conformation des parties, on paſſe ſous la partie ſupérieure du bras, deux compreſſes pliées en quatre, aſſez longues pour venir

ſe

ſe croiſer ſur le devant de l'épaule; on garnit l'aiſſelle et le deſſous du bras avec des étoupes ou de la charpie fine trempée dans un mélange d'huile, de jaune d'œuf et d'eau-de-vie; on applique exactement le bras contre le tronc, on remplit les vides qui ſe trouvent entre le bras et le tronc, tant à la partie poſtérieure qu'à la partie ſupérieure du bras et de lé'paule; et l'on maintient cette extrémité dans la ſituation où elle a été miſe par des circulaires autour du corps, qui comprendront le bras, & par un bandage aſſez ſemblable à la capeline de la clavicule. Pour faire ce bandage, il faut une bande de dix-huit aunes de long, ſur quatre travers de doigt de large; on applique le chef de la bande ſous l'aiſſelle ſaine, on dirige enſuite la bande ſur la partie antérieure de la poitrine, ſur la ſommité de l'épaule malade, on revient à la partie poſtérieure du dos ſous l'aiſſelle, pour y fixer le chef; on revient ſur la ſommité de l'épaule, à la partie poſtérieure du dos, et on continue à faire des doloires qui couvrent le bras juſqu'au coude, ainſi que la poitrine; on porte la bande enſuite ſous le coude, on la ramene obliquement à la partie poſtérieure du dos, pour monter ſur la clavicule ſaine, deſcendre ſur la partie antérieure de la poitrine ſous le coude, revenir ſur la partie poſtérieure de la

poitrine, ſur la clavicule, ſur la partie antérieure de la poitrine, ſous le coude, ce que l'on réitere ſix fois; on fixe enſuite les doloires par des circulaires qui commencent à la partie inférieure du bras, et viennent ſe terminer à la partie ſupérieure du bras et de la poitrine. Pour donner plus de ſolidité à ce bandage, on ſoutient l'avant-bras avec une écharpe.

Ce bandage a beaucoup d'analogie avec celui de Ledran; je l'ai vu employer avec ſuccès dans l'hôpital de Rouen, où j'étois éleve. Il eſt indiqué dans le mémoire ſur les contre-coups dans les diverſes parties du corps, *Prix de l'Académie, Tome IV*, in-4.°

ART. III.

Appareil de Moſcati.

On prend une bande longue de ſix aunes, quatre compreſſes longuettes aſſez épaiſſes, un grand nombre de plumaceaux d'étoupes, et deux pieces de linge quarré, aſſez longues pour faire le tour du bras, et de largeur convenable pour s'étendre depuis la racine du col ſur l'épaule, juſqu'au deſſus des condyles de l'humerus; on fend obliquement chacune de ces pieces de linge, devant

et derriere, à l'endroit qui doit répondre à l'aiſſelle. Tout ainſi diſpoſé, on applique une grande piece de linge trempée dans du blanc d'œuf, fendu en deux, ſous l'aiſſelle, dont les deux extrêmités ſupérieures ſont portées ſur le grand pectoral & l'omoplate; & les chefs inférieurs ſerviront à entourer exactement le bras: on couvre le creux de l'aiſſelle avec une piece de toile ſimple, trempée dans le blanc d'œuf; on poſe en différens ſens, ſur ces linges, des plumaceaux d'étoupes trempées dans le blanc d'œuf, d'un doigt d'épaiſſeur, en ſorte que la partie ſoit couverte; on applique les quatre compreſſes longuettes, après les avoir trempées comme les plumaceaux. L'une de ces compreſſes s'étend depuis la racine du col, entre la clavicule et l'omoplate, ſur le milieu du deltoïde, le long de la partie externe du bras, juſqu'à ſa partie inférieure; on en place deux autres, l'une antérieurement, et l'autre poſtérieurement, qui ſe croiſent en ſautoir ſur l'épaule; enfin la quatrieme, qui eſt placée intérieurement, eſt trois fois plus longue que les autres, & repliée pluſieurs fois pour remplir le creux de l'aiſſelle. Le tout eſt couvert par une piece de linge ſec, et aſſuré par des circonvolutions de bande, dont on commence l'application à la partie inférieure du bras, on continue juſqu'à la partie ſupérieure du bras, par

des doloires, & on termine par des jets de ſpica, pour fixer tout l'appareil. Le malade eſt placé horizontalement dans ſon lit, le bras ſoutenu ſur des couſſins de laine bien matelaſſés.

Les bandages précédens ſont préférables à l'appareil de Moſcati.

Art. IV.

Bandage employé à l'Hoſpice d'Humanité, par Deſault (1).

Pour faire ce bandage, il faut une bande de cinq à ſix aunes de long, ſur trois travers de doigt de large; trois atelles larges de deux travers de doigt, et de la longueur de l'humerus, un couſſinet de linge, large de quatre à cinq pouces, épais de deux ou trois à ſa partie inférieure, terminé en coin ſupérieurement, & aſſez long pour s'étendre depuis l'aiſſelle juſqu'au pli du coude, & une écharpe.

La réduction faite ſuivant les préceptes de l'art, on prend la bande, dont on fixe le chef par deux tours de circulaires, à la partie ſupérieure de l'avant-

(1) Journal de chir. page 13, Tome 3.

bras; on vient ensuite à la partie inférieure du bras, pour remonter par des doloires médiocrement serrés, qui recouvrent les deux tiers de la longueur de la bande; on met des compresses graduées, ou on fait des renversés, pour que la bande ne gode pas, et qu'elle soit appliquée exactement sur tout le bras: on continue les doloires jusqu'à la partie supérieure du bras, où, y étant parvenu, on fait passer deux jets de bande sous l'aisselle opposée, pour ramener le globe sur l'épaule malade; on le confie à un aide, et on place les trois atelles, la premiere à la partie antérieure: elle doit s'étendre depuis le pli du bras jusqu'à l'apophyse acromiale; la seconde, depuis le condyle externe de l'humerus jusqu'à la même hauteur; la troisieme, depuis l'apophyse olecrâne, jusqu'à la partie supérieure et postérieure de l'humerus; on les fait tenir par un aide, et on reprend la bande, pour les fixer & les recouvrir par des doloires, qui sont dirigés de la partie supérieure du membre, à sa partie inférieure, & on termine le bandage par plusieurs tours de circulaires à la partie supérieure de l'avant-bras. On met ensuite entre le bras et le tronc un coussinet, dont l'extrêmité la plus mince est fixée par des épingles ou des points d'aiguille en haut du bandage; le bras est ensuite appliqué sur ce remplissage, et maintenu par plusieurs tours de circu-

laires qui embrassent le tronc. On tient l'avant-bras fléchi, à la faveur d'un bandage de corps, qui fait l'office d'écharpe, afin que les mouvemens & les frottemens ne dérangent pas l'appareil.

Ce bandage, quoique combiné d'après les principes de Ledran et de David, mérite la préférence, en ce que, retenant le bras et l'épaule dans une immobilité parfaite, les pieces fracturées sont mieux contenues, les douleurs sont moins grandes, & l'application plus facile.

ART. V.

Bandage pour l'Amputation de l'Humerus.

Après l'amputation faite, et les vaisseaux liés, on rapproche les parties de maniere qu'elles puissent faire une plaie transversale : la ligature placée dans un des angles, & distinguée des pieces d'appareil ; on applique de la charpie brute, que l'on maintient par deux compresses longuettes, ou deux emplâtres agglutinatifs, soutenus par des compresses ou un bandage unissant, disposé pour la partie amputée. On maintient le tout par une bande longue de six aunes, sur trois travers de doigt de large ; on applique le chef de la bande sous l'aisselle opposée, on revient sur l'épaule ma-

lade pour faire un ſpica : après en avoir fait deux tours, on deſcend par des doloires juſqu'à la partie amputée, afin de maintenir les pieces d'appareil, & de ramener les parties vers l'extrêmité du moignon, & de s'oppoſer à la rétraction des muſcles. On place enſuite convenablement le malade.

Ce bandage eſt préférable à la capeline propoſée pour cette amputation.

ART. VI.

Bandage pour la fracture ſimple de l'Humerus.

Les pieces d'appareil ſont une compreſſe fine, pliée en pluſieurs doubles, trois bandes de trois aunes de long, & de trois travers de doigt de large, trois atelles ; quelques-uns ſe ſervent d'une bande de neuf aunes de même largeur. La fracture réduite, on applique autour du membre la compreſſe trempée dans un défenſif convenable : cette compreſſe doit faire un tour et demi ſur la partie fracturée. On trempe la bande dans le même défenſif, & on porte le chef à la partie interne du bras, & ſur l'endroit fracturé. On fait ttois circulaires l'un ſur l'autre ; on monte enſuite par des

doloires jusqu'à la partie supérieure du bras. Si la fracture étoit à la partie moyenne et supérieure, il faudroit porter un ou deux jets de bande sur l'articulation, pour venir, par deux doloires, autour du corps, pour la fixer ensuite à la partie supérieure & externe du bras. On applique ensuite la seconde bande sur l'endroit fracturé, en faisant trois circulaires, pour redescendre, par des doloires, jusqu'à la partie inférieure du bras, en faisant un *Ki* dans le pli du bras, évitant que la bande ne gode : si les jets de bande godoient, on feroit des renversés, ou on mettroit une compresse graduée pour les éviter. Cette bande sera terminée et arrêtée à la partie inférieure du bras. On place ensuite trois atelles assez fortes, longues de cinq à six pouces, & de deux ou trois travers de doigt de large, ce qui varie suivant la longueur & la grosseur du bras. La premiere sera placée à la partie antérieure du bras, & s'étendra depuis son pli jusqu'à l'apophyse acromiale ; la seconde, à la partie postérieure, depuis l'apophyse olecrâne, jusqu'à la même hauteur ; la troisieme enfin, depuis le condyle externe, jusqu'au niveau des autres : en les disposant ainsi, on évitera le trajet des vaisseaux. Ces atelles sont tenues par un aide dans la position désignée : on prendra la troisiemo bande, qu'on fixera à la partie inférieure du bras,

par deux circulaires, pour monter, par des doloires, jusqu'à la partie supérieure du bras, qui maintiendront les atelles, & on attache l'extrêmité de la bande du côté externe; on peut couvrir l'avant-bras avec une compresse trempée dans un défensif convenable; on met sur un oreiller le bras dans une situation convenable, & lorsque le tems des accidens est passé, & que le malade commence à se lever, on place le bras et l'avant-bras dans une écharpe. Si la fracture étoit compliquée, on emploieroit le bandage à dix-huit chefs, que l'on tailleroit pour la partie, ou celui de Scultet, que l'on trouvera decrit à l'article des *fractures de la cuisse*.

CHAPITRE IV.

Bandage pour les Maladies de l'articulation de l'Avant-Bras.

ARTICLE PREMIER.

Bandage pour la Saignée.

Pour faire ce *Bandage*, on dispose deux com-

presses pliées en plusieurs doubles, épaisses de trois ou quatre lignes, & une bande d'une aune & demie de long, sur deux travers de doigt de large, sans être roulée ; la ligature ôtée, on fait plier l'avant-bras ; on essuie les bords de la plaie, on nettoie le sang qui se trouve aux environs, on la réunit, & on applique sur l'incision la compresse, que l'on fixe avec les doigts index & medius ; on place obliquement la bande sur la compresse, dont on laisse pendre un jet d'un demi-pied à la partie externe du bras ; on la fixe avec le pouce, on la conduit obliquement de la partie supérieure du bras sur la compresse, ayant soin de lever alternativement les doigts, pour assujettir la bande pardessus. On la dirige au-dessus du condyle interne de l'humerus, à la partie postérieure du bras, au-dessus de l'apophyse olecrâne, du condyle externe à la partie supérieure du pli du bras, pour la diriger obliquement, & entre-croiser en maniere d'*X*, le premier jet, & revenir sur la partie supérieure de l'avant-bras, pour fixer le chef. On réitere trois ou quatre fois les circonvolutions en maniere de huit de chiffre, au-dessus et au-dessous du pli du bras, ayant soin de faire des doloires réguliers. On termine du côté où on a laissé pendre le jet, que l'on renverse de bas en haut, pour faire un nœud maintenu par une rosette, à la

partie externe & ſupérieure de l'avant-bras : quelquefois on préſente au chirurgien des bandes où ſont couſues aux deux chefs, deux petits rubans, que l'on ſixe avec les mêmes précautions.

Ce bandage, quoique d'un uſage journalier, mérite que les éleves s'accoutument à le faire avec régularité : lorſqu'il n'eſt pas fait avec ſoin, il ſe relâche, ſe défait, & le ſang s'écoule, ce qui inquiète beaucoup le malade.

Art. II.

Bandage & Appareil pour l'Anévriſme.

En faiſant la ſaignée, il arrive quelquefois que l'on pique l'artere, ou qu'on altere ces tuniques, ce qui donne lieu à l'effuſion du ſang, ou à la dilatation de l'artere, lorſqu'on n'exerce pas promptement une compreſſion méthodique. On a propoſé des tourniquets ou d'autres moyens mécaniques, qui ne ſont pas toujours au pouvoir des chirurgiens ; c'eſt pourquoi il faut indiquer & décrire le bandage le plus ſimple.

Lorſque l'artere ſera ouverte, on appliquera ſur le champ ſur l'ouverture un morceau d'agaric, d'amadou ou de papier mâché, ſoutenu par des compreſſes graduées, aſſez élevées pour que le centre

des jets de bande agissent sur leurs bases ; on les maintiendra avec une bande longue de cinq à six aunes, & de trois travers de doigt de large. On commence par deux circulaires à la partie inférieure du bras, pour assujettir la bande, ayant soin de serrer un peu pour ralentir le cours du sang ; on descend obliquement sur le pli du bras, en passant sur la base des compresses graduées, pour venir faire un circulaire sur la partie supérieure de l'avant-bras ; ensuite on monte obliquement vers le pli du bras, pour y croiser le premier jet en forme d'*X* ; on fait un second circulaire sur le premier ; on descend de nouveau, & on répete ces tours trois ou quatre fois, tant en haut qu'en bas, en formant des *Ki* réguliers, qui doivent porter sur le centre de la pyramide qui doit agir sur l'endroit même de la saignée, ensuite on met une compresse longuette, médiocrement épaisse le long du trajet de l'artere, sur laquelle on fera des doloires jusqu'à la partie supérieure du bras, pour modérer la vélocité du sang, & on fixe la bande avec une épingle au côté externe du bras ; on fait garder au malade un parfait repos. Lorsque les moyens compressifs sont inutiles, on est obligé d'en venir à l'opération.

On commence par se rendre maître du sang, en comprimant l'artere axillaire derriere la clavi-

cule & au-dessus de la premiere côte, au moyen d'une pelotte sur laquelle un aide appuyera. On peut en appliquer une seconde au-dessus du creux de l'aisselle pour plus de sureté : un autre aide fixe l'avant-bras & l'opérateur se place au côté externe du bras du malade pour faire, en suivant le trajet de l'artere, avec un bistouri aigu, une incision à la peau & à l'aponevrose, en l'étendant deux pouces au-dessus & au-dessous de l'ouverture de l'artere. Après avoir nettoyé la plaie, retiré les caillots épanchés le long de ses bords, dégagé l'artere des parties environnantes, & l'avoir séparé du nerf, on fait fléchir un peu l'avant-bras, pour relâcher l'artere, & la soulever; ensuite on passe dessous l'artère, près de son ouverture, à la faveur d'une aiguille courbée, n'ayant ni pointe ni tranchant, une ligature qui, coupée près la tête de l'aiguille, en forme deux supérieurement; on en passe de même deux inférieurement : on fait avec la ligature supérieure le nœud du chirurgien; on place la seconde ligature sur les bords de la plaie, en cas d'événement, en les distinguant des autres pieces d'appareil. On se conduit de même inférieurement : on remplit la plaie de bourdonnets de charpie saupoudrée de colophone; on place par-dessus deux compresses quarrées, & deux longuettes qui doivent faire un demi-tour, à la partie inférieure

du bras, & supérieure de l'avant-bras, & s'entre-croiser sur le milieu de l'appareil. Le tout est maintenu par une bande dirigée comme ci-dessus : on ne doit serrer que médiocrement, pour ne pas intercepter la circulation : on met le bras malade sur des coussins très-mollets, & disposés de maniere que le coude soit plus bas que la main & que la partie supérieure du bras ; enfin on couvre l'avant-bras de linges chauds, pliés en plusieurs doubles : on surveille continuellement le malade, de peur que l'hémorrhagie ne survienne.

Comme cette artere est susceptible d'être ouverte fréquemment, j'ai cru qu'il étoit utile d'indiquer le mode d'opération, pour que les chirurgiens soient moins embarrassés, lorsque la compression n'aura pas eu tout le succès qu'on attendoit.

ART. III.

Bandage pour la fracture de l'Olecrâne.

Les ouvrages qu'on a écrits jusqu'à ce jour, n'ont pas indiqué de bandages pour cette fracture : il étoit réservé à David (1) & Desault (2), de

(1) Mem. sur les Effets du mouvem. & du repos, p. 66.
(2) Journal de chir. page 49, Tome 1.

donner des précepres lumineux ſur la poſition de l'avant-bras, & l'application méthodique du bandage.

Pour faire ce bandage, on prend une bande de cinq aunes de long, & de trois travers de doigt de large, roulée en un globe, & une atelle convexe, garnie de linge; deux aides tiennent l'avant-bras étendu; & le chirurgien, après avoir trempé la bande dans un défenſif convenable, applique le chef de la bande à la partie inférieure & poſtérieure de l'avant-bras, fait deux tours de circulaires, & continue, par des doloires, juſqu'à la partie ſupérieure de l'avant-bras, ayant ſoin de faire des renverſés, pour que la bande ne gode pas. Le chirurgien ſaiſit avec les doigts l'apophyſe olecrâne, la rapproche du cubitus, pendant qu'un aide tire en haut la peau du coude qui eſt relâchée, & forme des plis dans l'extenſion de l'avant-bras, & qui ſe trouveroit engagée entre les pieces fracturées & le jet de la bande. On fixe le fragment, qui étoit pouſſé par le doigt, vers le cubitus, par le jet de bande qui, de la partie ſupèrieure & antérieure de l'avant-bras, paſſe au-deſſus du condyle externe, derriere le coude, au-deſſus de l'olecrâne; on deſcend enſuite au-deſſous du condyle, & on revient à la partie antérieure de l'avant-bras, en faiſant un huit de chiffre, comme

dans le bandage de la saignée. On couvre le coude entiérement par des tours semblables, en faisant des doloires peu ouverts; on continue les doloires jusqu'à la partie supérieure du bras, & on les fixe par un circulaire. On place ensuite sur la partie antérieure de l'avant-bras, une forte atelle un peu recourbée du côté de l'articulation, pour éviter une trop grande extension de l'avant-bras, dans laquelle le bout fracturé du cubitus s'enfonce dans la cavité olecrâne, & le place plus en devant que l'autre fragment, ce qui empêche que la confrontation soit parfaite. Cette atelle est fixée avec la portion de la bande qui reste à employer, & on la couvre par des doloires, que l'on dirige de la partie supérieure du bras, au tiers moyen de l'avant-bras.

On place le membre sur un coussin, de maniere qu'il porte également par tout; on leve le bandage selon qu'il est plus ou moins serré; dix ou vingt jours suffisent pour attendre la consolidation. Il est prudent de laisser le malade dans cette position, jusqu'au trentième jour; après ce tems, on commence à faire exercer, par degrés & avec ménagement, les mouvemens de flexion & d'extension, pour éviter la gêne dans l'articulation, & empêcher même une ankylose (1).

---

(1) Mémoire sur le mouvement & le repos, p. 68.

ART. IV.

Art. IV.

Bandage pour la Luxation de l'Avant-Bras.

Pour faire ce bandage, on prend une piece de linge taillée en fronde, pliée en plusieurs doubles, & une bande de cinq aunes de long et de deux travers de doigt de large; on applique le plein de la compresse trempée dans un défensif, à la partie postérieure de l'articulation, on conduit les quatre chefs les uns sur les autres, afin de bien entourer le lieu de la luxation. On commence par deux tours de circulaires au-dessus du coude; on passe obliquement sur le pli du bras, pour gagner la partie supérieure de l'avant-bras, où on fait pareillement deux circulaires; ensuite on monte sur le pli du bras, pour entre-croiser le premier jet, & former un *X*; on fait deux circulaires sur l'extrêmité inférieure de l'humerus; on redescend ensuite pour faire trois ou quatre doloires en maniere d'*X* sur le pli du bras; on réitere au-dessus & au-dessous les doloires, pour s'opposer aux mouvemens du bras; on fixe la bande avec une épingle; on met le bras, dans certains cas, dans l'extension, & dans d'autres en écharpe.

CHAPITRE V.

Bandages & Appareils pour l'Avant-Bras.

ARTICLE PREMIER.

Fracture de l'Avant-Bras.

Les fractures de l'avant-bras ne doivent pas être traitées comme les autres fractures : on doit placer sur la partie antérieure & postérieure de l'avant-bras, des compresses graduées, dont la partie la plus épaisse doit être située entre l'intervalle des deux os, pour les empêcher de se déplacer, & mettre l'avant-bras dans une position différente, suivant le lieu de la fracture, comme l'a fait observer David, dans son mémoire sur les *contre-coups dans les différentes parties du corps.*

L'appareil consiste en deux compresses plus épaisses dans le milieu, & très-minces sur les bords, une bande de six à huit aunes de long, & sur deux travers & demi de doigt de large, & plusieurs atelles,

Deux aides fixent l'avant-bras & la main : l'avant-bras doit être à demi fléchi, & la main dans une situation moyenne, entre la pronation & la supination. La fracture réduite, on place, dans l'intervalle des os, deux compresses étroites, pliées en huit ou dix doubles dans le centre, & en deux sur les bords, & assez longue pour s'étendre depuis le pli du bras, jusqu'au poignet, ayant soin de mettre les plis du côté de la bande. Le chirurgien porte le chef de la bande à la partie postérieure de l'avant-bras; il vient sur la partie antérieure, pour fixer les compresses, & la conduit sur son bord supérieur, où il fera trois circulaires sur l'endroit fracturé, afin de maintenir la fracture & le radius dans la supination; on la fait passer deux ou trois fois entre le pouce & l'index, on la conduit sur l'avant-bras par des doloires médiocrement serrés, ayant soin de presser, avec le doigt index & le pouce, la partie des compresses sur laquelle la bande doit passer, tant antérieurement que postérieurement, afin d'enfoncer les muscles entre les os, & d'éviter la pression du bandage sur les os, qui, sans cette précaution, se rapprocheroient l'un de l'autre. Lorsque l'avant-bras est entièrement couvert, on donne la bande à tenir à un aide; alors on place antérieurement une atelle d'un bois très-mince, qui doit s'étendre

depuis le pli du bras jusqu'au poignet ; une autre à la partie postérieure, depuis l'intervalle de l'olecrâne, & le condyle externe de l'humerus, jusqu'au poignet, & quelquefois une troisieme plus étroite sur toute l'étendue du radius. Ces atelles sont recouvertes par des doloires que l'on dirige de haut en bas ; on emploie entierement la bande, & on déprime les atelles antérieurement & postérieurement, pour les enfoncer vers l'intervalle des os.

S'il y a des accidens, on met l'avant-bras sur un coussin, ayant soin de mettre la main un peu plus élevée que le coude. Lorsque les accidens sont passés, on met le bras en écharpe, ayant soin, du vingtieme au trentieme jour, de faire exercer des mouvemens gradués du radius sur le cubitus, sur-tout lorsque la fracture est à la partie inférieure du radius, afin d'éviter l'ankylose du radius avec le cubitus.

La situation de l'avant-bras n'est pas la même dans la fracture de la partie supérieure du radius ; car le biceps venant à s'attacher à l'éminence placée au-dessous de la tête du rayon, tire, par sa contraction, la partie supérieure du radius, & met l'autre portion dans l'état de pronation, à raison de l'action des muscles quarré & rond pronateur. Les aides tiennent le membre étendu, le chirur-

gien place les compresses longuettes & le chef de la bande à la partie postérieure & supérieure de l'avant-bras, pour ramener le radius dans le sens de la supination; après avoir fait trois circulaires, & avoir passé deux jets sur la partie inférieure de l'humérus, on vient, par des doloires, jusqu'à la partie inférieure de l'avant-bras; on passe deux ou trois fois entre le doigt indicateur & le pouce, & on ramene la bande de la partie inférieure à la supérieure, pour fixer les atelles; on met le bras & l'avant-bras presque dans l'état mitoyen entre l'extension & la flexion, & on place l'avant-bras sur un oreiller.

Dans les fractures comminutives, on se sert du bandage à dix-huit chefs, ou de celui de Sculter.

Art. II.

Appareil pour la Luxation de l'extrémité inférieure du Radius.

Les extensions violentes, faites sur l'avant-bras & la main, lorsque l'avant-bras est en pronation, sur-tout lorsque l'on force ce mouvement, produisent la luxation de l'extrémité inférieure du radius. Aucun maître de l'art, jusqu'à la lecture du mémoire de Desault, en 1777, à la séance pu-

blique de l'Académie (1), n'avoit parlé de cette luxation : il étoit réservé à ce praticien éclairé, d'observer cette maladie, pour donner des préceptes sur sa réduction.

Pour y procéder, un aide saisit, avec les deux mains, l'extrêmité inférieure de l'avant-bras malade, de maniere que l'une embrasse le côté interne, & l'autre l'externe; on place les pouces en devant, dans l'intervalle du radius & du cubitus, & les autres doigts en arriere, afin d'écarter les deux os de l'avant-bras l'un de l'autre, pour les mettre de niveau, tandis que l'aide fait un effort suffisant pour mettre l'avant-bras en supination & dans un sens opposé à la force qui avoit produit le déplacement : les os étant peu écartés, se replacent avec facilité.

Pour maintenir cette luxation, on applique à la partie antérieure & postérieure de l'avant-bras, des compresses épaisses, qui rempliront l'intervalle des deux os; afin de pousser le radius, pour qu'il reste dans la supination, ces compresses seront trempées dans de l'eau-de-vie ammoniacée. On les maintient par un bandage roulé, dont les circulaires doivent être dirigés de maniere qu'ils soient conduits de la partie postérieure & inférieure de

---

[1] Journal de Chirurgie, page 78, Tome I.

l'avant-bras, à ſa partie antérieure & ſupérieure. On continue par des doloires pour fixer les compreſſes, & on maintient enſuite l'avant-bras dans une poſition convenable.

Art. III.

Bandage & Appareil pour l'Amputation de l'Avant-Bras.

L'amputation faite, & la peau ſuffiſamment conſervée pour couvrir la partie amputée, il faut employer un bandage propre à la ramener & à s'oppoſer à la rétraction des muſcles. On prend une bande de quatre à cinq aunes de long, ſur trois travers de doigt de large; on porte le chef de la bande à la partie inférieure du bras, que l'on maintient par deux circulaires, enſuite on la dirige obliquement ſur le pli du bras; on vient, par un ſecond jet, faire un croiſé comme dans la ſaignée; on deſcend enſuite, par des doloires, ſur l'avant-bras: arrivé à quatre travers de doigt de la plaie, on rapproche la peau, en la dirigeant tranſverſalement; on place les ligatures à l'un des angles de la plaie, & on la diſtingue des autres pieces d'appareil: pour conſerver ce rapprochement, on met antérieurement & poſtérieurement

de la charpie un peu ſerrée, ou en forme de gâteau, on en couvre l'extrémité du moignon, que l'on maintient par deux compreſſes longuettes, & que l'on fixe par des doloires que l'on continue juſqu'aux bords de la plaie; on place, ſur un oreiller, le moignon, ayant ſoin de fléchir le coude un peu, pour que le bout du moignon ſoit légerement élevé.

Ce bandage eſt préférable à la capeline, à la croix de Malthe, & aux longuettes qui tendent à relever la peau & les muſcles, ce qui donne preſque toujours lieu à la dénudation. Ce bandage, diſpoſé ſuivant notre méthode, tend à rapprocher les muſcles, à les allonger, ainſi que la peau, & s'oppoſe à leur rétraction. Les longuettes placées antérieurement & poſtérieurement, rapprochent les bords de la plaie les uns contre les autres, & favoriſent la cicatrice; enfin ſa facilité pour l'exécution, & ſa maniere d'agir doivent le faire adopter, vu qu'il n'eſt pas ſuſceptible de ſe déranger comme la capeline.

CHAPITRE VI.

Bandage pour le Poignet & la Main.

ARTICLE PREMIER.

Bandage pour la Luxation du Poignet.

La luxation réduite, on applique une compreſſe longuette pliée en pluſieurs doubles, & trempée dans un défenſif convenable, autour du lieu luxé. On prend une bande de ſept à huit aunes de long, ſur deux travers de doigt de large; on porte le chef de la bande à la partie inférieure de l'avant-bras, que l'on fixe par deux tours de circulaires; on deſcend enſuite, par des doloires, juſqu'au poignet, ſur lequel on fait pluſieurs tours; on porte obliquement ſur le dos de la main le jet de la bande, on la dirige obliquement de dehors en dedans de la main entre le pouce & l'index, pour revenir ſur l'endroit luxé, faire un croiſé en maniere d'*X*; on revient enſuite autour du poignet, pour retourner en dedans de la main, & revenir ſur ſa face externe, faire un ſecond croiſé nommé *Ki*, ce qu'on répete trois ou quatre fois, en faiſant

des doloires ouverts en haut, ce qui forme un ſpica; on prend enſuite une palette, ſoit de bois ou de carton, garnie de linge, dont la longueur doit excéder celle des doigts, pour que la main ſoit plus mollement; on remplit les vides qui ſont entr'elles & la palette, dont on porte l'extrêmité inférieure juſque ſur l'avant-bras; on deſcendra par des doloires qui embraſſeront exactement la palette & la main, juſqu'à l'extrêmité des doigts: on peut revenir, par des doloires, juſqu'au lieu où on a commencé.

Ce bandage eſt fort utile dans les luxations du poignet, du carpe, & même des doigts: il eſt d'une grande utilité, lorſque les tendons extenſeurs ont été diviſés à la ſuite d'un coup de ſabre.

Il convient encore, dans les caries du carpe & de l'articulation du poignet, pour empêcher tout mouvement, & procurer l'ankyloſe de cette articulation; moyen préférable à l'amputation, comme l'a fait obſerver judicieuſement David, dans ſon ouvrage (1).

---

(1) Diſſertation ſur les effets du mouvement & du repos, dans les différentes parties du corps, p. 137.

Art. II.

L'appareil pour l'amputation dans l'articulation du poignet, & le bandage sont les mêmes que celui indiqué pour l'amputation de l'avant bras, article III, page 167.

Art. III.

Bandage pour la luxation de l'Os Capitatum.

La seconde rangée des os du carpe peut se luxer, pour lors elle forme une saillie sur le dos de la main, que l'on fait aisément disparoître, lorsqu'on met la main dans une extension permanente, & qu'on la maintient dans cette position par un bandage artistement fait. Dans cette maladie, on applique sur le dos de la main une compresse pliée en plusieurs doubles, & fendue en plusieurs endroits, pour qu'elle ne fasse pas de plis, & qu'elle s'arrange plus aisément sur la partie. On soutient le tout par le bandage décrit pour la luxation du poignet, ayant soin de faire les croisés sur le lieu affecté, & de ramener la main & le carpe dans une extension parfaite.

ART. IV.

Spica du Pouce.

Ce bandage ſe fait avec une bande de ſix aunes de long, ſur un travers de doigt de large : on aſſujettit le chef de la bande par deux circulaires autour du poignet, on remonte juſqu'à la racine du pouce; on met ſur le lieu affecté une petite compreſſe circulaire, que l'on aſſujettit par le premier tour de ſpica, qui ſe fait en portant le jet du côté externe du doigt, à ſon côté interne, paſſant entre le pouce & l'index, pour venir paſſer ſur la baſe du pouce, entre-croiſer le premier jet; on revient au poignet, où l'on fait un tour de circulaire, pour venir à la racine du pouce; on fait de la même maniere quatre ſpica en forme de doloires, ſur toute l'étendue du pouce; & lorſqu'il y a fracture, on place deux petites atelles, que l'on ſoutient par des doloires, on fait enſuite deux autres tours de ſpica, & on termine par des circulaires autour du poignet.

Ce bandage eſt très-propre pour la luxation du pouce & ſa fracture; il peut être employé pour les autres doigts : pour qu'il rempliſſe utilement le but du chirurgien, il faut tenir les doigts fixés par le moyen de la palette.

ART. V.

Bandage pour la ſaignée de la Salvatelle.

Quoiqu'il ſoit rare de ſaigner ſur le dos de la main, il eſt pourtant des circonſtances où l'on eſt obligé d'ouvrir la ſalvatelle & la céphalique du pouce.

Après avoir placé deux compreſſes, on prend une bande large d'un doigt, & d'une aune & demie de long, on porte le chef de la bande entre le pouce & l'index, on dirige le globe ſur les compreſſes, on fait deux tours de circulaires ſur elles, enſuite on porte le jet entre le doigt auriculaire & l'annulaire, dans la paume de la main, pour revenir entre le pouce & l'index, entrecroiſer le premier jet ſur le dos de la main, en maniere d'*X*; on continue à faire quatre tours ſemblables, on renverſe le chef, & on vient le fixer par deux tours de circulaires, qui doivent être faits ſur les compreſſes.

Ce bandage eſt ſolide, & ne peut être dérangé.

Art. VI.

Bandage pour l'amputation des Doigts.

On rapproche la peau, on met de la charpie ſur les parties en contact, on les maintient par une bandelette agglutinative, ou une longuette, que l'on fixe par un bandage, dont le chef ſera maintenu par deux circulaires autour du poignet; on montera enſuite par des doloires juſqu'à l'endroit amputé.

On doit abandonner la compreſſe en croix de Malthe, qui tend à éloigner la peau de la partie amputée.

Art. VII.

La grande Écharpe.

Pour faire ce bandage, on prend une ſerviette, que l'on plie en triangle; on paſſe l'angle ſupérieur ſous l'aiſſelle, pour le ramener ſur la partie poſtérieure & ſupérieure du col, juſque ſur l'épaule oppoſée : un aide tient cet angle, on plie le bras ſur la partie inférieure du ſternum, de maniere qu'il ſoit dans l'état mitoyen, entre la pronation

& la ſupination ; on releve l'angle inférieur, en recouvrant le bras, paſſant ſur la poitrine, pour l'aſſujettir ſur l'épaule oppoſée à la maladie, ſoit par un ruban, ou quelques points d'aiguille ; on replie en dedans l'angle poſtérieur, qui répond au coude, on arrange enſuite les plis, tant en devant qu'en arriere, & on les aſſujettit avec des épingles.

Ce bandage eſt employé dans les luxations, dans la plupart des fractures de cette extrêmité, pour tenir le bras, l'avant-bras & la main en repos & dans une ſituation convenable ; elle eſt employée dans toutes les maladies de cette partie.

Art. VIII.

De l'Écharpe moyenne.

Pour faire ce bandage, on prend un mouchoir plié en triangle ; on porte l'angle ſupérieur ſous l'aiſſelle, & de-là sur l'épaule oppoſée : le bras étant plié, on relevera l'angle antérieur que l'on fixera ſur l'épaule opposée, & on pliera en dedans l'angle poſtérieur.

Ce bandage peut ſuppléer à la grande écharpe.

Art. IX.

La petite Écharpe.

La petite écharpe ſe fait avec un morceau de taffetas noir, ou une piece de linge d'une demi-aune de long sur un quart de large : on le plie en deux, on pliſſe les deux extrêmités, et on y coud deux cordons en maniere d'anſe pour l'attacher à l'habit ou à une boutonniere. On paſſe avec précaution l'avant-bras et la main malade, & le poids de ſes parties tend à rapprocher l'endroit pliſſé : pour qu'il rempliſſe l'indication qu'on ſe propose, on prend les deux bords poſtérieurs que l'on ramene derriere le bras : avec cette précaution, ce bandage devient plus ſolide et ſoutient le coude.

On l'emploie dans les maladies de la main, lorsque le malade n'est pas obligé de garder le lit.

Art. X.

Grande Echarpe de Petit,

Pour faire cette écharpe, on prend une ſerviete fine qui aura deux tiers d'aune en quarré ; on la plie d'un angle à l'autre, ce qui donne à la ſerviette

viette une figure triangulaire : on paſſe cette ſerviette ainsi pliée entre le bras et la poitrine du malade, de maniere que l'angle droit ſe trouve ſous le coude & le grand côté du triangle ſous la main : des deux angles aigus, l'un ſera paſſé ſous l'épaule ſaine, & l'autre en remontant & recouvrant l'avant-bras et l'épaule malade, paſſera derriere le col, pour venir joindre l'autre angle de l'écharpe ſur l'épaule du côté opposé, où ces deux angles ſeront couſus ensemble & arrêtés à une hauteur convenable, pour tenir l'avant-bras plié presqu'en angle droit : on prend enſuite à l'endroit du coude les deux angles droits de la ſerviette, on on les ſéparera en tirant l'angle externe en devant ſous la main, & en tirant l'angle interne en arriere au-delà du coude, de maniere que le gros de l'avant-bras ſe trouve presqu'au centre de la ſerviette : on replie ces deux angles ; ſavoir, l'angle qui est en devant, par-dessous la main, & l'angle qui est ſous le coude, par-deſſous le bras ; on les approche & on les attache ensemble, avec le corps de l'écharpe, par le moyen d'une forte épingle.

Cette écharpe est préférable à la précédente ; l'avant-bras & le coude ſont parfaitement ſoutenus et tout le membre ſe trouve enveloppé depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts, ce qui empêche le malade de déranger son appareil.

Art. XI.

Du Gantelet.

Le gantelet, ainſi nommé, parce qu'il recouvre tous les doigts en forme de gant, ſe fait avec une bande longue de dix aunes & d'un travers de doigt de large. On fixe le chef par deux circulaires autour du poignet; ensuite on porte obliquement la bande ſur le dos de la main, pour venir embraſſer de dehors en dedans l'extrêmité inférieure du doigt index : on l'entoure par des doloires juſqu'au bout; on redeſcend par des rempants qui couvrent les doloires pour deſcendre obliquement sur le dos de la main, pour venir faire un circulaire autour du carpe; ce que l'on réitere jusqu'à ce que les doigts annulaire et auriculaire ſoient entiérement couverts : on termine par deux ou trois circulaires autour du poignet.

Ce bandage convient dans les fractures & les luxations des doigts, ſur-tout lorsqu'on les ſoutient avec la palette; dans les brûlures, pour empêcher que les doigts ne ſe réuniſſent; dans les luxations de la ſeconde rangée du carpe; dans les maladies du carpe et du métacarpe, enfin, pour contenir un appareil après que l'on a fait des inciſions pour ſéparer les doigts réunis.

Ce bandage peut encore se faire avec une bandelette pour chaque doigt ; il est moins solide.

Art. XII.

Du demi Gantelet.

Le demi gantelet se fait avec une bande de six aunes de long, sur un travers de doigt de large : on assujettit le chef par deux circulaires autour du poignet ; ensuite, on porte le jet de bande obliquement du dehors en dedans pour embrasser le doigt index à sa base, & retourner diagonalement sur le poignet pour faire un circulaire : on dirige la bande de la même maniere jusqu'à la racine du doigt medius, et on revient faire un circulaire autour du poignet : on embrasse successivement la base de chaque doigt, & on termine par des circulaires autour du carpe.

Ce bandage convient dans la luxation de la premiere phalange des doigts avec le métacarpe, ayant soin de faire plusieurs tours de spica autour du lieu luxé ; il convient encore dans les maladies du dos de la main.

CINQUIEME PARTIE.

Bandages & Appareils des Extrêmités inférieures.

De toutes les parties du corps humain, qui exigent l'application des bandages, aucune ne mérite plus d'attention que l'extrêmité inférieure : expoſée, dans tous les inſtans de la vie, à recevoir des chocs directs & indirects, elle eſt plus ſujette à être fracturée dans tous ſes points, principalement au col du fémur, & dans la continuité de cet os.

Les auteurs, qui ont écrit juſqu'à ce jour, perſuadés que le repos étoit un des moyens le plus efficace pour la fracture du col du femur, n'ont point décrit de bandages pour cette fracture ; ils ſe contentoient d'appliquer ſur le pourtour du lieu fracturé, des compreſſes trempées dans un défenſif convenable, maintenues par le ſpica ; d'autres plaçoient le membre dans des fanons, pour éviter le dérangement des pieces fracturées. Le raccourciſſement du membre, qui ſuivoit tou-

jours cette fracture, à raison des muscles abducteurs, qui tendent à déplacer les parties fracturées, avec d'autant plus de force, que leur action n'est souvent réprimée que par un bandage en forme de spica, & l'inutilité de ce moyen, détermina à appliquer des lacqs au-dessus & au-dessous du genou, qui étoient fixés à une planche, au pied du lit, & par le moyen d'un lien attaché à sa tête, afin de continuer l'extension pendant le traitement, & d'éviter le raccourcissement du membre; mais les chirurgiens n'avoient pas observé que le bassin du côté malade, n'étant pas fixé, en s'enfonçant dans le lit, tendoit à déplacer les parties rapprochées. Pour éviter la difformité, & obtenir une coaptation parfaite, on a inventé des machines qui n'ont pas entièrement rempli le but qu'on se proposoit, puisqu'elles ne fixoient pas le bassin.

Tous les moyens proposés pour la réduction du col du femur, se réduisent à trois principaux, savoir : la situation, le bandage & l'extension permanente.

La situation a été préconisée par Foubert (1), comme le seul moyen propre à maintenir les

---

[2] Mém. de l'Académie de Chirurgie, page 614, Tome IV. in 4°.

parties fracturées en contact : on ôte le lit de plume, afin que le lit soit égal dans toute son étendue, pour éviter que l'extrêmité blessée ne remonte ou ne redescende. Le malade, placé sur le lit où les fanons sont disposés, on fixe le bassin, & on place un lacq dans le pli de la cuisse saine, dont les extrêmités s'entre-croisent sur la hanche; le lacq est tiré en haut, & confié à un aide, pour faire l'extension; un autre tire le pied jusqu'à ce que la jambe ait repris sa longueur ordinaire : lorsque le membre est placé dans sa vraie situation, on applique autour du lieu fracturé des compresses trempées dans un défensif convenable, & l'on arrange les fanons & la semelle, comme dans la fracture de cette extrêmité.

Apres l'application de cet appareil, le malade se trouve soulagé ; mais ce soulagement n'est pas de longue durée, car il est impossible qu'il reste long-tems dans la même situation, puisque rien ne s'oppose au déplacement & à la retraction des muscles.

David (1) commença à rectifier la méthode de Foubert, en fixant le bassin d'une maniere inva-

---

[1] Mém. sur les contre-coups en diverses parties du corps. Prix de l'Académie de Chirurgie, page 253, Tome XI, in-12.

riable, après l'avoir maintenu sur les deux côtés du lit qui doit être très-dur et égal. On place un lacq du côté sain qu'il fixoit à la tête du lit : les parties réduites et couvertes de compresses trempées dans un défensif convenable : on place autour du bassin une serviette pliée en plusieurs doubles fixée par des épingles, & par une sous-cuisse du côté sain : « on applique un fanon à la partie » interne de la cuisse, deux autres placés à la » partie externe de cette extrêmité qui, de par » delà les pieds viennent au-dessus des hanches, » l'un au-dessus & l'autre au-dessous du grand » trochanter. L'extrêmité supérieure de ces fa- » nons, maintenue par un bandage autour du » corps et des hanches, borne admirablement » bien les mouvemens du femur; c'est par ce » moyen accessoire, aidé du plus parfait repos, » qu'il est venu à bout de guérir, avec assez de » facilité, quelques fractures du col de femur, » qui n'ont laissé après elles qu'une légere claudi- » cation » : malgré ces sages précautions, il n'avoit point encore obtenu la perfection qu'on devoit attendre de ses connoissances, puisqu'il abandonnoit l'extrêmité inférieure sans la fixer.

Quelques Praticiens reconnoissant le peu de succès de ces moyens, ont fixé la jambe au pied du lit de différentes manieres. Ce procédé ne pou-

voit avoir le ſuccès qu'on ſe propoſoit, qu'en rendant le tronc immobile : comme le baſſin s'enfonce néceſſairement en enfonçant le lit à l'endroit des feſſes, & que le lit devient par-là un plan incliné, le tronc deſcendant toujours, occaſionne le déplacement des parties, puiſque rien ne s'y oppoſe. Le ſpica qui a été décrit par Paré, indiqué par Petit, Heiſter, eſt inutile, puiſqu'à chaque tour, il faut ſoulever le membre, ce qui doit concourir au déplacement des parties : les Praticiens ayant reconnu l'inutilité de ces bandages, ont propoſé diverſes machines et bandages.

Hilden a propoſé une gouttiere de fer blanc garnie de futaine, qui s'étendoit depuis la hanche juſqu'au genou ; Dalechamps en offroit une ſemblable ; Duverney (1) mit en uſage des cartons qui ont la propriété de ſe ramollir. Coutavoz (2), Bellocq (3), Pieropan (4), ont décrit des machines dont ils ſe ſont ſervis dans la fracture du col avec quelques ſuccès. Mais ne bornant pas le

---

(1) Maladies des os, page 370, Tome I.

(2) Mém. de l'Académie de Chirurgie, page 417, Tome II, in-4°.

(3) *Ibid.* page 234, Tome III, in-4.°

(4) Journal de Paris, 27 octobre 1782, num. 300. Journal de Physique, mois de juin 1782.

baſſin, l'embarras qu'elles occaſionnent et la difficulté de ſe les procurer, les ont fait abandonner.

Les atelles employées par les Praticiens portées au-deſſus & au-deſſous de la hanche, & fixées par des liens comme dans le procédé de David, opposent une très-grande réſiſtance au mouvement que tend à produire l'action des muſcles & le poids du tronc, mais l'extrêmité inférieure étant abandonnée a ſa propre action, la fracture ſe déplace, ce qui oblige le chirurgien à faire des extenſions fréquentes & répetées, tant dans cette fracture que dans le reſte de l'étendue de cet os, pour éviter le raccourciſſement qui a preſque toujours lieu par ſes procédés.

Les atelles ne rempliſſant qu'imparfaitement le but de l'officier de santé, le C. Maſſot (1) propoſa une atelle diſpoſée de maniere à faire une extenſion permanente : voici la maniere dont elle eſt conſtruite, et dont il en faiſoit usage. On applique au-deſſus ou au-deſſous du genou, une jarretiere que l'on fixe par le moyen d'une boucle : on coud ſur ſa partie latérale externe, un lacq deſtiné à paſſer par une des ouvertures qui ſe trouvent pra-

(1) Cette atelle eſt placée dans le Cabinet des Ecoles, dans l'armoire où ſont contenus les bandages et machines, rangée ſous le n.° 6.

tiquées ſur le fanon au niveau du genou : on place l'atelle lelong de la partie latérale externe de l'extrêmité : on engage ſa partie ſupérieure dans une ſerviette qui eſt ſolidement attachée ſur la poitrine pour faire la contre extenſion : on paſſe enſuite le lacq dans une des ouvertures correſpondantes au genou pour le fixer à une boucle qui est attachée à la partie ſupérieure du fanon ; enſuite on engage une piece de bois dans une des ouvertures qui eſt pratiquée à ſon extrêmité inférieure; cette piece doit répondre à la plante du pied & être placée à angle droit pour ſervir de point d'appui au pied.

Cette atelle déſigne le premier pas que l'on a commencé à faire pour l'extenſion permanente ; mais la compreſſion circulaire que l'on fait au-deſſous ou au-deſſus du genou, gêne la circulation, comprime les vaiſſeaux lymphatiques, produit de l'engorgement, & ne remplit point entièrement le but, puiſque la jambe eſt abandonnée preſque à ſon propre mouvement.

Heiſter indique de faire une ſeconde extenſion au-deſſus des malléoles, afin de tenir l'extrêmité dans une extenſion parfaite. Deſault, convaincu de l'imperfection de ces moyens, tenta, dans les hôpitaux de la Charité & de l'Hôtel-Dieu, l'extenſion permanente, qui eut tout le ſuccès qu'il en attendoit.

ARTICLE PREMIER.

Appareil de Desault, *pour la fracture du Col du Femur.*

Pour procéder à la réduction, il faut disposer les pieces d'appareil, qui consistent en une compresse longuette pour entourer le pied, une bande d'une aune & demie de long, & de trois travers de doigt de large, un bandage de corps, trois atelles : l'externe doit être la plus longue, évidée du côté du membre, avoir à son extrêmité inférieure une échancrure, & à un pouce d'elle, une mortaise transversale, d'un pouce & demi de large, l'interne plus courte, & devant dépasser la plante du pied; une troisieme plus courte, qui ne doit descendre que jusqu'au genou, des coussinets de paille d'avoine ou de son, que l'on doit préférer au gros linge; deux compresses longuettes, le bandage à bandelettes, un drap fanon, & des lacqs.

Le malade déshabillé avec les précautions convenables, le lit fait & composé d'une paillasse & d'un matelas un peu dur & bien égal, pour que le malade ne dérange pas l'appareil, en l'enfonçant; l'appareil disposé sur le lit, on couche le

malade, & on met le membre sur l'appareil, on place autour du bassin une servietre pliée en plusieurs doubles, attachée par des épingles & par une sous-cuisse du côté sain, un aide fixe le tronc, en retenant le malade par-dessous les aisselles, un autre fait l'extension sur la jambe & le pied, & l'opérateur fait la coaptation. On applique une compresse longuette & deux circulaires trempées dans un liniment convenable, maintenues par des bandelettes isolées (1), larges de trois pouces, & assez longues pour faire un tour & demi de la partie. On place une atelle du côté interne de la cuisse, une seconde plus longue, terminée par une mortaise du côté externe. On garnit les deux côtés de l'extrêmité de coussinets de son ou de paille d'avoine; on couvre ensuite du drap fanon les deux atelles, & on applique la troisieme, qui doit s'étendre depuis la crête des os des îles, jusqu'au genou, sur un coussinet qui doit régner dans toute son étendue. On engage l'extrêmité supérieure de l'atelle externe, dans la duplicature du bandage de corps; on place ensuite des compresses épaisses derriere la jambe & au-dessus des malléoles; on porte le milieu de la bande derriere le tendon

(1) Bandage à bandelettes, article de la *fracture* de la cuisse, page 194.

d'Achille, on vient la croiſer ſur le dos du pied, on rapproche les fanons, ayant l'attention qu'ils portent également ſur tous les points du membre. On les fixe par des liens qui doivent être au nombre de huit : les premiers doivent être les ſupérieurs, que l'on noue en dehors ſur l'atelle externe : on continue de la même maniere juſqu'à la partie inférieure ; on paſſe le bout de la bande, qui eſt du côté externe, à travers la mortaiſe, & on vient le nouer ſur l'échancrure de l'atelle externe, avec le chef interne, ayant la précaution de les tendre ſuffiſamment avant de les nouer. Par ce procédé, on fait une extenſion graduée & permanente, qui ne gêne point le malade, & qui eſt préférable au bandage du corps, fixé ſur la poitrine, & attaché à ſon lit. Comme les bandes ſont ſujettes à ſe relâcher, il faut avoir l'attention de les reſſerrer, car ſans cela, les bandes allongées par le poids du corps, permettroient au baſſin de ſe rapprocher de la cuiſſe, & bientôt l'appareil deviendroit inutile.

Dans cette méthode, le baſſin, la jambe & la cuiſſe fixés ſolidement ſur une forte atelle, ne peuvent ſe mouvoir ſéparément, & changer de ſituation ; & les mouvemens du tronc, ſi nuiſibles lorſqu'on emploie les autres moyens, n'opèrent ici aucun changement dans l'état du femur, puiſque

le baffin ne peut defcendre qu'en pouffant devant lui la cuiffe & la jambe, & que dans ce mouvement, les fragmens de l'os font retenus dans leur fituation refpective, parce que l'atelle ne peut ni defcendre, ni fe raccourcir.

Ce moyen eft préférable à tous ceux propofés jufqu'à ce jour, & remplit toutes les indications que préfentent les fractures du col du femur : il a l'avantage de la commodité, de la facilité, de la sûreté pour l'exécution, & n'expofe le malade à aucuns des inconvéniens attachés aux autres méthodes. L'action des forces extenfives fe paffe inférieurement fur le tendon d'Achille, fur les malléoles, & fur le dos du pied: la bande paffant, par le moyen des compreffes, au-deffus des malléoles, les vaiffeaux font à peine comprimés. L'effort de la puiffance extenfive fupérieurement fe partage entre la tubérofité fciatique, le pubis & la partie des os des îles, fur laquelle porte l'efpece de fous-cuiffe qui retient l'extrémité fupérieure de l'atelle; toute la circonférence du baffin devient d'ailleurs un nouveau point d'appui, au moyen de la ceinture qui fixe l'atelle, & fupporte une partie de fon action.

Art. II.

La fracture du femur étant une des plus difficiles à contenir, à raison du déplacement continuel exercé par la contraction des muscles, est celle aussi qui offre plus d'obstacles pour obtenir une conformation exacte : les difficultés sans nombre, qu'on éprouve, la difformité & le raccourcissement, qui ont fréquemment lieu à la suite de cette fracture, ont fait imaginer différentes machines, tant pour obtenir la réduction, que pour tenir les parties dans la même position. Les machines de Petit, de Pieropan, de Lafaye, de Bellocq, de Coutavoz, &c. n'avoient pas d'autre but : elles ne remplissoient qu'imparfaitement les vues de l'art, puisqu'elles n'agissoient que sur l'extrêmité inférieure du membre, sans réagir sur le bassin, ce qui faisoit que le bassin, venant à s'enfoncer dans le lit, l'extrêmité supérieure du membre se déplaçoit, ce qui produisoit des douleurs au malade, & donnoit lieu au chevauchement des parties. Tous ces moyens étant presqu'inutiles & douloureux, on a cherché à fixer d'une maniere invariable le bassin & la partie inférieure du membre, comme dans la fracture du col du femur, en faisant une extension permanente sur cette partie, ce qui a

été suivi du succès, comme les observations le prouvent (1).

Les anciens se servoient du bandage roulé; mais les modernes l'ont presque abandonné, 1.° parce qu'il ne contenoit pas exactement les parties, 2.° par ce qu'il produisoit de l'étranglement lors du gonflement, 3.° enfin parce qu'il falloit soulever la partie pour l'application de cet appareil, ce qui dérangeoit les parties, lorsqu'elles étoient affrontées, & donnoit lieu à des accidens graves. Comme ce bandage est usité pour certaines fractures, je le décrirai au chapitre des bandages de la jambe. Étant presqu'abandonné, on y a substitué le bandage à dix-huit chefs, & celui de Scultet, qui sont préférables dans tous les cas, comme l'expérience journaliere le prouve.

Bandage à dix-huit Chefs.

Pour faire ce *Bandage*, on prend trois pieces de linge, de la longueur d'une demi-aune chacune, sur dix à douze pouces de large, ce qui varie cependant suivant la longueur & la grosseur du membre; on met les trois pieces les unes sur les autres, on les plie en travers toutes les trois, on

(1) Journal de chir. page 311, Tome 2.

les

les fixe ensemble avec un point d'aiguille, on les coupe chacune en trois parties égales de chaque côté, jusqu'à un demi travers de doigt du milieu, ce qui formera dix-huit chefs.

Le malade déshabillé, le lit préparé, les liens, les fanons placés sur un oreiller, les compresses rangées sur les fanons, ainsi que le bandage à dix-huit chefs, on transporte le malade dans le lit, & on place la partie malade sur l'appareil; on fait ensuite l'extension, la contre-extension & la coaptation, & s'il y a plaie, on la couvre d'un plumaceau trempé dans un défensif; on applique les compresses, & on procéde à l'application du bandage, dont le plein doit être exactement sous la partie. On prend le chef interne du milieu, d'un côté, on le relève sur la fracture, en le portant du côté opposé, l'engageant sous le membre, sans déranger la partie, pour que son application soit plus exacte. Il est utile d'arroser chaque chef: on prend ensuite le chef du milieu, du côté externe, on le porte du côté opposé, en relevant l'extrêmité du premier chef sur la partie, & usant des mêmes précautions; on saisit le chef inférieur, & ensuite le supérieur, qui doivent recouvrir un peu le chef du milieu, & on les dirige de la même maniere. On prend le chef du milieu du second rang, on l'applique sur le lieu de la fracture, & on continue

ſucceſſivement à conduire les chefs en forme de circulaire autour de la partie, dans le même ordre que les trois premiers chefs. Quelques praticiens préfèrent ce bandage dans toutes les fractures du femur : le reſte de l'appareil eſt le même que le bandage roulé, que l'on trouvera décrit à l'article de la *fracture de la jambe.*

Ce bandage eſt employé dans les fractures ſimples & compliquées de la cuiſſe, dans celles du bras & de la jambe : ſa diſpoſition eſt la même dans toutes les circonſtances ; il ne diffère que par ſa longueur & ſa largeur.

ART. III.

Bandage à Bandelettes, pour la fracture de la Cuiſſe, décrit par Scultet.

Au bandage à dix-huit chefs, on a ſubſtitué le bandage à bandelettes propoſé par Scultet, employé par Pott & par Deſault. Comme ce bandage eſt maintenant uſité à l'Hôtel-Dieu, je vais en donner la deſcription exacte, qui eſt applicable aux autres parties des extrêmités.

L'appareil conſiſte en une ſerviette pliée en pluſieurs doubles, deux ſous-cuiſſes, des compreſſes pour mettre ſous les cuiſſes pour éviter la

compreſſion ; des bandelettes iſolées, larges de trois pouces ou de quatre, & aſſez longues pour faire deux fois le tour du membre, la longueur eſt toujours relative à la groſſeur de la partie, les bandelettes ſont placées les unes ſur les autres, de maniere que la derniere couvre celle qui eſt au-deſſus de deux tiers, ainſi de ſuite : pluſieurs compreſſes longuettes pliées en pluſieurs doubles, deux atelles ; l'interne doit être plus courte que l'externe, qui doit s'étendre depuis la crête des os des îles juſqu'à trois pouces du bord externe du pied, elle doit être échancrée à ſon extrêmité & avoir une mortaiſe à un pouce de l'échancrure, des compreſſes graduées pour garnir le pourtour du tendon d'Achille : une bande longue d'une aune & demie, & large de deux travers de doigt, un drap fanon, des rempliſſages de gros linge, ou des couſſinets de paille d'avoine ou de ſon, de même longueur que le membre, ce qui eſt préférable au rempliſſage ; enfin, des liens.

Le malade déshabillé avec les précautions requiſes, le lit préparé, l'appareil diſpoſé, on couche le malade & on place la partie ſur l'appareil ; un aide fixe le malade ſous l'aiſſelle, un autre tient d'une main le bout du pied, & de l'autre, le talon dans la paume de la main, pour faire graduellement l'extenſion ſans déranger la partie dé-

placées ; enfin, d'autres soutiennent le bassin & la partie supérieure de la jambe, pour empêcher les parties de vaciller. Le chirurgien entoure avec ses mains le membre pour procéder à la coaptation ; la réduction faite, on procéde à l'application de l'appareil : s'il y a plaie, on la couvre d'un plumaceau chargé du défensif convenable : on arrose les compresses longuettes avec une embrocation : on entoure le membre avec les compresses circulaires que l'on maintient avec le bandage à bandelettes. On commence par entourer l'extrêmité inférieure du femur avec la derniere bandelette, qui doit faire deux fois le tour de la partie : dans l'application de ce bandage, on procéde toujours de la partie inférieure à la partie supérieure, ayant soin d'engager avec précaution sous le membre la portion de la bandelette repliée, afin de donner plus de solidité à chaque tour. On procéde à l'application de la seconde qui doit couvrir les deux tiers de la largeur de la premiere : on continue à appliquer successivement des bandelettes jusqu'à ce que le membre soit entiérement couvert jusqu'à sa partie supérieure, en usant des mêmes précautions que pour la premiere & en les arrosant, ce qui facilite l'application.

On garnit les deux côtés de la jambe et de la cuisse avec des coussinets de paille d'avoine ou de

ſion : on place enſuite les atelles, l'une en dedans, qui doit être la plus courte & ne doit pas aller juſqu'au haut de la cuiſſe, de peur de bleſſer les parties génitales; la ſeconde en dehors, qui doit s'étendre depuis la crête des os des îles juſqu'à quatre pouces au-delà du bord externe du pied. On rapproche les atelles du membre, ayant ſoin qu'elles portent également ſur tous les points du membre : on place le milieu de la bande à la partie poſtérieure de la jambe que l'on fait paſſer ſur les malléoles pour la croiſer ſur le deſſus du pied, ayant ſoin de l'éloigner par des compreſſes épaiſſes pour éviter l'engorgement des vaiſſeaux : on recouvre les atelles du drap fanon, on les rapproche du membre, et on les maintient dans cette poſition par quatre ou cinq liens pour la cuiſſe & trois pour la jambe : on ſerre ceux qui ſont les plus près de la fracture, ayant ſoin de placer les nœuds ſur l'atelle externe, afin de ne point incommoder le malade. On engage la partie ſupérieure de l'atelle externe dans la duplicature d'une ſerviette bien forte pliée en huit doubles, que l'on aſſujettit par des ſous-cuiſſes qui portent ſur des compreſſes épaiſſes : on peut fixer la ſous-cuiſſe du côté malade par le moyen d'un nœud fait ſur l'extrêmité de l'atelle engagée dans le bandage de corps. Lorſque les liens ſont ſerrés dans toute l'étendue du

membre, on paſſe le chef externe de la bande ou du lac dans la mortaiſe; enſuite on dirige le chef interne ſur l'échancrure, & après avoir étendu le membre ſuffiſamment, on les aſſujettit par un nœud; la partie eſt placée ſur de faux fanons ou des oreillers diſpoſés de maniere à remplir les vuides. Comme le linge eſt ſuſceptible de prêter, il faut ſurveiller l'appareil & le ſerrer plus ou moins ſouvent pour qu'il rempliſſe l'indication qu'on ſe propoſe.

Le bandage à bandelettes eſt ſimple, facile à appliquer et à renouveller; car lorſqu'une des bandelettes eſt gâtée, on peut la remplacer aiſément par un autre, tandis que dans le bandage de Pott, il faut changer tout l'appareil, les bandes étant toutes fixées ſur une bandelette qui les traverſe; c'est un eſpèce de bandage roulé qui s'applique aiſément ſur la partie, dit Petit (1) en décrivant le bandage à dix-huit chefs, qui comprime également & qui peut être renouvellé ſans faire changer de poſition au membre, tandis que le bandage à dix-huit chefs, malgré ſon utilité reconnue, ne peut être remplacé partiellement comme le bandage à bandelettes.

---

(1) Maladies des os, page 36, Tome 2.

La maniere de fixer le membre sur l'atelle est un moyen simple et facile à exécuter, & qui n'a aucun des inconvéniens des machines proposées pour les fractures obliques du femur, & pour le transport des malades; par ce procédé ingénieux, on s'oppose à la contraction des muscles, en rendant le bassin & toute l'extrêmité inférieure immobile par une extension permanente qui est aisée à faire, et qui n'a pas les inconvéniens énoncés par la plupart des Auteurs, qui ont presque tous mal dirigé leurs moyens d'extension.

Les succès que l'on obtient de ce procédé m'engagent à inviter les jeunes chirurgiens à méditer ce mode & à en faire l'application dans les fractures simples & compliquées du femur, sur-tout lorsqu'on est obligé de transporter les malades après une bataille.

Art. IV.

Bandage unissant des Plaies en travers de la Cuisse.

Les plaies profondes de la cuisse faites par des instrumens tranchans, exigent les plus grands soins de la part du chirurgien; les moyens proposés sont la situation, le bandage & la suture

qui étoit recommandée par les anciens. La chirurgie moderne, dont les connoissances sont plus profondes en anatomie, a abandonné la suture pour y suppléer le bandage.

Pour procéder à la réunion, il faut disposer l'appareil qui consiste en deux pieces de linge de la longueur de la cuisse; à l'une, on fait trois lanieres, & à l'autre trois boutonnieres, deux compresses graduées dont l'épaisseur est toujours relative à la profondeur de la plaie; un plumaceau & deux bandes longues de cinq à six aunes & de trois travers de doigt de large.

La plaie lavée & nettoyée, on met le membre dans la plus grande extension : on prend une bande dont on porte le chef sur le bassin du côté opposé à la maladie, sur lequel on fait deux circulaires pour le fixer : on conduit la bande sur le membre malade. Après avoir fait trois ou quatre doloires sur la partie supérieure de la cuisse, on place la piece de linge qui est coupée en lanieres sur sa partie antérieure : on la fixe par un tour de circulaire : on renverse la partie supérieure de cette piece sur le circulaire que l'on fixe par un second tour; ce que l'on répete quatre à cinq fois, ayant soin que ces circulaires soient éloignés de quatre à cinq travers de doigt de la plaie, afin que les compresses graduées que l'on place sur les bords

de la division, ne soient pas ramenées sur elles : on fixe par plusieurs tours de circulaires au-dessous du genou, le chef de la seconde bande : on monte par des doloires au-dessus du genou, on place la piece de linge où l'on a pratiqué autant de boutonnieres qu'il y a de lanieres à la piece supérieure : on fixe de même par des tours de circulaires l'extrêmité de cette piece : on confie à un aide la bande ; on couvre la plaie d'un plumaceau : on place à quatre travers de doigt des bords de la plaie, des compresses graduées dont l'épaisseur est toujours relative à la profondeur de la plaie, & la longueur à son étendue : on passe les lanieres dans les boutonnieres, on les tire en sens opposé ; par ce procédé, les compresses graduées dépriment les parties & rapprochent les bords de la plaie ; on fixe ensuite les lanieres & les boutonnieres avec la bande inférieure avec laquelle on fait des doloires, en montant jusqu'à la partie supérieure du membre.

Arrivé vers les circulaires de la bande supérieure, on entre-croise les deux bandes ; la bande supérieure sert à faire des doloires en descendant, pour fixer la piece de linge qui a des boutonnieres jusqu'à la partie inférieure de la cuisse, et on attache en dehors l'extrêmité de la bande : on place le membre sur des oreillers, & on met l'extrê-

mité dans une tenſion parfaite, & on la fléchit sur le baſſin, lorſque l'on craint l'indocilité du malade, il eſt très prudent de mettre une atelle convexe & matelaſſée ſous le jarret, pour empêcher que le malade ne fléchiſſe involontairement la jambe.

Ce bandage eſt facile à faire, ne forme aucuns plis sur la plaie, rapproche les parties les unes des autres, & s'oppoſe à la rétraction des muſcles, mais il ne peut remplir les vues du chirurgien qu'aidé de la ſituation. Il convient dans les amputations, dans les plaies tranſverſales de l'abdomen, dans les plaies de tête; c'est au génie du chirurgien à le diſpoſer & à ſavoir l'employer ſuivant l'exigence des cas.

Art. V.

Capeline à un ſeul Globe.

Les capelines ont été de tous les tems employées après les amputations de la cuiſſe. Les auteurs claſſiques ayant tous décrits ce bandage, les jeunes praticiens s'en ſont rapportés aux préceptes qu'on leur a donnés, ſans ſonger aux inconvéniens que cet appareil pouvoit produire. Malgré qu'il ne rempliſſe qu'imparfaitement les

vues que l'on se propose, & que le bandage que j'indique soit préférable à raison de sa solidité, j'ai cru qu'il étoit utile pour ceux qui entrent dans la carriere de la chirurgie de le décrire, comme étant encore usité à l'armée.

Auparavant de procéder à l'amputation, il faut disposer l'appareil qui consiste en un tourniquet ou un garo, des bandelettes pour fixer les parties, un couteau droit, une compresse fendue, une scie, une pince à disséquer pour saisir le vaisseau & porter la ligature, du linge fin, de la charpie brute ou rangée en forme de gateau, une compresse double taillée en croix de Malthe, trois compresses longuettes et une bande de huit à dix aunes de long sur trois travers de doigt de large.

L'amputation faite, les vaisseaux liés & les ligatures mises dans un linge pour les distinguer des pieces d'appareil, on met sur l'os un linge fin & sur la plaie un autre qui la couvre entièrement; par dessus on place de la charpie ou un gateau maintenu par une compresse double taillée en croix de Malthe que l'on porte à la partie postérieure pour revenir sur les parties latérales : on releve la compresse pour couvrir la charpie; on la dirige antérieurement et latéralement, & ensuite latéralement pour fixer les chefs antérieurs & postérieurs, soutenus par des compresses lon-

guettes & disposées en croix; la premiere a ses chefs placés extérieurement & intérieurement & son plein sur le moignon; on replie son chef interne sur le trajet de l'artere; la seconde est portée de la partie antérieure à la postérieure, & fixée par une troisieme qui est placée circulairement autour du moignon, le tout fixé par la capeline. On commence par faire deux circulaires au-dessus du moignon, pour fixer le chef de la bande; on fait un renversé antérieurement, pour venir passer sur le moignon, & ensuite à la partie opposée, faire un second renversé; on fait un circulaire pour fixer ces deux renversés, & un renversé extérieurement, pour passer sur le moignon faire une croix, & delà à la partie opposée, pour les assujettir par un circulaire; on fait encore deux renversés, pour garnir exactement les angles des croisés, formés par les deux premiers jets; on les assujettit par des circulaires, ensuite on descend, par des doloires, jusqu'à l'extrêmité du moignon, ayant soin de bien couvrir les renversés. Si la bande n'étoit pas entiérement employée, on pourroit terminer par des circulaires.

Art. VI.

Capeline à deux Globes.

Pour faire ce bandage, on prend une bande roulée à deux globes inégaux, ſemblable à la précédente. Le globe deſtiné à faire les renverſés doit être plus gros, ayant plus d'étendue à parcourir. Pour être moins embarraſſé, le chirurgien confie à un aide le globe deſtiné à faire des circulaires, qui doit avoir quatre aunes, tandis qu'il fera les renverſés avec l'autre globe. L'appareil placé, on le maintient par la capeline. L'opérateur prendra le gros globe, avec lequel il fera deux circulaires au-deſſus du moignon; il continuera, par des doloires, juſqu'au globe que l'on a donné à tenir: ſi on avoit fait l'amputation à la partie ſupérieure de la cuiſſe, il faudroit faire deux circulaires autour du baſſin, pour donner de la ſolidité au bandage; enſuite on renverſe le petit globe de la partie antérieure à la poſtérieure, que l'on fixe par un circulaire; on fait un ſecond renverſé, qu'on dirige de la partie externe à la partie interne, qu'on fixe par un circulaire; on recouvre les deux angles, par des renverſés qu'on aſſujettit par un circulaire; enſuite on deſcend, par des rampans,

juſqu'à l'extrêmité du moignon, & on remonte, par des doloires, juſqu'à l'endroit où on a commencé.

La capeline eſt depuis long-temps en uſage; on l'emploie encore dans quelques hôpitaux & à l'armée; mais elle a de grands inconvéniens : 1.° elle eſt difficile à appliquer; 2.° elle ne contient pas d'une maniere ferme l'appareil; enfin les pieces d'appareil, ainſi que ce bandage, tendent à relever les chairs, & à procurer la dénudation. La capeline à deux globes, quoique plus embarraſſante, eſt plus ſolide, & peut être employée dans le tranſport des malades, après les batailles.

ART. VII.

Bandage pour l'amputation de la Cuiſſe.

La difficulté de faire les capelines & la dénudation qu'elles cauſoient, a fait ſubſtituer un bandage plus ſimple, & qui remplit mieux l'indication. Pour faire ce bandage, il faut une bande longue de ſept à huit aunes, ſur trois travers de doigt de large, des bandelettes uniſſantes iſolées, ou deux piéces de linge fendues en trois, juſqu'aux deux tiers, ce qui forme ſix lanieres, dont trois doivent avoir deux boutonnieres, & trois doivent

être ſans boutonnieres, de la charpie & des compreſſes longuettes. On porte le chef ſur le baſſin, que l'on fixe par deux circulaires; on deſcend enſuite par des doloires, juſqu'à ſix travers de doigt, juſqu'à la plaie; on place antérieurement & poſtérieurement les deux pieces de linge, que l'on fixe par deux tours de circulaires; on renverſe l'extrêmité de chaque piece antérieurement & poſtérieurement, que l'on maintient par un tour de circulaire, on la renverſe trois ou quatre fois de la même maniere, on fixe la ligature du côté interne de la plaie, on l'enveloppe dans un linge, pour la diſtinguer des pieces d'appareil; on rapproche la peau, en la dirigeant tranſverſalement, pour que les parties ſoient dans un contact plus exact, que la plaie offre moins de ſurface, & que la ſuppuration ſoit moins abondante; on couvre la plaie de charpie, & on engage les lanieres dans les boutonnieres; on les tire en ſens oppoſé dans la direction de la plaie, on les fixe par des circulaires, pour venir juſqu'au bord de la plaie. On peut ſuppléer à ce bandage des longuettes agglutinatives, ſoutenues par des compreſſes, & fixées de la même maniere que l'extrêmité des bandelettes uniſſantes. On place le moignon, convenablement ſur un oreiller; on ſurveille le malade, de crainte d'hémorrhagie.

Ce bandage, ſimple & facile à appliquer, eſt préférable aux précédens, parce qu'il favoriſe une réunion plus prompte, en faiſant d'une plaie énorme, une plaie ſimple, & que cet appareil ne ſe dérange pas.

CHAPITRE PREMIER.

Bandages & Appareils pour les Maladies du Genou.

ARTICLE PREMIER.

Appareil pour la luxation du Genou.

La rotule réduite, & la jambe placée dans une ſituation convenable, on met ſur le genou une compreſſe pliée en pluſieurs doubles, fendue en forme de fronde, trempée dans un défenſif convenable (1), on prend une bande de huit aunes de long, ſur trois travers de doigt de large, on

(1) L'eau végéto-minérale eſt le défenſif que l'on emploie journellement à l'Hoſpice d'Humanité.

fait

fait enſuite le bandage appelé doloire du femur. On commence par aſſujettir le chef de la bande, par deux circulaires placés à quatre travers de doigt au-deſſus du genou, on deſcend obliquement ſous le jarret, pour faire deux circulaires à la partie ſupérieure de la jambe, on revient derriere le jarret, pour entre-croiſer le premier jet, & y faire un *X*; on remonte ſur la cuiſſe, pour former un doloire au-deſſus du genou, ayant ſoin de couvrir la partie inférieure des circulaires par leſquels on a commencé, on revient ſous le jarret, pour former un doloire ſur la partie ſupérieure de la jambe, en couvrant le bord ſupérieur des circulaires qu'on y a faits. On continue de cette maniere à faire des croiſés ſous le jarret, & des doloires au-deſſus & au-deſſous du genou, juſqu'à ce qu'on ait recouvert cette articulation juſqu'à la rotule. Pour empêcher qu'elle ne ſe dérange, on place une compreſſe épaiſſe ſur le côté où la rotule a été entraînée, pour la repouſſer & empêcher qu'elle ne ſe déplace : on la maintient par un ou deux tours de circulaires faits ſur la rotule, enſuite on fait des doloires ſupérieurement & inférieurement, & on termine par des circulaires à l'endroit où l'on a commencé.

Ce bandage a été propoſé pour la luxation de

la rotule ; il peut être de quelqu'utilité dans les contusions de cette articulation.

Art. II.

Le Huit de Chiffre.

On prend une bande de la même longueur que la précédente, on commence par deux circulaires à la partie inférieure du femur, l'on passe obliquement sur le genou, pour se rendre à la partie supérieure de la jambe, d'où l'on monte sur le genou, pour former un *X*, on réitere ces *X* & les circulaires au-dessus & au-dessous du genou, trois ou quatre fois ; on a soin de disposer les croisés, de sorte qu'il en résulte deux spica, dont le supérieur doit être ouvert du côté de la cuisse, & l'inférieur du côté de la jambe ; ensuite on vient passer sous le jarret, pour faire deux circulaires à la pointe du spica, tant supérieurement qu'inférieurement, & on termine par des circulaires où l'on a commencé.

Ce bandage étant très-compressif, peut être de quelqu'utilité pour arrêter une hémorrhagie, après l'extirpation d'une loupe ou autres corps.

Art. III.

Bandage pour la fracture en long de la Rotule.

Ce bandage eſt du nombre des bandages uniſſans; pour l'appliquer, il faut une compreſſe aſſez épaiſſe & longue pour s'étendre d'un côté du jarret à l'autre, deux compreſſes épaiſſes qui doivent s'étendre au-deſſus & au-deſſous de la rotule, & avoir deux à trois travers de doigt de large ſur ſix de long, & une bande de quatre travers de doigt de large ſur ſix aunes de long qu'on diſpoſe de la maniere ſuivante. On meſure la diſtance qu'il y a entre les deux bords de la rotule: on fait à l'extrêmité de la bande trois lanieres, & à égale diſtance du bord de la rotule, trois boutonnieres: on roule la bande à un ſeul globe; on applique ſous le jarret la compreſſe, on place à la partie diamétralement oppoſée à la rotule, le plein qui ſe trouve entre les lanieres & les boutonnieres: on les tire en ſens oppoſé & on les conduit ſous le jarret pour venir les fixer: on continue enſuite par des doloires au-deſſus & au-deſſous du genou.

Ce bandage eſt préférable au bandage uniſſant roulé à deux globes; il eſt plus facile à appliquer

& ne fait point de plis : il convient dans les plaies en long de cette articulation, & pour réunir après qu'on a fait l'extraction des corps étrangers qui s'y sont formés, ou qui y sont introduits du dehors. Il est quelquefois nécessaire de mettre une atelle sous le jarret pour s'opposer aux mouvemens de cette partie, moyen que je préfere aux fanons.

Art. IV.

Le Kiastre, pour la fracture en travers de la Rotule.

Le bandage des anciens pour la fracture en travers de la rotule est très-composé ; la difficulté de remplir exactement les indications que l'on doit remplir, m'a déterminé à substituer le bandage unissant des plaies en travers, qui remplit parfaitement le but du chirurgien : comme le kiastre est décrit dans presque tous les auteurs classiques, j'ai cru que sa description pouvoit être de quelqu'utilité pour juger de l'efficacité de celui dont je fais usage.

Pour faire ce bandage, on aura une bande de dix aunes de long sur trois travers de doigt de large roulée à deux globes, une piece de linge d'un quart d'aune de long sur six travers de

doigt de large, taillée en fronde à quatre chefs, ayant soin de faire un trou en rond dans le milieu, deux compresses graduées taillées en croissant, pour placer au-dessus & au-dessous du genou, & une serviette roulée comme les faux fanons : on met la jambe dans la plus parfaite extension, les parties rapprochées, on place la piece de linge sur la rotule; les compresses graduées taillées en croissant au dessus & au-dessous de la rotule & une serviette dont le plein doit être appliqué sous le jarret et les rouleaux sur les parties latérales du genou, pour éviter la compression des tendons : on prend la bande dont on applique le plein sur la compresse supérieure; l'on conduit ensuite les globes de l'un et l'autre côté sous le jarret, où on les change de main en les croisant pour venir sur la compresse inférieure : on entre-croise les bandes en les changeant de main pour revenir sous le jarret & remonter au-dessus du genou, où l'on change de main les globes pour les entre-croiser & redescendre sous le jarret pour venir de nouveau sous la rotule : après avoir fait encore deux tours de la même maniere, on met une petite compresse sur le genou, on tire en sens opposé les quatre chefs de la fronde pour rapprocher les compresses vers les extrêmités de la partie fracturée : on les dispose en forme d'X sur la ro-

tule : on les maintient par deux tours semblables aux premiers ; ensuite on emploie le reste de la bande en faisant des doloires sur la cuisse ou la jambe jusqu'à leur partie moyenne. Quelques praticiens plaçoient sous le jarret un morceau de carton ou un morceau de bois creusé en auge, ou un chassis (1), afin de s'opposer aux mouvemens de cette articulation.

Ce bandage est préférable aux machines que l'on a imaginées pour cette fracture.

ART. V.

Bandage pour la fracture en travers de la Rotule.

Pour faire ce bandage, on prend deux pieces de linge de la longueur & de la largeur du membre ; l'on fait à l'une deux lanieres & à l'autre deux boutonnieres : on dispose deux petites compresses & deux bandes de six aunes de long sur trois travers de doigt de large & une atelle convexe garnie de linge.

On met le membre dans l'extension la plus

---

[1] Cabinet des Ecoles, rangé sous le numéro 20, armoire 3. --- Maladies des os, *Petit*, page 234, Tome 2.

parfaite : on prend une bande dont on porte le chef fur le baffin du côté oppofé à la maladie que l'on fixe par deux tours de circulaires : on defcend à la partie fupérieure de la cuiffe ; on place la piece de linge où fe trouvent les deux lanieres, fur la partie antérieure : on en fixe le chef par plufieurs tours de circulaires, & on defcend à peu de diftance de la rotule : on prend la feconde bande dont on fixe le chef par deux tours de doloires fur le deffus du pied : on place la feconde piece de linge où fe trouvent les boutonnieres fur la jambe : on monte par des doloires jufqu'à la tubérofité du tibia ; on donne les bandes à tenir à un aide, on place des compreffes au-deffus & au-deffous de la rotule ; on paffe enfuite les lanieres dans les boutonnieres, on les tire en fens oppofé, afin que les compreffes rapprochent les parties fracturées : on met l'atelle fous le jarret, & on prend la bande fupérieure pour defcendre jufques fous le jarret, fur la jambe, pour fixer la bandelette inférieure & l'atelle, & on termine par des doloires jufqu'à la partie inférieure de la jambe ; la bande inférieure eft dirigée fous le jarret pour fixer la piece fupérieure, & on termine par des doloires jufqu'à la partie fupérieure de la cuiffe : on met le membre fur des oreillers dans une extenfion parfaite, pour éviter toute ef-

O 4

pece de mouvement. Dans la rupture du ligament inférieur de la rotule, on employe le même bandage, ayant ſeulement l'attention de déterminer la traction ſur la partie ſupérieure de la rotule.

Ce bandage eſt préférable aux précédens; je l'ai employé avec ſuccès, ainſi que pluſieurs de mes éleves.

Art. VI.

Bandage pour l'Anévriſme de l'Artere poplité.

Pour procéder à cette opération, il faut diſpoſer l'appareil, qui conſiſte en un tourniquet, ou le garo de Morel, une pelotte pour comprimer l'artere femorale à la partie ſupérieure de la cuiſſe, un biſtouri, une ſonde cannelée, des aiguilles courbes armées de fil ciré, de la charpie brute ſaupoudrée de colophone; une compreſſe quarrée, une compreſſe longuette pliée en deux, fendue en maniere de fronde, & aſſez longue pour faire un tour & demi de la partie, une bande de cinq à ſix aunes de long ſur trois travers de doigt de large.

Le malade couché ſur le ventre, on met l'artere à nud, on en fait la ligature que l'on enveloppe

dans du linge pour les distinguer des autres pieces d'appareil, afin qu'elles ne soient pas tiraillées dans les pansemens : on remplit l'intervalle du jarret de charpie saupoudrée de colophone, qui doit excéder le niveau du jarret, afin que le point de compression soit entre les deux ligatures, & que les vaisseaux collatéraux ne soient pas comprimés : on met une compresse quarrée pliée en quatre par dessus, que l'on soutient par une compresse taillée en fronde, dont chaque chef doit être porté au-dessus & au-dessous du genou, que l'on maintient par un bandage fait en forme de huit de chiffre. On commence par fixer la bande par deux tours de circulaires médiocrement serrés au-dessus du genou : on la porte ensuite obliquement sous le jarret pour venir à la partie supérieure de la jambe, où l'on fait un tour médiocrement serré : on revient sous le jarret croiser le premier jet pour se rendre à la partie supérieure du genou : on continue ainsi en faisant plusieurs doloires sous le jarret, & on termine par des circulaires au-dessus du genou : il faut avoir la précaution de ne pas serrer pour ne pas intercepter les anastomoses (1).

L'appareil appliqué, on met le malade sur le

---

[1] Dissertatio de poplitis Anevrismate, 1784.

dos : on place ſur des oreillers l'extrêmité à demi fléchie et dans l'abduction : on couvre la jambe avec de la flanelle & des linges chauds : on ſurveille le tourniquet qui doit conſtamment reſter pendant une partie du traitement.

CHAPITRE II.

Bandages pour la Jambe.

ARTICLE PREMIER.

Bandage pour la fracture ſimple de la Jambe.

Pour procéder à la réduction, il faut diſpoſer l'appareil, qui conſiſte en une compreſſe fine & fendue, trois bandes de trois aunes de long ſur trois travers de doigt de large, ou une bande de neuf aunes de même largeur, trois atelles, des fanons, des liens, une ſemelle de bois ou de carton, une compreſſe longue appellée tibiale, une petite bande pour fixer la ſemelle, une compreſſe roulée appellée talonniere, ou de la charpie.

Le malade couché & la réduction faite, on procéde à l'application de l'appareil, on trempe

dans l'eau-de-vie ammoniacée la compreſſe que l'on tient entre les pouces & les doigts indicateurs, on la porte en dedans de la jambe, enſuite, on va chercher avec le doigt du milieu & les autres doigts de chaque main, les bouts de la compreſſe fendue, on les conduit de dedans en dehors par deſſus le chef de la compreſſe, pour terminer leur circonvolution & éviter les plis & les godets; on trempe la bande dans l'embrocation, on en déroule le chef de huit travers de doigt, on tient le globe comme un pivot ou dans la main droite, si c'est la jambe droite, & le chef placé entre le pouce et les doigts medius, indicateur & annulaire, on porte par deſſous la jambe le bout de la bande, & on l'applique ſur l'endroit fracturé du côté interne de la jambe; le chef s'applique avec d'autant plus de facilité, que la bande eſt mouillée : on continue à dérouler la bande avec la main droite pour fixer le chef; alors avec la main gauche, on prend le globe, on porte les doigts de la main droite ſous la partie interne & poſtérieure de la jambe pour ſoutenir les pieces fracturées, pendant qu'avec la main gauche, on commence le ſecond tour de circulaire : arrivé au côté externe de la jambe, on éleve la bande perpendiculairement pour qu'elle ſe trouve déroulée ſuffiſamment pour faire le tour de la partie : on reprend avec

la main droite le globe de la bande ſans exercer aucun mouvement, & on porte la main gauche ſous la jambe pour ſoutenir la partie fracturée, & on acheve le ſecond circulaire, ayant ſoin toujours qu'alternativement une des mains ſoutienne la partie pendant que l'autre déroule & employe la bande. On en fait un troiſieme de méme, & on continue par des doloires juſqu'à la partie ſupérieure du membre : ſi la fracture étoit dans la partie ſupérieure de la jambe, on feroit deux tours ſur le genou : on applique enſuite la ſeconde bande : on commence par trois circulaires ſur la fracture, & on deſcend par des doloires juſqu'à l'articulation du pied. La jambe étant plus mince à la partie inférieure, la bande eſt ſujette à faire des godets qui empêchent qu'elle ne comprime exactement : pour obvier à ces inconvéniens, on fait des renverſés, ou on applique des compreſſes graduées pour égaliſer le membre.

Après ce premier renverſé, on en fait un ſecond, un troiſieme ou un quatrieme, ou davantage, en montant du côté du genou, & en deſcendant du côté du pied, à chaque doloire, on relevera la bande pour la tendre lorſqu'elle aura paſſé de la partie interne à l'externe de la jambe; lorſque la fracture eſt à la partie inférieure de la jambe, il faut faire deux tours de croiſés ſur le deſſus

du pied pour revenir terminer par des doloires à la partie inférieure de cette partie. On place des longuettes plus épaiſſes en bas qu'en haut, dans leſquelles on met des atelles de bois ; la premiere eſt placée entre le tibia & le peroné ; la ſeconde en dehors de la jambe ; la troiſieme en dedans de la jambe ; & la quatrieme à la partie poſtérieure, elle ne doit pas aller juſqu'au talon : on garnit quelquefois l'extrêmité inférieure de la jambe de compreſſes graduées : on fixe les compreſſes avec une troiſieme bande dont on applique le chef à la partie inférieure du membre que l'on fixe par trois tours de circulaires, on monte par des doloires juſqu'à ſa partie ſupérieure : on place le membre dans les fanons qui ſont faits de deux lattes concaves du côté du membre ; pour qu'elles s'appliquent mieux ſur la partie ; l'atelle externe doit s'étendre depuis les os des îles juſqu'à deux travers de doigt du bord externe du pied ; l'atelle interne doit être plus courte & s'étendre depuis deux travers de l'arcade du pubis, pour ne pas bleſſer les parties génitales, on les entoure d'une ſerviette ou d'une piece de linge arrangée pour cet uſage : on peut replier l'extrêmité de la ſerviette du côté interne, pour que l'extrêmité de l'atelle ne bleſſe pas : on place des couſſins ou rempliſſages remplis de paille d'avoine ou de ſon, qui doi-

vent avoir la même longueur que les atelles : ils doivent être plus épais au-dessus des condyles du femur & des malléoles : on rapproche les fanons, on noue le lien qui répond à la fracture sur le bord de l'atelle externe : on noue celui qui est au-dessous, on vient ensuite nouer ceux qui répondent à la cuisse : on met une semelle que l'on maintient par le moyen d'une bande que l'on croise sur le dessus du pied, & que l'on attache sur l'atelle : on couvre tout l'appareil en formant des lozanges que l'on fixe avec des épingles : on met sous le talon une compresse roulée ou une bande roulée à deux globes, pour qu'il ne soit pas comprimé : on déroule les faux fanons pour remplir les vides qui sont entre les parties : on place le membre de maniere que le pied soit un peu plus élevé.

On se sert de cet appareil dans les fractures simples, dans les fractures compliquées, on emploie le bandage à dix-huit chefs, ou celui de Scultet décrit à l'article de la fracture de la cuisse.

Dans la fracture du péroné, avant que d'appliquer le bandage roulé pour affronter les deux pieces du péroné, pour les tenir dans leur écartement naturel, on mettra à la partie antérieure & postérieure sur l'endroit qui répond à l'entre-deux des os, une longuette assez épaisse, ou une atelle étroite bien matelassée, afin que la bande circu-

laire qu'on appliquera immédiatement par-dessus puisse refouler assez de chairs entre le tibia & le péroné, pour que les deux pieces de péroné soient tenues affrontées & éloignées convenablement du tibia. Ce procédé équivaut, en quelque façon, au bandage circulaire qu'on ne peut pas mettre autour d'un seul os fracturé. Cette précaution est encore indiquée pour les fractures complettes de la jambe.

ART II.

Bandage pour la rupture & la section complette & incomplette du Tendon d'Achille.

Pour faire ce bandage, on prend une bandelette de trois travers de doigt de large sur trois quarts de long, de la charpie, des compresses graduées, & une bande longue de quatre aunes sur trois travers de doigt de large.

On commence par étendre le pied sur la jambe & la jambe sur la cuisse, afin de relâcher les muscles & rapprocher les parties divisées : on fait maintenir par un aide le pied dans cette situation; on rapproche les parties divisées : on couvre la plaie d'un plumaceau, on couvre la partie rompue avec des compresses trempées dans l'eau-de-

vie : on place, comme Petit l'indique, la compresse longuette qui doit s'étendre depuis les extrêmités des orteils jusqu'au-dessus du jarret, laissant excéder les deux extrêmités libres. On remplit de charpie & de compresses épaisses & graduées les vides qui se trouvent sur les côtés du tendon d'Achille, afin de rapprocher les extrêmités exactement les unes contre les autres, & d'empêcher que les tours de circulaires ne les dépriment & les rapprochent vers le tibia, ce qui rendroit la cicatrice inégale & imparfaite, & pourroit occasionner l'agglutination aux parties contre lesquelles le bandage les pousse, & faire perdre l'action à ce tendon ; ensuite, on prend la bande dont on porte le chef vers les orteils par deux tours de circulaires qui doivent passer sous la compresse longuette dont on renverse l'extrêmité vers le talon : on fixe par de nouveaux tours la partie renversée que l'on maintient par des circulaires qui doivent couvrir tout le pied : on porte ensuite la bande au-dessus de la plaie sur les compresses graduées pour les fixer ainsi que la longuette : on la conduit au-dessus de la plaie ou de la rupture, de maniere à rapprocher les parties divisées : on continue par des doloires jusqu'au-dessus du genou, pour fixer la bandelette ; on renverse son chef supérieur que l'on fixe par plusieurs

ſieurs tours de doloires ; on les tire enſuite à contre-ſens, afin de comprimer les muſcles, d'étendre le pied & de le tenir dans cette ſituation juſqu'à parfaite guériſon.

Ce bandage, quoique ſimple, exige de l'habitude & du ſoin de la part du chirurgien : pour rendre la réunion plus certaine, Petit inventa une pantoufle qui porte ſon nom, compoſée d'une laniere attachée au talon & à la partie poſtérieure de la pantoufle : on paſſe cette laniere dans un treuil qui eſt aſſujetti par deux appendices de cuir pliant, qui eſt fixé par des boucles au-deſſus & au-deſſous du genou (1). J'ai ſubſtitué à cette méchanique un moyen plus ſimple & qu'on peut aiſément ſe procurer : on prend un chauſſon de cuir ou de fil, auquel on coud ſous la partie correſpondante au talon, une bande, ou un ruban de fil ou de ſoie. Après avoir panſé la plaie comme ci-deſſus, & arrangé l'appareil pour mettre de niveau les parties rompues ou coupées, on dirige la bande ou la laniere le long de la partie poſtérieure de la jambe, pour la paſſer dans une boucle qui eſt couſue à la poſtérieure d'une jarre-

---

[1] Chapitre de la rupture des tendons, page 295, Tome 2, Diſcours préliminaire, page 22, Tome 1 ; Cabinet des Ecoles, rangé ſous le num. 14, arm. 3.

tiere qui eſt fixée au-deſſus du genou, en ſerrant plus ou moins la laniere : on met le pied dans une extenſion complette, & la jambe dans la flexion, le malade reſte couché, le membre placé ſur un oreiller & mis dans l'abduction.

Art. III.

Du Doloire de la Jambe & de la Cuiſſe.

Pour faire ce bandage, on prend une bande de ſept à huit aunes de long ſur trois travers de doigt de large : on fixe le chef par deux circulaires autour de la malléole ; on dirige enſuite le jet ſur la convexité du pied pour paſſer ſous la plante & venir faire un croiſé ſur le deſſus du pied : on fait quatre doloires ſur cette partie, & on vient à la partie inférieure de la jambe, où l'on fait des renverſés juſqu'au mollet : on continue par des doloires juſqu'à la partie ſupérieure de la cuiſſe ; ſi la bande eſt aſſez longue, il faut faire deux ou trois circulaires autour du baſſin pour donner de la ſolidité à ce bandage.

Il convient dans les varices, dans les engorgemens des extrêmités, dans les éréſipelles, & pour contenir un appareil ſur cette partie.

Dans les engorgemens des jambes, je préfere

un bas de coutil, qu'on laſſe, afin de le ſerrer plus ou moins ſuivant l'exigence des cas; il faut avoir ſoin de mettre ſous le lacet une piece de coutil pour qu'il ne comprime pas la peau.

ART. IV.

De l'Étrier pour la Saignée du Pied.

Pour faire ce bandage, on prend une bande d'une aune & demie de long, ſur deux travers de doigt de large : on laiſſe pendre un jet de ſix pouces de long; on place la compreſſe ſur l'inciſion, on aſſujettit le jet par le talon du malade qui ſe trouve poſé ſur le genou du chirurgien, on monte enſuite obliquement ſur la compreſſe que l'on retient avec le pouce de l'autre main pour faire un circulaire autour de la partie inférieure de la jambe au-deſſus des malléoles pour venir ſur la compreſſe, croiſer le premier jet en formant un *X*; on fait trois ou quatre tours de la même maniere en formant des doloires qui doivent ſe trouver vis-à-vis la compreſſe; enſuite on paſſe obliquement du côté interne derriere le talon, que l'on embraſſe pour venir ſur le chef qui eſt fixé ſous le talon du côté externe; paſſer ſous la plante du pied pour revenir du côté interne : on releve le

chef externe ſur la convexité du pied, & on noue les deux chefs ſur le bord externe du pied.

Ce bandage reſſemble à peu près au huit de chiffre, que l'on fait plus ou moins bas, ſuivant le lieu où l'on fait l'ouverture; car on doit fixer le chef différemment, ſi on fait la ſaignée du côté de la malléole externe; ſi on faiſoit la ſaignée ſur le deſſus du pied, ou près du gros orteil, on commenceroit par aſſujettir la compreſſe & le chef de la bande par deux tours de circulaires; enſuite on viendroit embraſſer la partie inférieure de la jambe pour faire trois tours de doloires et terminer ſur l'endroit de la ſaignée par deux circulaires.

Art. V.

Bandage pour la luxation du Pied.

Lorſqu'il y a eu une violente diſtenſion dans l'articulation du pied, ou qu'il a été luxé, il faut employer un appareil convenable pour le maintenir dans ſa ſituation après la réduction; il conſiſte en des compreſſes longuettes trempées dans de l'eau-de-vie ammoniacée, que l'on croiſe ſur l'articulation, & que l'on maintient avec une bande de trois ou quatre aunes de long ſur deux ou trois travers de doigt de large roulée à deux

globes : on porte le plein de la bande ſur les compreſſes au-deſſus de l'articulation : on fait deux tours, enſuite on les dirige ſur la convexité du pied pour les entre-croiſer, en les changeant de main pour les diriger ſous le pied ; ou on les entre-croiſe pour remonter ſur la convexité du pied les changer de main pour les diriger au-deſſus de l'articulation : on les entre-croiſe pour revenir ſur la convexité du pied : on continue les mêmes circonvolutions en formant des doloires un peu ſerrés en montant au-deſſus de l'articulation & en deſcendant juſqu'à ce que le pied ſoit entiérement couvert, & on termine par des circulaires qui doivent recouvrir les doloires.

ART. VI.

Bandage pour la luxation du Tarſe.

Ce bandage eſt le même que le précédent ; il n'en differe, en ce que l'on fait pluſieurs huit de chiffre qui embraſſent l'extrêmité inférieure de la jambe & la convexité du pied ; on fait enſuite pluſieurs doloires pour le couvrir, & on termine par pluſieurs circulaires.

Ce bandage, ainſi que le précédent, peuvent ſe faire à un globe ou à deux globes ; il me paroît

plus solide à deux globes; dans la luxation de la tête de l'astragal, il est essentiel de soutenir le pied avec la semelle que l'on fixe par plusieurs doloires, afin de mettre le pied dans l'extension pour que la tête de l'astragal soit contenue dans sa cavité.

SIXIEME PARTIE.

Des Moyens compressifs pour arrêter les Hémorrhagies.

De toutes les parties de la médecine opératoire, les hémorrhagies sont celles qui offrent le plus de difficultés; les moyens proposés pour arrêter le sang ont tellement variés, qu'il faudroit presque indiquer pour chaque partie le moyen propre à se rendre maître du sang suivant la position de l'artere. Pour procéder avec méthode, je décrirai les moyens qui conviennent pour se rendre maître du sang dans les amputations; & ceux à employer à la suite de la lésion des arteres.

Des Moyens de ſe rendre maître du ſang dans les Amputations & la léſion des Arteres.

Le premier moyen qui ſe préſente au chirurgien pour arrêter le ſang eſt ſon doigt, qu'il porte ſur le trajet des vaiſſeaux ou à leur embouchure ; comme ce moyen eſt inſuffiſant dans beaucoup de circonſtances, on ſe ſert des compreſſes qu'on peut aiſément ſe procurer. Une pelotte ou une bande roulée maintenue par une compreſſe circulaire ſur laquelle on paſſe un lacq qui doit faire deux tours ſur la compreſſe, que l'on noue ſans ſerrer, afin de laiſſer l'intervalle d'un doigt entre le lacq & la compreſſe, pour y placer un bâton qui ſert à tordre le lacq ; c'eſt Morel qui paroît avoir employé le premier ce moyen ſalutaire.

Pour conſtruire le tourniquet de Morel, il faut une compreſſe ou une bande roulée, une longuette pliée en quatre, large de trois travers de doigt, & aſſez longue pour faire deux fois le tour du membre, un lacq qui doit faire deux tours ſur la partie, & dont les extrêmités ſoient aſſez longues pour faire une roſette, une plaque ronde faite de gros cuir ou de corne, & un bâton de quatre pouces

de long, de huit lignes de diametre dans son milieu, & dont les extrêmités soient arrondies.

La forme & la figure de la compresse, qui forme le point essentiel du moyen compressif varie suivant le lieu où on l'applique, lorsqu'on s'en sert pour comprimer l'artere brachiale ou l'artere femorale à sa partie moyenne; elle doit être moins épaisse, roulée comme une bande & non pliée en quarré, parce qu'un corps rond s'enfonçant plus aisément dans les interstices des muscles, doit agir plus immédiatement sur l'artere qu'une compresse quarrée.

La grosseur de cette compresse roulée doit être toujours proportionnée à l'espace qui se trouve entre les muscles & à la profondeur de l'artere; si elle est trop grosse, elle sera soutenue par les parties environnantes & ne comprimera pas l'artere; si elle est trop petite, la compression s'exercera sur les muscles, & l'artere ne sera pas comprimée: cette compresse doit être roulée un peu ferme, car si elle étoit trop molle, elle agiroit comme compresse quarrée; si elle étoit trop dure, elle ne comprimeroit que par une surface étroite & l'artere ne seroit pas applatie par le moyen comprimant.

Quelques praticiens avoient l'habitude de mettre autour du membre une compresse avant que de

placer le rouleau ſur l'artere : on ne ſe ſert plus de cette compreſſe, parce qu'enveloppant la partie d'une maniere lâche, elle ſe pliſſe lorſqu'on vient à ſerrer la bande par le tourniquet, meurtrit la peau & empêche l'effet de la ligature ; ſi on la ſerre fortement autour de la partie, elle empêche la compreſſe roulée de s'enfoncer dans l'interſtice des muſcles & de comprimer l'artere de maniere à ſe rendre maître du ſang : ces inconvéniens ont déterminé Monro à appliquer immédiatement le rouleau ſur la partie ; le rouleau placé, il mettoit une compreſſe circulaire que l'on ſerroit ſur le rouleau & qui devoit parcourir deux fois le pourtour du membre : comme le rouleau eſt ſuſceptible de gliſſer pendant l'opération, on a propoſé de le coudre ſur la compreſſe circulaire, pour qu'il ne varie pas.

Toutes les pieces d'appareil diſpoſées pour l'application du tourniquet, l'opérateur place ſur le trajet des vaiſſeaux le rouleau qui eſt couſu à la compreſſe circulaire, pour qu'il ne varie pas ; il aſſujettit le rouleau avec cette compreſſe qui doit paſſer deux fois ſur la pelotte : il ſerre un peu la compreſſe, la fixe avec une épingle, & la fait tenir dans cette ſituation pour placer un lacq, qui doit être très-fort & fait de laine ou de treſſe de fil ou de ſoie, & doit faire deux tours ſur la

compresse circulaire : on le noue assez lâche pour que deux doigts puissent être introduits entre lui & la compresse : on place à la partie diamétralement opposée de la pelotte placée sur le trajet des vaisseaux, une plaque ronde de cuir ou de corne, qui doit être concave pour s'appliquer avec précision sur la partie : on met ensuite entre la plaque & le lacq un batonnet que l'on tourne comme un garo, ce qui tortille le lacq, déprime la pelotte, la dirige sur le vaisseau qu'elle applatit, serre circulairement le membre & suspend la circulation.

Ce moyen est celui que le médecin opérateur doit employer dans les hémorrhagies des extrêmités, avant l'opération de l'amputation & de l'anevrisme, il suspend totalement la circulation dans le membre que l'on veut opérer ou couper, lui donne le tems de méditer sur les moyens qu'il emploiera pour arrêter l'effusion du sang : il peut faire le tourniquet sur le champ, tandis que les autres moyens méchaniques ne sont pas toujours à son pouvoir.

On a reproché au tourniquet de Morel de produire beaucoup de douleurs, de pincer les chairs, d'occasionner de l'engourdissement, de serrer & d'étrangler toutes les parties du membre & d'être obligé de le confier à un aide, pour le tenir pen-

dant & après l'opération. Quoique ce tourniquet ne puiſſe être appliqué dans toutes les parties du corps, il eſt d'une grande utilité dans les hémorrhagies & dans les amputations.

Les inconvéniens que l'on a attribué à cet instrument, ont déterminé J. L. Petit, qui avoit de très-grandes connoiſſances en méchanique, à chercher un moyen qui rempliſſe les mêmes indications, ſans avoir le défaut du tourniquet de Morel: il inventa un tourniquet, qui eſt compoſé de deux plaques de bois légérement ceintrées, dont l'une eſt ſupérieure, & l'autre inférieure; ſous la plaque inférieure eſt attaché un couſſin recouvert de chamois, tandis que la plaque ſupérieure a un écrou qui reçoit une vis faite en ſpirale, creuſée à ſon extrêmité, pour recevoir une goupille qui eſt fixée à la partie ſupérieure de la plaque inférieure: ſur la plaque ſupérieure eſt fixée une bande de chamois, ſuffiſamment longue pour former un circulaire, & terminée à ſon extrêmité en deux languettes percées de pluſieurs trous, pour être fixées à deux crochets qui entourent le collet de l'écrou de la plaque ſupérieure, & d'une pelotte oblongue, qui a une traverſe de chamois attachée ſur elle, deſtinée à recevoir la bande circulaire ſur laquelle la pelotte peut gliſſer librement. Lorſqu'on veut faire uſage de cet inſtrument, on rapproche les

deux plaques, on entoure le membre avec la bande, & on place la pelotte sur le trajet des vaisseaux, & la plaque à la partie diamétralement opposée; on passe les deux extrêmités des languettes sur les crochets, & on tourne la vis pour écarter les plaques : par ce mécanisme, les deux plaques s'écartent, la bande circulaire se tend, & comprime la pelotte qui est sur le trajet des vaisseaux.

Ce tourniquet est préférable à celui de Morel, en ce qu'il exerce une pression directe sur le trajet des vaisseaux, qu'il ne comprime pas les muscles, qu'il ne faut pas d'aide pour le fixer; qu'à la faveur de la vis on peut le graduer à volonté & le laisser en place, relâché, sans craindre que les pieces qui le composent ne se dérangent : enfin, cet instrument peut servir toutes les fois que l'on est obligé d'intercepter le cours du sang ou de diminuer sa vélocité.

Malgré tous ces avantages, cet instrument n'avoit pas encore acquis toute sa perfection, puisque les deux plaques pouvoient se déranger, & que la vis & l'écrou étoient susceptibles de se gonfler par l'humidité du lit; ce qui empêchoit de la tourner lorsqu'on vouloit le desserrer.

Pour obvier à cet inconvénient, on a fait construire le tourniquet en cuivre; il est composé de trois plaques de cuivre, d'une vis, de deux couf-

ſins, d'une jarretiere & d'une boucle. La plaque mobile & ſupérieure eſt légerement courbée; elle porte dans ſon centre une noix taraudée pour recevoir la vis, & à quatre lignes de cet écrou, deux trous pour y recevoir deux tiges d'acier qui ſont rivées ſur la plaque immobile, afin d'empêcher la plaque ſupérieure de vaciller, & à deux lignes des extrêmités de cette platine, ſont rivés deux pontons ſous leſquels vient paſſer la jarretiere. La vis passée dans l'écrou, on la rive ſur la plaque immobile qui eſt ſurmontée de deux tiges d'acier & percée de petits trous ſur ſes bords pour y coudre le couſſin qui la garnit : enfin, la plaque inférieure qui eſt mobile eſt plus petite que les autres platines, & elle a deux pontons qui ſont rivés ſur elle pour recevoir la jarretiere : cette plaque eſt auſſi percée de petits trous dans ſon pourtour pour y fixer la garniture : la jarretiere eſt faite de ſoie ou de fil; elle doit avoir trente pouces de long & un pouce de large & une boutonniere près ſon chef ſupérieur pour laiſſer paſſer la vis & les tiges d'acier, à l'extrêmité duquel chef on coud une boucle.

Pous faire uſage de ce tourniquet, on commence à placer la pelotte mobile ſur le trajet des vaiſſeaux : on porte enſuite à la partie diamétralement oppoſée la pelotte immobile qui ſert de

contre-appui : on passe la jarretiere dans la boucle pour la serrer : on tourne la vis de droite à gauche pour faire monter la platine supérieure & l'eloigner du contre appui pour serrer la jarretiere sur la pelotte qui est appliquée sur le vaisseau : par ce moyen simple, le vaisseau est comprimé, & le but du médecin opérateur est parfaitement rempli.

Les Anglais ont cru perfectionner notre tourniquet en donnant plus d'étendue au pas de vis, & au lieu de filets rapprochés, ils les ont éloignés & les ont fait quarrés, comme on peut le voir dans l'ouvrage de Bell; l'expérience a démontré que la vis ainsi fabriquée ne tient pas dans son écrou aussi solidement, & que ce tourniquet est susceptible de se relâcher.

Le tourniquet de Petit ne pouvant être placé sur toutes les parties du corps, on en a inventé plusieurs qui doivent leur origine à ce grand maître; dans l'amputation de la partie supérieure de la cuisse, le tourniquet de Petit ne pouvant être appliqué, on en a proposé un qui est construit d'après les principes des Brayers : ce tourniquet doit être fabriqué pour le sujet. On rive à l'extrêmité d'un cercle une plaque de tôle d'une forme oblongue percée sur son pourtour de petits trous & ayant un écrou pour recevoir une vis qui est fixée sur une plaque mobile qui a aussi des trous

ſur ſa circonférence : on passe dans les trous des plaques une ficelle pour empêcher que la plaque mobile ne ſe dérange. Les plaques éloignées les unes des autres, on fixe une pelotte ſur la plaque mobile, & on recouvre leur intervalle avec une garniture de peau. Avant que d'appliquer ce tourniquet inguinal, on rapproche, à la faveur de la vis, les deux plaques : on place, comme dans les hernies, ce brayer garni de ſa ceinture ; & lorſque la pelotte eſt invariablement fixée ſur l'artere femorale au-dessous du ligament de fallope, & que l'extrêmité de la ceinture eſt passée ſur le crochet, on tourne la vis pour éloigner la plaque mobile, afin qu'elle s'enfonce & comprime l'artere femorale.

Ce tourniquet convient principalement lorſqu'on veut modérer la vélocité du ſang dans l'anevriſme de l'artere poplité ; il exige d'être ſurveillé à raiſon du déplacement de la pelotte.

Le tourniquet de Petit a donné naissance au ponton de l'abbé Bourdelot & à celui de Dabl décrit dans Sandifort.

Le ponton de Bourdelot pour l'anevriſme de l'artere brachiale eſt un tourniquet fait de deux plaques rondes de fer, dont la ſupérieure a un écrou pour laisser recevoir une vis, & l'inférieure une ouverture dans ſon centre pour y laisser passer

l'extrêmité de la vis que l'on rive dessus, & son pourtour à des petits trous, pour y fixer la garniture de la pelotte; la plaque supérieure est surmontée de quatre crochets destinés à recevoir deux lanieres; les plaques rapprochées, on applique le tourniquet sur l'ouverture du vaisseau; on passe ensuite les courroies sous le coude, où on les entrecroise pour leur donner un point d'appui plus solide: on tourne la vis pour écarter les deux plaques & déterminer un point de compression sur l'artere ouverte; ce moyen a été très-utile à Bourdelot, qui s'en est servi pendant un an pour s'opposer à la dilatation de l'artere brachiale qui avoit été ouverte en le saignant.

Dahl a aussi imaginé un tourniquet pour comprimer l'artere sousclaviere au-dessous de la clavicule, pour se rendre maître du sang lorsque l'on fait l'amputation dans l'articulation: il est fait d'une lame d'acier recourbée de maniere à embrasser l'épaule de derriere en avant; la portion du cercle qui doit répondre au-dessous de la clavicule à un écrou dans lequel vient passer une vis qui est rivée à une plaque mobile qui doit être garnie d'une pelotte; le bandage garni et ayant à son extrêmité une longue courroie pour faire le tour du corps; les plaques rapprochées, on place la pelotte au-dessous de la clavicule à l'endroit où le deltoïde

&

& le grand pectoral ſe touchent : on fait passer le cercle ſur la clavicule ; on le porte obliquement derriere l'épaule : on prend enſuite la courroie que l'on fait passer ſous l'aisselle oppoſée : on la conduit ſur la partie ſupérieure de la poitrine pour la fixer à une boucle qui eſt attachée ſur la plaque immobile : on tourne la vis pour écarter les deux plaques, & lorſqu'on ne ſent plus les battemens de l'artere axillaire, on eſt assuré que le bandage remplit ſon effet ; ce tourniquet eſt indiqué dans l'ouvrage du C. Sabatier (1) : ce tourniquet étant fort embarrassant & ſuſceptible de ſe déranger, on y a ſuppléé une pelotte configurée de maniere à remplir l'eſpace qui ſe trouve au-dessus de la clavicule entre le ſterno-cleido-maſtoidien, le trapeze, afin de comprimer l'artere ſous claviere qui croiſe la direction de la premiere côte, & ſur laquelle elle eſt placée : cette pelotte eſt ſurmontée d'une goupille deſtinée à être reçue dans un manche, pour que l'aide puisse comprimer l'artere avec plus de facilité ; ce moyen eſt préférable au précédent.

---

(1) De la Médecine Opératoire, page 316, Tom. 3.

Il ne ſuffit pas de ſe rendre maître du ſang à l'inſtant d'une opération, il faut encore connoître les moyens de compreſſion propres à la léſion ou dilatation des arteres ; ce qui varie ſuivant le diametre de l'artere & le lieu où elle ſe trouve.

La compreſſion eſt un moyen méchanique que l'on employe pour ſuſpendre ou modérer le cours du ſang, ou pour arrêter une hémorrhagie, en rapprochant les parois de l'artere ou en l'obliterant.

Ce moyen différe ſuivant l'étendue de la plaie ou la poſition de l'artere.

Dans la léſion de l'artere axillaire, il ne ſuffit pas de ſe rendre maître du ſang & de placer le doigt ſur l'ouverture du vaiſſeau ; il faut ſuppléer à ce moyen par des bourdonnets qui doivent être placés en piramide, & excéder le niveau du creux de l'aiſſelle, pour que les compreſſes longuettes & le ſpica agiſſent ſur la baſe du moyen comprimant, & favoriſe la formation du caillot.

Lorſque l'artere brachiale eſt ouverte, le premier ſoin du chirurgien eſt de ſe rendre maître du ſang, de mâcher du papier ou de prendre de l'agaric, ou de l'amadou, ou de la veſſe de loup, pour placer ſur l'ouverture du vaiſſeau : on en met plusieurs morceaux que l'on ſoutient avec des com-

presses graduées fixées par un bandage en forme de huit de chiffre décrit page 155. Cette compression doit être modérée, afin de ne pas interrompre le cours du sang dans le vaisseau, qui doit porter la nourriture à la partie pendant & après la guérison. Lorsque ce moyen est insuffisant, on peut employer le ponton de Bourdelot (1) ou le tourniquet de Foubert (2) ou faire la ligature de l'artere.

Lorsque l'artere est entiérement coupée, comme l'artere épigastrique dans la section de l'anneau inguinal; l'artere intercostale à la suite d'un coup d'épée, l'artere meningée à la suite d'une fracture ou de l'application d'une couronne de trépan; il faut employer des moyens de compression différens, suivant le lieu où se trouve l'artere ouverte.

Lorsque l'artere épigastrique est ouverte, pour arrêter cette hémorrhagie, on garnit d'agaric les mords d'une pince à polype : on introduit une branche par l'anneau sur l'artere coupée, & l'autre branche sur l'abdomen : on rapproche les branches,

[1] Opérations Dionis, page 697, Tome 2.

(2) Mém. de l'Académie de Chir. p. 544, T. III, in 4°.

on les fixe avec une bandelette, & on fait tenir l'inſtrument par un aide le tems convenable.

Dans la léſion de l'artere intercoſtale à la ſuite d'un coup d'épée, pour ſe rendre maître du ſang, il faut aggrandir l'ouverture, introduire avec une ſonde un morceau de linge dans la poitrine, qui doit etre diſpoſé en forme de pelotte : on introduit de la charpie dans la cavité de la pelotte, & lorſqu'on juge qu'elle eſt aſſez étendue pour comprimer l'artere, on la tire à ſoi pour qu'elle faſſe une compreſſion ſur le vaiſſeau ouvert, & on la fixe d'une maniere invariable.

Dans la léſion de l'artere meningée, une plaque de plomb garnie d'agaric ayant deux trous dans le milieu pour y recevoir un cordonnet, introduite ſous le crâne, eſt le ſeul moyen compreſſif facile à ſe procurer.

Dans l'extraction des dents, lorſqu'il ſurvient une hémorrhagie, on peut ſe ſervir d'un bout de bougie ou de l'inſtrument de Faucou (1).

Dans l'ouverture des vaiſſeaux des foſſes nazales, ſouvent on n'a d'autres reſſources que de boucher leurs ouvertures poſtérieures avec un fort

(1) Hiſt. de l'Académie de Chirurgie, page 28, Tome III, in-4°.

bourdonnet que l'on paſſe par la bouche ; pour placer ce bourdonnet, on ſe ſert d'une ſonde de gomme élaſtique que l'on porte ſur le plancher des foſſes nazales, & que l'on fait ſortir par les arrieres narines : on ſaiſit avec une pince par la bouche ſon extrêmité : on attache un fil qui tient le bourdonnet : on tire la ſonde pour faire ſortir le fil par l'ouverture antérieure du nez : on ſaiſit le fil & on amene le bourdonnet juſqu'à la partie poſtérieure des narines, pour les boucher complettement, afin de favoriſer le caillot : on fixe le fil & on bouche les ouvertures du nez avec de l'agaric ou de la charpie. Bellocq a inventé un inſtrument qui peut remplir la même indication que la ſonde (1).

A la ſuite de l'opération de la fiſtule à l'anus par l'extirpation, les malades ſont ſujets à une hémorrhagie très-difficile à arrêter : pour comprimer les vaiſſeaux ouverts, on forme un tampon de charpie de forme oblongue, long de ſix pouces, ſur lequel on paſſe en croix deux gros fils que l'on fixe circulairement avec un fil ; les quatre fils réunis doivent avoir dix pouces : on trempe ce

(1) Cabinet des Ecoles, num. 435, armoire 3.

tampon dans le blanc d'œuf ; on l'introduit dans l'inteſtin rectum, le plus haut poſſible : on paſſe enſuite les fils à travers un ſecond tampon ; on tire à ſoi le tampon qui eſt dans l'anus, pendant qu'avec l'autre main, on pouſſe vers l'anus le tampon extérieur ; par ce procédé, ce tampon intérieur ſe raccourcit, s'élargit & vient preſſer les parois du vaiſſeau ouvert (1). Levret, dans un cas ſemblable, a introduit dans l'anus une veſſie, & l'a remplie d'air pour exercer une compreſſion exacte (2). Enfin, lorſqu'on a ouvert dans la taille l'artere tranſverſe du périné, on introduit dans la plaie une canule garnie d'agaric pour comprimer le vaiſſeau ouvert. Lorſque la compreſſion eſt inutile, il faut faire la ligature du vaiſſeau, ſoit qu'il ſoit ouvert ou qu'il ſoit dilaté.

---

(1) Œuvres poſthumes de Petit, page 146, tome 2.

(2) Opérat. de Chirurg. par le C. Sabatier, pag. 242, tome 3.

SEPTIEME ET DERNIERE PARTIE.

Des Bandages employés pour les Cauteres & Veſicatoires.

Les cauteres ou fonticules étant très-uſités, j'ai cru utile de les décrire pour les jeunes praticiens. Les endroits où on les applique ſont au bras, à l'inſertion du muſcle deltoïde, à la cuiſſe, à ſa partie interne & inférieure, au-deſſus de ſa tubéroſité interne, & entre le bord interne du triceps femoral & l'attache du troiſieme adducteur, rarement à la partie ſupérieure & interne de la jambe. Avant que de placer un cautere, il faut diſpoſer l'appareil qui conſiſte en une emplâtre fenêtrée très-épaiſſe, dont l'ouverture doit être d'une piece de ſix ſols, de la pierre à cautere, un peu de charpie, une autre emplâtre, une compreſſe quarrée, une longuette qui doit faire un tour & demi ſur la partie & une bande.

L'appareil ainſi diſpoſé, on place l'emplâtre fenêtrée ſur le lieu où l'on doit faire le cautere : on le fait bien adhérer à la peau, enſuite on prend avec les pinces à panſement la pierre à cautere,

que l'on place dans l'ouverture faite à l'emplâtre : on jette avec le doigt une goutte d'eau pour la mouiller, afin qu'elle fonde plus promptement, & qu'elle fasse plutôt son effet : on met par-dessus un peu de charpie, une emplâtre plus large, une compresse quarrée, une longuette qui doit faire un r & demi sur la partie : cet appareil est soutenu par un bandage circulaire qui doit être assez serré pour que l'appareil ne se dérange pas. Lorsque la pierre à cautere est bonne, elle doit avoir fait son effet au bout de quatre heures, après lequel tems on doit lever l'appareil. L'escarre faite, on fait des petites incisions avec la lancette : on met sur la partie un cataplasme de farine de graine de lin pour relâcher la peau, ôter l'emplâtre & favoriser sa chûte ; lequel topique est maintenu avec le bandage décrit plus haut ; on continue ce pansement jusqu'à ce que l'escarre soit tombée : il ne faut ordinairement que six à huit jours pour que le cautere soit entiérement établi ; lorsque les individus ne craignent pas l'instrument tranchant, on fait une incision de l'étendue de quatre à cinq lignes, & on écarte avec un peu de charpie les bords de la plaie pour exciter l'inflammation. Le cautere formé, il faut l'entretenir & le panser régulièrement : pour lors on met un pois ordinaire ou un morceau de racine d'Iris ou

une boule de cire ou d'orange, ou d'or ou d'argent ; le pois & la racine d'Iris paroiſſent avoir mérité la préférence, parce qu'ils ſont ſuſceptibles de ſe gonfler, & par conſéquent ils empêchent que l'ouverture ſe rétreciſſe ; la forme du pois à cautere a ſinguliérement varié ; on en a fait de rond, d'oval, en forme de moule à bouton : cette forme me paroît plus convenable en ce qu'elle s'ajuste mieux à la partie, & qu'elle ne forme point de ſaillie au-deſſus du niveau de la plaie ; le pois placé, on met par-deſſus un morceau de linge fin troué dans le milieu, une feuille de lierre par-deſſus : quelques-uns appliquent la feuille de lierre immédiatement ſur le cautere, une compreſſe quarrée, une longuette pour la ſoutenir, & on fixe toutes les pieces d'appareil avec un bandage roulé. Il faut avoir ſoin de panſer les cauteres deux fois le jour, de ſe ſervir de linge blanc de leſſive, ſi on veut éviter la mauvaiſe odeur. Lorſque le cautere eſt entiérement établi, on peut ſe ſervir, pour le panſement, d'un bandage en forme de bracelet ; pour faire ce bandage, on prend une piece de linge que l'on plie en deux, & qui doit être aſſez longue pour occuper les deux tiers de la circonférence du membre, & large de quatre ou ſix travers de doigt : on coud les deux pieces enſemble, on fait quatre ou cinq œillets à un bord,

on attache cinq cordons à l'autre extrêmité, on passe les cordons dans les œillets, & on vient les fixer à une piece de linge; lorsqu'on veut panser son cautere, on passe la main dans le bracelet, on nettoye la plaie, on y place les linges : on pose le bandage sur l'appareil; on prend la piece de linge où sont les cordons, on la tire vers la partie externe, afin de tendre les rubans & de rapprocher les bords du bandage; les rubans doivent faire le tour de la partie, la piece de linge est fixée par deux petits rubans ou une épingle; comme les personnes qui ont des cauteres sont sujettes à être froissées, on a proposé d'appliquer des plaques pour empêcher la compression. Pour construire ce bandage, on fait tailler un morceau de fer blanc ou d'argent, dans le milieu, on fait avec un emporte-piece des trous pour y recevoir un crochet : on sonde aux deux extrêmités de la face interne de la plaque une bande de fer blanc pour empêcher que le crochet ne blesse le malade, des trous sont faits dans sa circonférence pour y fixer la garniture : on courbe la plaque qui doit occuper la moitié de la circonference de la partie, on garnit le pourtour, & aux deux extrêmités, on laisse excéder la garniture d'un travers de doigt pour mettre dans sa duplicature un fil de laiton recourbé trois fois en maniere d'anneau, que l'on

fait passer à travers & que l'on fixe ensuite : on coupe en triangle une laniere en cuir que l'on divise en trois pour les fixer aux boucles, & son sommet est terminé par un crochet : on passe les trois lanieres dans les anneaux pour qu'ils glissent facilement & qu'elles soient retenues, & on vient les fixer aux trois anneaux du côté opposé. Le cautere pansé, le bracelet placé sur l'avant-bras, on les porte sur l'appareil, on prend l'extrêmité de la laniere, que l'on tend & que l'on tire pour l'appliquer exactement : on la fait ensuite passer sous le bras, pour la fixer à la faveur du crochet sur la plaque : on s'est encore servi de plaques de cuir & d'écaille échancrées sur l'un des bords pour s'ajuster plus commodément à la partie inférieure de la cuisse, & que l'on maintient avec une boucle (1).

Les vesicatoires étant susceptibles d'être appliqués sur tous les points du corps, j'ai cru qu'il étoit utile d'indiquer les moyens propres à les fixer. Avant que d'appliquer un vesicatoire, il faut raser la partie, arranger l'emplâtre de maniere qu'elle ne se dérange pas, & la fixer d'une maniere invariable.

Lorsqu'on applique un vesicatoire sur la tête,

(1) Cabinet des Ecoles, n°. 97, Arm. 1.

on le fixe avec la capeline, le bonnet de Gallien; ou le grand couvre chef.

Lorſqu'on le poſe à la nuque, on le maintient avec la fronde, dont les chefs ſupérieurs ſont fixés autour de la tête, & les inférieurs ſur le col.

Derriere l'oreille, avec des compreſſes fendues pour y paſſer les oreilles, leſquelles ſont fixées par un bandage en fronde ou en T.

Lorſqu'on l'applique entre les épaules, on l'aſſujettit avec le huit de chiffre que l'on termine par des circulaires.

Sur le dos ou la poitrine, on le maintient avec le quadriga des côtés, le bandage de corps n'étant pas aſſez ſolide.

Lorſqu'on les poſe à la partie interne de la cuiſſe, on les fixe par un bandage roulé dont le chef ſera aſſujetti par deux tours de circulaire autour du baſſin.

Enfin, lorſqu'on les applique à la partie poſtérieure de la jambe, on les fixe avec une compreſſe qui doit faire un tour & demi ſur la partie, & que l'on maintient par un bandage roulé.

F I N.

TABLE DES MATIERES.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

QUATRIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CINQUIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

SIXIEME PARTIE.

SEPTIEME PARTIE.

Fin de la Table.

ERRATA.

Page 54 ligne 4 obrenir *lisez* obtenir.
page 63 ligne 5 on noue *lisez* on coud.
page 65 ligne 18 maalive *lisez* malaire.
page 80 ligne 17 cervitale *lisez* cervicale.
page 100 ligne 7 gastrographie *lisez* gastroraphie.
page 102 ligne 15 à deux-bandes *lisez* et deux bandes.
page 105 ligne 15 et de terminer *lisez* et de déterminer.
page 114 ligne derniere, et maintenait *lisez* et on maintenoit.
page 141 ligne 7 cotyloide *lisez* glenoide.
page 145 ligne 8 de lé'paule *lisez* l'épaule.
page 178 ligne 11 rempan *lisez* rampans.

De l'Imprimerie ſise ſur le Boulevard de la Porte Saint-Denis à celle Saint-Martin, n°. 3.